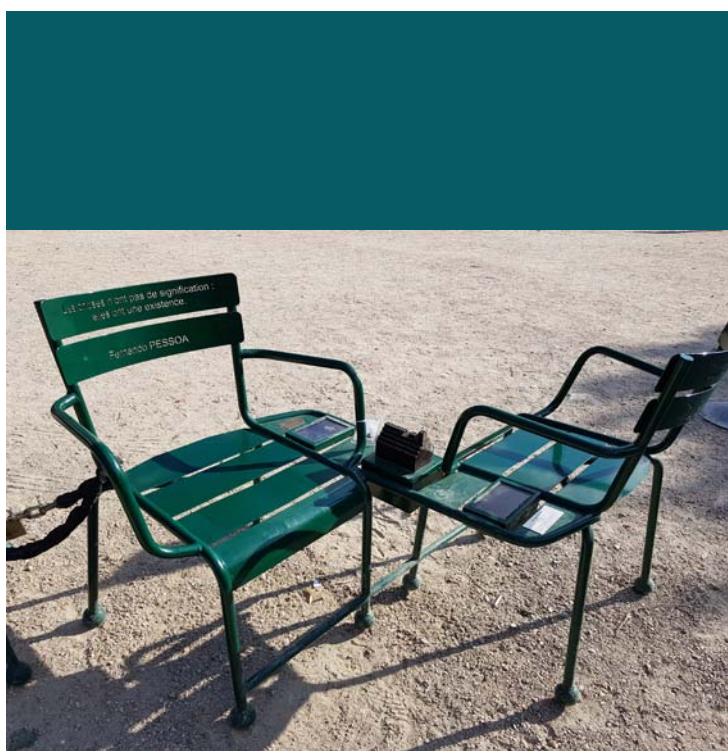


le Libellio d'

*Je n'entends pas grand-chose à tout ce que vous me débitez là.
C'est apparemment de la philosophie ;
je vous préviens que je ne m'en mêle pas.
(Le neveu de Rameau)*



L'écriture scientifique (3)

Retour sur la méthodologie



Méta-organisations

Illustration de couverture :
Chaises « Confidents », Michel Goulet au Jardin du Palais-Royal, (2016)
(29 août 2020)

Rédacteur en chef : Hervé Dumez
Secrétariat de rédaction : Michèle Breton
Relectrices : Magali Ayache, Élodie Gigout & Camille Toussaint
<http://lelibellio.com/>
ISSN 2268-1167

Sommaire

7

**Au nom du lecteur : l'enjeu de
la lisibilité**

L'article scientifique (3)
Hervé Laroche

17

Action collective des entreprises et méta-organisations

Hervé Dumez & Sandra Renou

25

**Reconstruire un public par les sciences sociales
et de gestion : l'invitation à une enquête pluriséculaire**

À propos de *Capital et Idéologie*
de Thomas Piketty
Rémi Jardat

41

Retour sur l'école pragmatiste

À propos de *The Metaphysical Club*
de Louis Menand
Hervé Dumez

51

Petit précis méthodologique

Lionel Garreau

65

Une après-midi Palais-Royal

*Hervé Laroche poursuit la série de ses articles sur l'écriture scientifique, en abordant ici la question de la lisibilité. Hervé Dumez et Sandra Renou présentent leur livre sur l'action collective des entreprises et les méta-organisations qui l'organisent. Rémi Jardat commente le livre important de Thomas Piketty, *Capital et idéologie*. Louis Menand a consacré il y a quelques années un ouvrage aux pragmatistes, personnages un peu étranges, dont il est rendu compte. Lionel Garreau offre un précis méthodologique, revenant notamment sur l'étude de cas et le codage. Enfin, ce numéro revient sur sans doute la plus brillante conversation de l'histoire de la littérature.*

Pensées pour soi, écrites par d'autres

Hervé Dumez

Après la série du *Libellio*, le livre

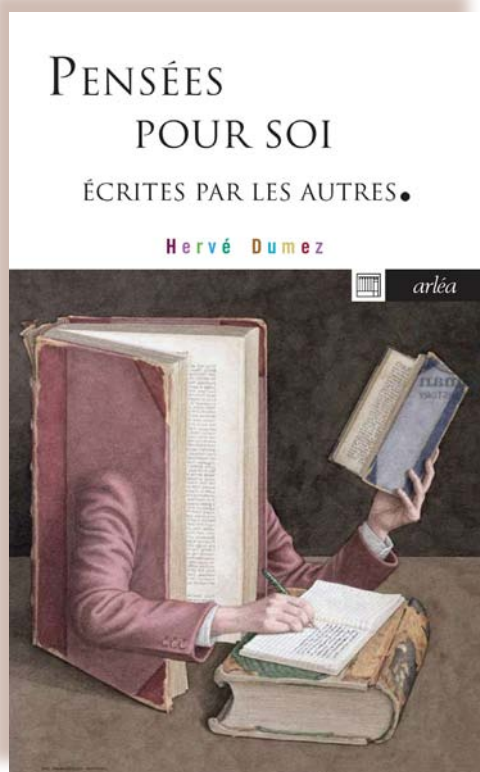


Table des matières

Vivre nos jours	17
Survivre	31
Qui nous sommes, ou les caractères.....	87
Savoir et agir	121
Parler, se réunir	131
Le temps	149
Diriger	173
Des idées et des livres	199
Être citoyen	213
Aimer	225

Le lecteur est un animal étrange. Généralement placide, immobile dans son coin, peu dérangent, il s'agite parfois, les yeux soudainement brillants, pris par la démangeaison de partager son activité favorite, de prodiguer à son entourage ses découvertes comme autant de trésors.

Mais comment s'y prendre ? Rien de plus angoissant que d'offrir un livre. Il n'est pas fait mention ici de la cérémonie de Noël quand le dernier Goncourt emballé d'un nœud lavande a été placé au pied du sapin à destination du cousin éloigné qui s'est joint à la famille cette année et pour lequel il fallait bien imaginer quelque chose parce que personne, malgré les sollicitations répétées, n'avait formulé la moindre idée. Il s'agit bien de l'exercice acrobatique extrême. La pitié dangereuse de Stefan Zweig a le plus profondément bouleversé un lecteur, les aventures de Bertie Wooster le livre qui l'a fait rire le plus. À l'être adoré, ou à celui pour lequel il a le plus d'estime, les deux pouvant d'ailleurs ne faire qu'un, il brûle de les remettre. Transi de peur, il préférera abandonner le présent dans un endroit discret où la surprise opérera en son absence.

Parler d'une lecture n'est finalement guère plus facile. Où les mots se peuvent-ils trouver pour en dire l'émotion ? La litote n'est pas moins risquée que le cadeau. « J'ai lu ce livre, je crois qu'il te plairait », la voix légèrement voilée trahissant un trouble, est aussitôt interprétée comme « Je l'ai adoré et serais affreusement déçu qu'il ne te plaise pas ». Si un auteur a le loisir de se cacher derrière l'histoire qu'il raconte, et s'il peut mentir même et surtout quand il parle de lui, cette chance n'est pas consentie au lecteur. À peine a-t-il prononcé la phrase la plus anodine sur sa passion, qu'il se retrouve à nu. Combien de fois lui-même a-t-il d'ailleurs fait cette expérience d'avoir acheté un ouvrage sur le conseil d'un ami, de l'avoir ouvert et quelquefois même lu, pour le reposer dans un coin sans parvenir à comprendre ce que celui qui le lui avait recommandé avait bien pu y trouver.

Il ne reste alors d'autre solution que de laisser parler les livres eux-mêmes.

Souvent un lecteur, depuis son adolescence, a lu un crayon à la main, notant à la volée un passage, une phrase ou un mot qui résonnait en lui. Tous les livres de sa bibliothèque sont ainsi emplis de traces noires sur le blanc des marges. Chacune représente un trait qui l'a atteint, d'une manière ou d'une autre. Petit, et parfois même grand plaisir de lecture. De les rassembler tout d'abord en un tas informe, puis d'essayer de les sertir un à un, il se dit que peut apparaître à la fin comme une mosaïque, chacun brillant de sa lueur et se combinant avec ceux qui le jouxtent.

Ainsi est né ce livre — s'il en est un —, celui d'un lecteur comme il est et comme il fut, très imparfait. Toutes ces pensées attrapées par lui, comme elles pourraient l'avoir été par tout autre au fil de ses propres lectures, parlent de notre vie, de nos espoirs, de nos déconvenues, de ce que nous font les autres, en bien ou mal, du pouvoir, de l'amour, du rire, de notre quotidien comme de nos rêves, de nos défauts ou petitesse, et de quelques autres sujets encore.

Au nom du lecteur : l'enjeu de la lisibilité L'article scientifique (3)

Hervé Laroche
ESCP Europe

L'article scientifique, en tant que genre littéraire, est très fortement codé. Sa structure générale en est la convention la plus visible. Elle définit les types de contenu qui doivent apparaître dans un article et spécifie leur enchaînement. Mais ce genre mobilise bien d'autres conventions, plus fines et moins explicites. En particulier, il est admis que l'article scientifique doit permettre une maîtrise poussée de sa réception par le lecteur. En d'autres termes, il doit être facilement lisible. C'est ce que veut le lecteur, nous disent les *editors*. La lisibilité est une notion assez floue. On peut l'envisager selon deux angles. D'une part, le sens du texte doit être le plus précis possible. Pour le dire autrement, la lecture doit laisser une part minimale à l'interprétation du lecteur, et l'auteur doit tout faire pour que le texte soit lu « *ainsi que le texte veut être lu* » (Patriotta, 2017, p. 755). D'autre part, la lecture du texte doit demander un effort minimal au lecteur. Il doit avoir accès au sens et à l'information de la manière la moins coûteuse possible. Selon un point de vue cognitif (Douglas, 2015), un texte lisible permet une lecture facile, rapide, ainsi qu'une bonne mémorisation. En d'autres termes, le lecteur n'a pas à solliciter trop de ressources cognitives, il consomme peu de temps, et il se souvient bien du texte. Ces deux aspects, sémiotique et économique, se recouvrent en partie : une lecture sera d'autant plus économique qu'elle guide fermement l'interprétation et n'engendre pas d'interrogations sur le sens. Inversement, une lecture qui trouve aisément les ingrédients dont elle a besoin pour fabriquer du sens (une lecture économique, donc) évitera au lecteur des errements interprétatifs. S'ils se recouvrent et se renforcent, les deux aspects ne sont pas pour autant confondus. Sinon, les articles se résumeraient à un *abstract* ou à leur introduction, puisque, les *editors* y insistent assez, cette section doit véhiculer le contenu essentiel de la manière la plus succincte possible. C'est que l'article scientifique ne se limite pas à un message unique : il doit contenir des éléments de démonstration à l'appui de son message. De plus, à l'évidence, le sens ne peut être réduit à un contenu unitaire (par exemple une phrase). Le lecteur doit avoir accès à plusieurs niveaux de compréhension et doit pouvoir relier son interprétation à plusieurs cadres cognitifs (par exemple, un cadre empirique lié au type d'objet concret étudié et un cadre théorique, voire plusieurs). Bref, l'article scientifique n'est pas réductible à un *tweet*, même si, bien entendu, il est toujours possible d'en tirer un *tweet* – mais c'est alors un autre genre.

Je vais d'abord recenser les exigences du genre article scientifique qui, au-delà de la structure globale, définissent les qualités d'un bon texte, d'un texte donnant au lecteur ce que celui-ci attend ou est supposé attendre. Puis, je reviendrai précisément sur ce lecteur, pour analyser la place qui lui est donnée dans le genre et comment, concrètement, cette place lui est aménagée par le dispositif éditorial.

Dix principes

Les deux impératifs, sémiotique et économique, conduisent à un certain nombre de conventions complémentaires qui souvent se chevauchent. Elles sont rarement exprimées de manière explicite. On les détecte derrière les recommandations des spécialistes de l'écriture professionnelle ; derrière les instructions et conseils des *editors* de revue lorsqu'ils se donnent la peine d'en fournir aux auteurs dans des éditoriaux ; et derrière les remarques et suggestions de ces mêmes *editors* et des *reviewers* dans les évaluations des articles. J'ai essayé de dégager une liste de principes directeurs. J'en ai trouvé dix, ce qui m'ennuie un peu, parce que c'est un chiffre qui paraît trop rond pour être honnête. Profitons tout de même de ce hasard suspect pour y voir, au choix, les dix commandements ou les dix plaies de l'écriture académique.

Focalisation. Un article, une idée : c'est le principe qui inspire la règle transmise aux jeunes chercheurs trop avides de communiquer au monde toutes leurs brillantes inspirations. L'article scientifique est fortement focalisé sur un seul enjeu. Celui-ci doit d'ailleurs pouvoir être résumé en une phrase. Cet enjeu sera de nature théorique, nécessairement. L'empirie, elle, peut être multiple, puisqu'elle n'est jamais qu'au service de l'enjeu théorique.

Explicitation. L'article scientifique joue cartes sur table (du moins, en apparence). Les jeunes chercheurs tendent souvent à vouloir maintenir le suspense sur les résultats de leur recherche, qu'ils ne dévoilent qu'à la fin du texte. L'*editor* les sermonne : vous n'écrivez pas un roman policier. Les intentions et les résultats doivent être annoncés d'emblée.

Continuité. Ces intentions doivent être explicitées et poursuivies tout au long du texte. Les résultats doivent les servir directement. Il est proscrit de dévier des intentions affichées dans le texte, de produire des résultats non alignés avec les intentions, etc. Ce principe est à l'origine des reconstructions *a posteriori* qui conduisent à réaligner les cadres théoriques, les hypothèses, voire les méthodes, en fonction des résultats empiriques obtenus. La recherche telle qu'on la raconte n'a pas grand-chose à voir avec la recherche telle qu'elle a eu lieu, disent les auteurs qui ont dû réécrire plusieurs fois leur papier et n'y reconnaissent plus grand-chose de leur idée initiale.

Pertinence. Tout ce qui figure dans un article doit contribuer à atteindre la visée de l'article (laquelle est explicite). Quoique étranger à la fiction, l'article scientifique est soumis au principe du fusil de Tchekhov, peut-être encore davantage que les œuvres de fiction. Tchekhov aurait dit :

Si dans le premier acte [d'une pièce de théâtre] vous indiquez qu'un fusil est accroché au mur, alors il doit absolument être utilisé quelque part dans le deuxième ou le troisième acte. Si personne n'est destiné à s'en servir, il n'a aucune raison d'être placé là. (Gurlyand, 1904, p. 521)

Loin de ne concerner que les armes à feu, ce principe vaut aussi pour des informations, des personnages, des dialogues, des événements, etc. Il convient donc d'exclure tout élément qui n'a pas d'utilité dans le récit. Bien entendu, cette notion de contribution ou d'utilité appelle des nuances. On sait que certains détails ne sont là que pour

produire des « effets de réel » et non pour apporter un élément d'information. Mais plus un élément est saillant (comme un fusil, riche de potentiel dramatique), plus il doit avoir une place saillante dans l'intrigue. Dans un article scientifique, ce principe semble servir en premier l'impératif économique. Mais il sert tout autant l'impératif sémiotique. Un élément inutile peut être source d'interprétations divergentes (voire divagantes) de la part du lecteur qui va s'efforcer de lui attribuer un sens. Tout auteur a ainsi connu la mésaventure douloureuse de voir un élément de son manuscrit (par exemple, un résultat empirique) saisi par des évaluateurs qui, ne se contentant pas de le juger superfétatoire, y ont trouvé appui pour proposer une interprétation embarrassante pour l'auteur. Le fusil inutile est alors, en quelque sorte, retourné contre celui qui l'a imprudemment laissé traîner.

Exhaustivité. C'est le principe symétrique et complémentaire du précédent : l'article scientifique doit fournir tous les éléments nécessaires à la compréhension par le lecteur. En d'autres termes, s'il y a besoin d'un fusil, ce fusil doit être présenté au lecteur. Combinée au principe d'explicitation, cette règle implique que le fusil ne peut être exhibé au dernier moment. Le *deus ex machina*, déjà peu prisé dans l'univers de la fiction, est pourchassé sans pitié dans la science (où il prend parfois le nom d'hypothèse *ad hoc*).

Articulation. Pas question, bien sûr, de fournir les ingrédients en vrac, à charge pour le lecteur d'assembler lui-même l'article à la façon d'un meuble Ikea, d'un puzzle à la Pérec ou d'un roman expérimental. On l'a vu, l'agencement d'un article est très précisément codé par une macrostructure sous-tendue par une histoire. Cette articulation doit être poursuivie au niveau inférieur (à l'intérieur des sections, entre et dans les paragraphes). Tout doit être connecté à tout, logiquement et stylistiquement. Examinons d'abord l'aspect logique. Indépendamment de l'aveuglement ou de la mauvaise foi parfois exhibés par les évaluateurs lorsqu'ils ne partagent pas l'enthousiasme de l'auteur sur son œuvre, c'est ce qui motive le reproche aussi fréquent que vague : *not convincing*. L'articulation logique des éléments de l'article est censée emporter la conviction du lecteur. Le champ scientifique a beau être fractionné en une multitude de salons ou, pour reprendre la belle métaphore de Yiannis Gabriel (2010), ressembler à une ville où, d'une rue à l'autre, les habitants se côtoient mais ne se fréquentent pas, il subsiste dans les conventions de l'article scientifique un idéal de raison pure, selon lequel une argumentation bien menée emporterait l'adhésion de tout lecteur honnête, quelles que soient ses préférences théoriques ou méthodologiques, quelles que soient ses appartenances institutionnelles. On trouve la trace de cet idéal (tout à fait estimable, évidemment) dans l'illusion durable d'un rôle purement technique du processus de *peer review*, malgré les démentis pratiques (cf. article précédent). L'articulation logique peut être comprise comme relevant avant tout de l'impératif sémiotique. L'articulation stylistique serait son pendant sur le versant de l'impératif économique. Il s'agit de rendre visible l'agencement logique des ingrédients par des moyens textuels et langagiers. Le résultat s'apprécie en termes de fluidité (*flow*). *It flows well* est un jugement reconnaissant que le lecteur suit sans difficulté le texte et son déroulé argumentatif grâce aux liens établis entre les phrases, les paragraphes, les sections. Il est assez évident que la fluidité stylistique vaut aussi comme indice d'une solidité logique. Car, s'il est hélas facile de trouver des textes logiquement cohérents mais stylistiquement heurtés, toutes les exhortations contre les sophismes ne peuvent nous faire totalement renoncer à cette belle mais fausse idée selon laquelle la clarté de l'expression vaut pour la clarté de la pensée.



Chambre de Madame du Châtelet, Château de Breteuil (7 juillet 2020)

Concision. Ce principe sera intuitivement compris par tout auteur ayant passé plusieurs jours à réduire le volume d'un article pour satisfaire la jauge de la revue visée. Passer, par exemple, de douze mille à dix mille mots (*abstract* et références comprises) sans enfreindre les principes précédents est un exercice d'une exigence extrême (par ailleurs très instructif). L'article scientifique demande une économie maximale de l'expression. Cette contrainte a sans doute eu une origine éditoriale au temps où les revues imprimées cherchaient à minimiser leurs coûts de production et de transport en limitant la taille des articles et donc des volumes. Il est significatif que la numérisation, qui pourtant annule (transport) ou minimise ces coûts

(composition, stockage) n'ait guère eu d'impact sur les jauges imposées aux auteurs. C'est l'économie cognitive de la lecture qui justifie le maintien de ce principe, toutefois balancé par les principes d'exhaustivité et de transparence, mais également par celui d'articulation. Il faut, en effet, que la densité du texte ne se retourne pas contre son intelligibilité. Il reste que, du point de vue de l'auteur (de l'écriture), l'article scientifique demande un effort considérable de concision. L'auteur est bien plus souvent prié de densifier son texte qu'il n'est invité à le développer.

Transparence. L'idéal qui sous-tend ce principe est la réplique. Celle-ci est illusoire dans bien des cas, mais elle doit au moins être possible en pensée. Pour cela, tous les éléments nécessaires doivent être fournis. Ce principe concerne essentiellement la démarche de recherche et les méthodes de collecte et d'analyse des données. Elle tend à s'étendre aux processus de raisonnement à partir desquels les conclusions sont tirées des données (Harley & Cornelissen, 2019).

Univocité. L'article doit être lu comme il veut être lu. D'un côté, la latitude d'interprétation du lecteur doit être maximale, dans le sens où le texte ne doit pas manipuler le lecteur. Mais d'un autre côté, le texte doit être écrit de telle sorte que le lecteur arrive « naturellement » au sens souhaité par l'auteur. Il est acceptable, toutefois, qu'une certaine équivocité résiduelle demeure. Mais elle doit être marginale (ne pas concerner l'essentiel du message de l'article), limitée, et, de plus, reconnue et discutée. L'ambiguïté, elle, est à proscrire.

Neutralité. Le texte scientifique, on l'a dit, ne doit pas manipuler le lecteur. Tout effet d'écriture trop saillant éveille ce soupçon et encourt la censure. Les figures rhétoriques et tactiques discursives doivent être les plus discrètes possible. Il faut tendre vers un mode d'expression dépourvu de tout effet propre au langage. Ce principe est bien entendu illusoire : on sait que tout discours est rhétorique, qu'il n'y a pas un contenu scientifique pur auquel s'ajouterait une ornementation rhétorique qu'on pourrait chercher à minimiser et idéalement à supprimer (Rinck, 2010). Certains revendiquent ouvertement la dimension rhétorique (le style) comme un facteur de fécondité scientifique et y voient une composante intégrale de la connaissance produite : *style is theory*, affirme Van Maanen (1995). Il reste que l'idéal de séparation du scientifique et du rhétorique demeure fortement prégnant. Il convient que le texte

soit convaincant mais non séduisant ou, du moins, non visiblement séduisant. Dit autrement, le style doit être comme un maquillage « de bon goût ». S'il se remarque, il soulève des doutes quant à la vertu de qui le porte.

Tous ces principes souffrent des écarts, mais ceux-ci doivent être discrets. Ils connaissent évidemment des variations, selon les revues, les disciplines, les écoles, etc. Mais, je pense, aucun *editor* de revue classée n'en écarterait un seul.

À suivre cette énumération de principes, on comprend qu'en plus de servir deux impératifs, sémiotique et économique, le genre de l'article scientifique est imprégné d'un conflit entre deux idéaux : d'une part, un idéal « maximal » qui veut que l'article scientifique fournisse le plus d'informations possible au lecteur ; d'autre part, un idéal « minimal », ou frugal, qui vise à s'en tenir à l'essentiel. Trouver un point d'équilibre est toujours délicat. Les *reviewers* et *editors* y sont très attentifs et veillent à faire eux-mêmes les arbitrages, en demandant des développements ou des coupes ou, de manière moins directe, en fixant des volumes absolus ou relatifs entre les différentes sections. Par exemple, il sera conseillé de ne pas dépasser une certaine longueur, disons 800 mots, pour la section *Theoretical Background*, de manière à dégager de la place pour détailler les méthodes d'analyse des données. La latitude de l'auteur est donc bien restreinte.

Lector in articulo : une approche cognitive

Pauvre auteur, non seulement emprisonné dans la cage de fer de la structure mais en plus corseté par cette accumulation de prescriptions aussi impérieuses qu'implicites ! Imaginons-le, devant son clavier, devant son document vierge, au moment de se lancer. Et mettons-nous à sa place, lui qu'on exhorte à se mettre à la place du lecteur.

Readers read your work only once and in the order it is presented: [...] you need to write for, and think continually of, a reader whose basic temporal experience of the work will be radically different from your own, and for whose pleasure you are essentially responsible. This is why the work should not be a simple expression of "your" "ideas". (Hayot, 2014, p. 52)

En tant qu'activité concrète, l'écriture, en effet, obéit à des processus cognitifs qui lui sont propres et qui ne sont pas alignés avec ceux qui guident la lecture par une personne ne connaissant *a priori* rien de l'entreprise scientifique présentée. C'est d'autant plus vrai que l'auteur, lorsqu'il écrit, découvre, façonne, énonce sa pensée. L'écriture – la mise en texte – est en premier lieu un moment d'élaboration de la pensée. Les idées y sont mises à l'épreuve de l'organisation d'un texte cohérent. Les intuitions lumineuses nées dans les profondeurs du cerveau, les résolutions issues d'un dialogue avec des collègues ou encore les idées brillantes notées sur un brouillon, tout ceci subit un test extrêmement exigeant lorsqu'il s'agit de leur donner une existence textuelle. Passer de la collection de fragments à un tout, c'est ce que fait l'écriture. Nombre de fragments ne résistent pas, des manques se révèlent ou, pire encore, des contradictions. Mais également, des solutions apparaissent, des idées nouvelles surgissent, etc. Bref, c'est une banalité, l'écriture est aussi pensée. Ce travail demande une énergie considérable et, dans l'esprit de l'auteur écrivant, il n'y a à ce moment guère de place pour le lecteur. Disons que si l'auteur est aguerri ou doué, s'il maîtrise parfaitement son sujet, il saura automatiquement incorporer le lecteur dans le texte en train de s'écrire, c'est-à-dire qu'il saura prendre en compte les intérêts propres du lecteur dans le tour qu'il donne au texte. Mais, à ce stade, même très aguerri, l'auteur ne produira qu'un texte très imparfait. De nombreuses phases

ultérieures de réécriture seront nécessaires, pendant lesquelles, progressivement, le travail d'accouchement des idées cédera de plus en plus la place au travail de mise en forme. En d'autres termes, l'auteur donnera de plus en plus de place au lecteur dans son travail d'écriture.

Tout ceci est très schématique et varie considérablement, sans doute, selon les types de textes, les auteurs, les lecteurs, et le contexte général de production des textes. Gardons cependant en tête ce processus général. Il permet de rendre compte d'un défaut très fréquent des textes scientifiques dans leurs premières versions : le texte tend à repasser par les chemins que l'auteur a dû emprunter et reproduire les étapes qu'il a observées. Le processus d'élaboration de la pensée a laissé des traces directes dans le texte. Or le lecteur n'a aucun besoin de suivre le même processus que l'auteur pour arriver à la substance des idées qui font son intérêt (potentiel). Cet itinéraire n'est généralement pas le plus court et les détours qu'il impose sont autant de complexités inutiles et de distractions potentielles qui sont incompatibles avec les principes identifiés plus haut. Notons donc que le premier problème de l'auteur relativement au lecteur est le centrage de l'écriture sur la pensée, ce qu'on peut appeler, pour préparer à l'idée que je vais ensuite développer, *the curse of thinking* (la malédiction de la pensée).

En effet, il a été souvent noté que l'auteur a sur le lecteur un avantage qui tend à se retourner contre lui : il connaît bien mieux son sujet que le lecteur et, par conséquent, n'a qu'une idée très approximative de ce dont le lecteur a besoin pour comprendre le texte. Ceci est généralement désigné en anglais par l'expression *the curse of knowledge* (Pinker, 2014, pp. 59-63) (la malédiction de la connaissance), même si, pour éviter la connotation très générale de *knowledge*, il serait sans doute plus approprié de parler de *the curse of knowing*. Pour l'auteur, l'intention du texte est évidente, les données sont familières, la démonstration est admise, le sens est fermement établi. Il peut nourrir des doutes, bien entendu, mais ceux-ci sont relatifs à la solidité de ces éléments, non à la réception par le lecteur. Le piège menace particulièrement les chercheurs qualitatifs, qui ont tendance à ne pas imaginer que les données qu'ils exposent puissent ne pas « parler d'elles-mêmes » et s'irritent d'avoir à préciser ce qui pourtant semble tellement évident.

Quelques exercices simples peuvent faire toucher du doigt ce problème. Notre compréhension des textes (et plus généralement, des choses) dépend considérablement de petits indices présents dans le contexte et, notamment, dans ce que les spécialistes appellent le paratexte. Un professeur de littérature anglaise a ainsi demandé à ses étudiants de faire un commentaire analytique de poèmes écrits par des auteurs reconnus. Cependant, il a distribué des textes « nus », dépourvus de titre et de toute indication sur l'auteur. Le résultat est que les étudiants, pourtant rompus à l'exercice, ont été incapables de faire des commentaires pertinents et cohérents (Douglas, 2015).

Un autre exemple est donné par le texte suivant :

Un journal marche mieux qu'un magazine. Le bord de mer est préférable à une rue. Au début il vaut mieux courir que marcher. Plusieurs essais sont peut-être nécessaires. Il faut un peu de technique, mais ça s'apprend facilement. Même les jeunes enfants y trouvent du plaisir. Les oiseaux s'approchent rarement. La pluie, en revanche, est un problème. Aussi, s'il y a beaucoup de gens qui font la même chose en même temps, ça peut être gênant. Il faut beaucoup de place. Un caillou peut servir d'ancre. Si tout se passe bien, ça peut être très reposant.

Que comprenez-vous à ce texte ? De quoi parle-t-il ? Parle-t-il seulement de quelque chose ? Ou s'agit-il d'un assemblage de phrases sans lien les unes avec les autres ? C'est généralement ce dernier jugement qui prévaut.

Pourtant, relisez ce texte en pensant à un cerf-volant. Le texte devient parfaitement clair et cohérent. Certes, la rédaction est un peu malhabile, elle manque d'articulation (j'y reviendrai), mais ceci n'empêche pas la compréhension.

Élargissons cette question à l'aide d'une métaphore (Douglas, 2015, pp. 87-89). Pensons à nos lecteurs comme à des spectateurs dans une salle de cinéma. Dans cette salle, il y a tout d'abord un couple d'amoureux qui, dérangés dans leur badinage sur les bancs du square voisin par un soudain orage, se sont réfugiés dans le cinéma sans aucune idée du film qui y est projeté. Ils ont pris le film en cours de séance. Assistant à une scène d'amour dans un parc, ils s'amusent de la coïncidence et se réjouissent d'être tombés sur une comédie romantique. Ils sont très surpris lorsque surgit un homme masqué équipé d'une hache qui clôt la scène d'amour par un carnage.

Non loin d'eux, deux amis, amateurs de film d'horreurs, sont venus en toute connaissance de cause. Ils ont apprécié la scène d'amour mais ils n'ont pas été surpris par le carnage. Ils avaient d'ailleurs tous deux remarqué, à l'arrière-plan, la silhouette inquiétante qui se profilait derrière les buissons.

Au premier rang, enfin, un spectateur solitaire prend des notes sur un calepin. Il se réjouit de l'habileté du metteur en scène, qui se montre dans ce film à la hauteur de sa réputation. Bien que d'apparence tout à fait classique, cette scène de carnage, très bien amenée, se révèle en fait profondément ironique, notamment du fait de citations discrètes de films romantiques célèbres. Ce qui est massacré, c'est avant tout une certaine forme de cinéma traditionnel glorifiant le couple et l'amour.

Les modes de compréhension du film diffèrent selon ces spectateurs. Le couple est attentif aux détails saillants et tente d'attribuer au film un sens plus général permettant de faire des anticipations. Ils sont naïfs. Les deux amis, à l'inverse, savent à quoi s'attendre. Ils sélectionnent comme détails significatifs d'autres éléments que le couple. Ils suivent le film sans être trompés par les apparences. Ils sont avertis. Le spectateur solitaire, enfin, combine ces deux modes d'attention et de compréhension. Comme les deux amis, il est averti. Mais il saisit des détails inattendus que les deux amis ne perçoivent pas, détails dont il fait, à la différence du couple, une interprétation juste (ou du moins, plausible) parce qu'il mobilise des cadres d'interprétation multiples et enchâssés. C'est un expert.

À quel type de lecteur s'adresse l'auteur d'un article scientifique ? C'est un gros problème, parce que ces trois types de lecteur ne liront pas la même chose, pas plus que nos spectateurs ne voient la même chose. Sagement, l'institution scientifique a, en principe, prévu ce problème. Le processus de *reviewing*, qui offre au texte ses premiers lecteurs, mobilise supposément des experts. Leur apport est censé permettre une amélioration du texte de sorte qu'il soit accessible aux avertis et, moyennant un effort, aux naïfs égarés (ou courageux).

Dans ce dispositif, nous retrouvons deux points clefs qui ont été déjà soulevés dans les articles précédents de cette série. Le premier est celui de la compétence des *reviewers* et de leur neutralité quant au contenu de l'article. Sont-ils vraiment des experts ? J'avais avancé que non, du moins pas des experts sur tous les aspects d'un article : ils sont des évaluateurs au mieux imparfaits. D'autres ont des jugements tranchés. Pour Starbuck (2003), les *reviewers* ne sont pas plus compétents que les auteurs ; il

ne faut pas attendre d'eux une convergence d'avis qui signifierait une voie préférable pour améliorer l'article. Gabriel (2010) rejoint cette vision, même s'il l'exprime de manière moins vindicative. L'implication est claire : il est dangereux pour l'auteur de trop présumer de l'expertise des *reviewers*. Il doit donc les traiter d'emblée comme des lecteurs avertis, voire comme des lecteurs naïfs. Nous verrons plus loin ce que cela signifie concrètement.

Le second problème est celui de la conception que se font les *reviewers* et les *editors* de ce lecteur final. Qu'attend-il selon eux ? Car, on l'a vu, la théorie des conventions de Patriotta (article précédent), contient un lecteur type, un lecteur modèle : pressé, passif, paresseux, utilitariste. Soucieux avant tout de retirer une contribution, il n'est guère sensible au plaisir de la lecture, de la découverte, de l'inattendu. Il est terriblement *straightforward* et demande un texte à son image. Est-ce réellement le cas ? Difficile de le savoir, tant le lecteur réel est réduit au silence dans l'univers académique. On peut présumer que le lecteur de littérature générale est bien mieux connu par les maisons d'édition que ne l'est le lecteur de revue scientifique. Les revues « grand public », soucieuses de vendre leur produit, ont recours aux ressources des études marketing pour savoir si leurs lecteurs sont satisfaits et pourquoi oui ou pourquoi non. Le lecteur de revue scientifique, lui, n'est pas le payeur (c'est son institution). Il n'est pas même le prescripteur, puisque les revues sont achetées en fonction de leur classement, *impact factor*, etc., qui plus est au sein de systèmes complexes d'abonnements groupés. Si les éditeurs scientifiques surveillent, comme tous les éditeurs, les volumes de vente, ils ont avant tout l'œil sur les abonnements institutionnels. Ils n'accordent guère d'attention aux volumes de lecture, puisque la lecture n'est pas crucialement liée aux ventes. Seules les revues de second rang se targuent de leurs *downloads* ; les revues prestigieuses méprisent cet indicateur et mettent en avant leur facteur d'impact. Bref, ce lecteur dont les *editors* font tant de cas n'a jamais l'occasion de donner son avis, ni directement ni indirectement. Lorsque certains s'expriment réellement, ils le font en tant qu'auteurs d'articles, dans des articles publiés (par exemple Dane, 2011). Pour importants et respectables que soient ces avis, ils ne peuvent être pris comme représentatifs, puisqu'ils proviennent d'auteurs reconnus.

Dès lors, il est tentant d'imaginer que les lecteurs silencieux ne correspondent pas au désolant portrait qui se dégage de ce qu'en disent les *editors* comme Patriotta. On se prend à croire qu'ils prennent le temps de lire, qu'ils sont sensibles au style, qu'ils sont ouverts aux surprises et aux difficultés si celles-ci débouchent sur une valeur pour eux. On aimerait soutenir que :

Many audiences want to be startled, engaged, disturbed, and otherwise shocked out of their familiar habits. [...] This means that your writing can use difficulty, that managing clarity and difficulty can become an aspect of a given style. What matters is to know what you're doing and why [...].
(Hayot, 2014, p. 50)

À vrai dire, même si, dans l'absolu, le lecteur peut avoir cette ouverture que lui dénie les *editors* qui parlent en son nom, il est à craindre que ceci n'ait que peu d'importance. Bâillonné par le système éditorial, le lecteur n'a finalement la possibilité de s'exprimer que lorsqu'il devient lui-même évaluateur (*editor* ou plus fréquemment *reviewer*). Or, dans le contexte actuel, quelles sont les chances que le *reviewer* se souvienne alors, dans ses jugements et ses recommandations, du lecteur qu'il aimerait être ? Quelles sont les chances qu'il encourage les originalités d'écriture et qu'il s'affranchisse, même modestement, des principes qui régissent le genre ? De

la théorie néo-institutionnaliste à la psychologie sociale, tout nous dit au contraire que le rôle a de fortes chances de primer sur les préférences individuelles, pour autant qu'elles existent et soient suffisamment conscientes.

Résumons : pour l'auteur, prendre en compte le lecteur n'a rien d'évident, même si très pragmatiquement il se focalise sur le premier lecteur, le plus important, l'*editor-reviewer*. C'est tout d'abord une préoccupation difficile à intégrer dans l'élaboration d'un texte complexe (*curse of thinking*). Mais ceci n'est pas le plus redoutable : les cycles de réécriture viennent à bout de cette difficulté. L'inévitable écart d'information entre l'auteur et le lecteur (*curse of knowing*) est un problème plus retors. Encore pourrait-on le résoudre par le même moyen si le niveau d'information du lecteur pouvait être défini d'une manière ou d'une autre (ne serait-ce que par des essais). Mais ceci est utopique. En effet, l'auteur se trouve face à un lecteur fortement incertain : en principe un expert, mais en fait un expert imparfait, probablement même un *alter ego* ; cependant un *alter ego* moins averti sur nombre d'aspects du projet, donc un naïf à bien des égards ; cependant un naïf qui s'ignore et se tient probablement pour un expert. Incertain, ce lecteur a de plus une constitution curieuse, qu'on pourrait qualifier de gigogne : c'est à la fois un vrai lecteur qui lit pour lui-même et un lecteur de second degré, ou métalecteur, qui lit pour un lecteur hypothétique dont personne ne sait grand-chose en réalité mais sur lequel le métalecteur a pourtant des opinions tranchées. Voilà le défi que l'auteur doit relever au moment de proposer son article. Par la suite, s'il gagne le droit de jouer, il n'aura, au mieux, que trois ou quatre cycles d'interaction pour traiter ces multiples incertitudes.

Conclusion

Acceptons-les, ces incertitudes, puisque nous n'avons pas le choix. Prenons pragmatiquement les exigences des *editors* comme ligne de conduite. Elles mériteraient d'être discutées, bien entendu, et sans doute desserrées. Mais il n'est certainement pas raisonnable de demander au lecteur d'articles l'effort imposé à celui de Finnegans Wake. Je proposerais toutefois un petit amendement au principe selon lequel le texte doit présenter la meilleure lisibilité possible : des écarts doivent être possibles. Cependant, lorsque le texte s'écarte de cet objectif, ce doit être de manière délibérée afin de produire sur le lecteur des effets contribuant à la visée de l'auteur et compatibles avec la nature technique du texte. Cette position, plus réformatrice que révolutionnaire, autorise une certaine liberté tout en proscrivant les effets gratuits, même si l'appréciation de cette gratuité reste évidemment très incertaine. Elle introduit la possibilité d'effets divers (surprise, plaisir poétique, humour, etc.) à condition que le prix en termes cognitifs reste modeste ■



Château de Breteuil (7 juillet 2020)

Références

- Dane Erik (2011) “Changing the Tune of Academic Writing: Muting Cognitive Entrenchment”, *Journal of Management Inquiry*, vol. 20, n° 3, pp. 332-336.
- Douglas Yellowlees (2015) *The Reader’s Brain. How Neuroscience Can Make You a Better Writer*, Cambridge University Press.
- Gabriel Yiannis (2010) “Organization Studies: A Space for Ideas, Identities and Agonies”, *Organization Studies*, vol. 31, n° 6, pp. 757-775.
- Gurlyand Ilia (1904) “Reminiscences of A. P. Tchekhov”, *Teatr je iskusstvo*, n° 28 (11 juillet).
- Harley Bill & Cornelissen Joep (2019) “Reframing Rigor as Reasoning: Challenging Technocratic Conceptions of Rigor in Management Research” in Zilber Tammar B., Amis John M. & Mair Johanna [eds] *The Production of Managerial Knowledge and Organizational Theory: New Approaches to Writing, Producing and Consuming Theory*, Bingley, Emerald Publishing Limited, pp. 59-76.
- Hayot Eric (2014) *The Elements of Academic Style: Writing for the Humanities?* Columbia University Press.
- Kamler Barbara & Thomson Pat (2014, 2nd edition) *Helping Doctoral Students Write: Pedagogies for Supervision*, London, Routledge.
- Patriotta Gerardo (2017) “Crafting Papers for Publication: Novelty and Convention in Academic Writing”, *Journal of Management Studies*, vol. 54, n° 5, pp. 747-759.
- Pinker Steven (2014) *The Sense of Style: The Thinking Person’s Guide to Writing in the 21st Century*, London, Penguin Books.
- Rinck Fanny (2010) “L’analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux”, *Revue d’anthropologie des connaissances*, Vol 4, n° 3, pp. 427-450.
- Starbuck William H. (2003) “Turning Lemons Into Lemonade: Where is the Value in Peer Reviews?”, *Journal of Management Inquiry*, vol. 12, n° 4, pp. 344-351.
- Van Maanen John (1995) “Style as Theory”, *Organization Science*, vol. 6, n°1, pp. 133-143.

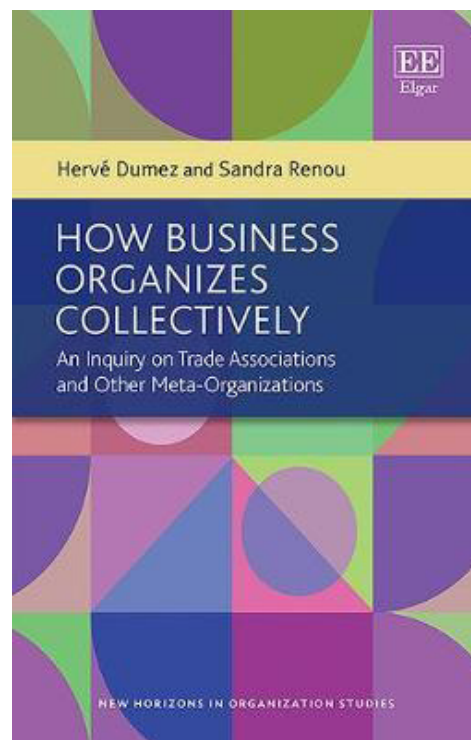
Action collective des entreprises et méta-organisations

Hervé Dumez & Sandra Renou
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

L'entreprise est souvent d'abord vue comme opérant individuellement sur un marché avec pour objectif de développer un avantage concurrentiel sur ses rivales. Pourtant, les entreprises développent également des stratégies hors marché (Baron, 2006 ; 2016), comme le *lobbying*, souvent collectives (Astley & Fombrun, 1983). Ce livre est une enquête sur la manière dont les firmes s'organisent collectivement pour mener des actions communes (syndicats professionnels, chambres de commerce et autres formes de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler des méta-organisations).

Que savons-nous de ce phénomène ? Étrangement, à intervalles réguliers, tous les vingt ou vingt-cinq ans, des chercheurs semblent redécouvrir l'importance du phénomène et appeler à de nouvelles recherches comme s'il était inconnu. Un auteur récent a ainsi pu écrire : « *the lack of research on trade associations is lamentable* » (Barnett, 2013, p. 214). En 2018, un numéro spécial du *Journal of Management Inquiry* a relancé le sujet en expliquant « *why trade associations matter* ». Le phénomène n'est pourtant pas nouveau et il a été étudié depuis longtemps.

Ce fut le cas avec Naylor (1921) alors que la Première Guerre mondiale avait vu l'action collective entre firmes prendre une importance considérable. Puis on revint sur le phénomène à la sortie de la Seconde Guerre mondiale (McRobie, 1957) et un peu plus tard avec Galambos (1966). Dans les années 1980, l'industrie américaine a subi les coups de boutoir de l'industrie japonaise et l'on s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'un choc entre un système économique fondé sur la concurrence et un système japonais où l'action collective était plus forte. Lynn et McKeown (1988) ont alors comparé le fonctionnement des syndicats professionnels américains et japonais avec, à la même époque, les travaux de Aldrich et Staber (1988) prenant l'approche de l'écologie des populations et ceux de Streeck et Schmitter (1985a ; 1985b) dans une optique d'économie politique. Streeck et Schmitter pensaient avoir identifié un nouvel ordre social, « *a corporative-associative order* », fait d'interactions multiples entre organisations, d'action collective. Avec la montée en puissance des questions environnementales et des questions de développement durable, la recherche sur l'action collective des firmes connaît un nouveau développement dans la



période récente (Bennett, 1995 ; 2011 ; Nash, 2002 ; Spillman, 2012 ; Barnett, 2013). Mais, le paradoxe veut que chaque vague de recherche, et l'actuelle n'y manque pas, explique que l'on sait peu de chose sur l'action collective des firmes et qu'il faut relancer les recherches.

C'est sans doute que si le phénomène n'est ni nouveau, ni inconnu, il reste pourtant mal connu. Cela vient du fait que cette connaissance est extrêmement dispersée, entre disciplines (histoire, science politique, économie, management) et même à l'intérieur de chaque discipline. Certains historiens, par exemple, se sont spécialisés dans l'histoire des syndicats professionnels (Galambos, 1966 ; Aldrich *et al.*, 1994 ; McCormick, 1996). D'autres ont étudié les chambres de commerce (Bennett, 1995 ; Lacombrade, 2002 ; Bennett, 2011). Mais, même quand ils ont étudié les deux (c'est le cas de Robert J. Bennett), ils n'ont pas cherché à étudier les deux types d'organisation comme appartenant à une catégorie plus générale, celle des dispositifs organisant l'action collective des entreprises. Par ailleurs, les historiens n'ont souvent pas noté l'apparition dans la période récente de nouveaux dispositifs (Berkowitz *et al.*, 2017).

La science politique s'est intéressée aux groupes d'intérêts (Berry & Wilcox, 2018). Parmi eux, on trouve les syndicats professionnels (*trade associations*) représentant les intérêts des firmes, mais aussi les autres groupes d'intérêts (associations de consommateurs, de malades, de défenseurs de l'environnement, etc.). La catégorie a donc tendance à dissoudre les groupes d'intérêts spécifiques aux entreprises parmi tous les autres. D'un côté, elle éclaire le phénomène qui nous intéresse en le replaçant dans le cadre de la philosophie politique héritée du XVIII^e siècle et de l'apparition des premières démocraties modernes, les révolutions américaine et française. La notion de groupe d'intérêt permet alors de poser la question de l'impact de ces groupes, positif comme négatif, sur les politiques menées dans nos démocraties. Elle peut d'ailleurs être utilisée de manière symétrique au niveau économique : Olson (1982) a ouvert un champ de recherche concernant l'impact possible des groupes d'intérêts, et notamment de ceux qui représentent les entreprises, sur la dynamique macro-économique. Mais, d'un autre côté, la catégorie « groupe d'intérêt » est trop large pour rendre compte de la spécificité des organisations représentant des entreprises.

La théorie des organisations a produit ces dernières années un concept intéressant pour penser l'action collective entre firmes, celui de méta-organisation (Ahrne & Brunsson, 2005 ; 2008 ; Dumez, 2008 ; Berkowitz & Dumez, 2016). Une méta-organisation est une organisation dont les membres sont des organisations, pas des individus. En ce sens, les syndicats professionnels, les chambres de commerce appartiennent à cette catégorie. Deux points caractérisent cette forme organisationnelle : il peut exister un phénomène de concurrence entre la méta-organisation et ses membres (cela peut être le cas entre une firme et un syndicat professionnel au niveau des stratégies hors-marché, comme le *lobbying* par exemple) ; par ailleurs, les méta-organisations dépendent fortement de certains de leurs membres (si une très grosse entreprise décide de quitter le syndicat professionnel qui représente le secteur, celle-ci ne peut plus réellement prétendre représenter le secteur et risque de disparaître). La notion de méta-organisation est d'une très grande utilité comme catégorie empirique et comme concept. Néanmoins, deux problèmes se posent. D'une part, les syndicats professionnels et chambres de commerce ont fonctionné durant tout le XIX^e siècle plutôt comme des clubs de dirigeants d'entreprise, des clubs d'entrepreneurs individuels, plutôt que comme des organisations dont les membres étaient les entreprises elles-mêmes. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que les syndicats professionnels et les

chambres de commerce deviennent de réelles méta-organisations : leurs membres ne sont plus simplement les chefs d'entreprise mais les entreprises elles-mêmes et elles se dotent en outre d'un *staff* administratif. Donc la notion de méta-organisation ne s'applique aux syndicats professionnels et aux chambres de commerce qu'à partir de ce tournant. Mais, d'autre part, la notion de méta-organisation présente le même problème que celle de groupe d'intérêt : elle ne recouvre pas seulement les organisations supportant l'action collective des firmes. Ahrne et Brunsson mentionnent par exemple l'Universal Postal Union et l'Union Européenne (pour eux, les États sont des organisations et, à ce titre, l'Union Européenne, organisation dont les membres sont des organisations, est une méta-organisation).

Plusieurs disciplines (histoire, science politique, économie, théorie des organisations et management) ont donc produit un ensemble de connaissances sur les organisations d'action collective entre firmes. Mais si la connaissance est abondante, elle est dispersée (ces disciplines ne dialoguent pas beaucoup entre elles) et l'objet à étudier n'est pas clairement délimité. D'où ce livre. Il repose sur trois idées : tout d'abord, il convient de construire une catégorie empirique qui permette de donner des contours moins flous au phénomène ; ensuite, il faut donner de ce phénomène une vue synoptique, une vue d'ensemble, permettant de rendre compte de sa diversité. Enfin, il convient de donner des éléments de compréhension du fonctionnement de ce type d'organisation particulier qu'est une méta-organisation.

Tout au long de ce livre, l'expression employée est celle de « *Firms' Collective Action Devices* » (FCAD). Il s'agit en effet de s'intéresser à une action collective particulière, celle des entreprises, en focalisant l'analyse sur les dispositifs organisationnels qui rendent cette action possible et efficiente. Depuis l'origine de l'économie moderne, pour organiser leur action collective, les entreprises ont utilisé deux formes prototypes de dispositifs : le syndicat professionnel et la chambre de commerce. Tout se passe comme si les entreprises et leurs dirigeants avaient besoin de deux choses à la fois pour fonctionner : savoir ce qui se passe dans leur secteur et défendre l'intérêt collectif de ce secteur (d'où le syndicat professionnel), savoir ce qui se passe dans les autres secteurs et agir dans l'intérêt collectif de tous les secteurs (d'où la chambre de commerce). Une firme automobile a besoin de connaître les problèmes qui sont propres au secteur de l'automobile, et adhèrera donc au syndicat professionnel des constructeurs automobiles. Mais elle a également besoin de savoir quels problèmes touchent d'autres secteurs, le bâtiment, la distribution, la mode, et qui pourraient toucher l'automobile à l'avenir. Du coup, elle va adhérer également à une chambre de commerce, ou à d'autres sortes de clubs dont les membres sont des entreprises de secteurs très divers. Ces deux prototypes historiques fondamentaux, syndicat professionnel et chambre de commerce, ne représentent qu'une partie de la diversité des FCAD (Berkowitz & Dumez, 2015). Dans la période récente, sont apparus des méta-organisations regroupant les firmes d'un seul secteur (et donc proches du prototype qu'est le syndicat professionnel) mais spécialisés dans un type de problème, par exemple environnemental, alors que les syndicats professionnels entendent traiter l'ensemble des problèmes rencontrés par les firmes du secteur, et pas seulement un seul problème (Berkowitz *et al.*, 2017). Puis sont apparus des FCAD multi parties prenantes, dans lesquels les firmes des divers secteurs (on est donc proche du prototype de la chambre de commerce) jouent souvent un rôle clef, mais en interagissant avec d'autres acteurs, les États, les ONG, les milieux académiques. On est là aux frontières de la notion de FCAD puisque l'action collective se fait à la fois entre firmes, et

entre firmes et autres acteurs, ce qui est le principe du « *multistakeholderism* » (Utting, 2002 ; Raymond & DeNardis, 2015). La notion de FCAD nous permet donc de recouvrir la diversité même des formes organisationnelles que peut revêtir l'action collective entre firmes, jusqu'à la situation frontière de *multistakeholderism*. La construction de cette catégorie empirique est la condition pour comprendre le phénomène de l'action collective entre entreprises. Elle permet de rapprocher les deux prototypes historiques, le syndicat professionnel et la chambre de commerce, et de suivre l'apparition de formes organisationnelles plus récentes. À l'aide de cette catégorie, il devient possible de donner une vue synoptique du phénomène qu'est l'action collective entre firmes.

Cette vue synoptique, on le voit, porte d'abord sur l'histoire : il s'agit de suivre les FCAD depuis leur origine, de voir comment ils se sont transformés en véritables méta-organisations au début du XX^e siècle, comment les deux guerres mondiales ont renforcé leur rôle, puis comment sont apparues de nouvelles formes dans la période récente. Cette approche historique permet de relativiser les thèses selon lesquelles le phénomène serait nouveau, ou prendrait une ampleur nouvelle. Mais cette vue synoptique ne se réduit pas seulement à l'histoire. Il convient en effet de comprendre ce que l'on peut dire de l'impact des FCAD dans le fonctionnement politique des démocraties modernes et dans la dynamique des économies contemporaines. Nombre de chercheurs défendent l'idée que les problèmes actuels en matière d'environnement et en matière de climat, les méta-problèmes au sens de Cartwright (1987), exigent pour être résolus l'action collective des firmes et donc l'implication active des FCAD (Nash, 2002 ; Prakash & Potoski, 2007). Mais, d'une part, il n'y a rien là de vraiment nouveau : dans les années 1920, les *trade associations* s'occupaient déjà par exemple de management des déchets (Naylor, 1921, p. 116). D'autre part, les théoriciens de la politique moderne et les révolutionnaires américains et français (Madison, Le Chapelier) directement inspirés de Rousseau, ont identifié avec pertinence les problèmes potentiels pour le fonctionnement des démocraties des groupes organisés : ils peuvent peser sur les gouvernements, les parlementaires et les administrations pour orienter les décisions politiques dans le sens de leur intérêt, au détriment d'autres groupes ou communautés moins organisés. C'est le cas des syndicats professionnels,

aux moyens souvent importants et influents, face aux intérêts des consommateurs beaucoup plus diffus et inorganisés. La révolution française avait donc décidé de les interdire purement et simplement. Durant la quasi-totalité du XIX^e siècle en France, syndicats ouvriers comme syndicats professionnels furent interdits. Mancur Olson (1982) a quant à lui été le premier économiste à s'interroger sur l'impact possible des FCAD sur la dynamique de l'économie. Son idée centrale était que les dispositifs portant l'action collective des firmes ont tendance à se multiplier et à s'institutionnaliser au fil du temps. Ils parviennent ainsi à détourner la richesse produite en se créant des situations de



L'entente cordiale dans le fumoir : Henri de Breteuil, Le Prince de Galles et Léon Gambetta, Château de Breteuil (7 juillet 2020)

rentes. Non seulement l'allocation des ressources est alors sous-optimale mais en dynamique la croissance tend à ralentir. La forte croissance des pays vaincus après la Seconde Guerre mondiale, celle de l'Allemagne et du Japon, s'expliquerait selon lui par la destruction des FCAD au moment de la défaite. Les études empiriques qui ont suivi ont contesté les résultats obtenus par Olson. Lynn et McKeown (1988) ont par exemple montré la continuité des FCAD japonaises entre la période d'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre : dans de nombreux secteurs, ils ont perduré, souvent avec les mêmes dirigeants, en changeant juste de nom. L'impact global des FCAD sur les politiques menées par les États et sur les économies apparaît difficile à évaluer. Ce que montre la vue synoptique du phénomène est que l'action politique doit être analysée et évaluée en sous-systèmes (une ou plusieurs administrations s'appuyant sur un ou plusieurs FCAD) et qu'au niveau de ces sous-systèmes des FCAD peuvent jouer un rôle important et décisif en défendant très efficacement les intérêts d'un secteur particulier.

Comme souligné, ce livre tente donc de rassembler les connaissances dispersées sur l'action collective des firmes en s'appuyant sur la catégorie empirique de FCAD. Mais il faut ensuite aller plus loin et essayer de construire une théorie du fonctionnement, de la dynamique et de l'action des FCAD. D'un point de vue méthodologique, la tâche n'est pas facile. Les FCAD, on l'a vu, sont diverses. Aborder cette diversité en rassemblant des données est à la fois intéressant et frustrant. Spillman (2012) l'a fait pour les syndicats professionnels américains. Elle a étudié tout ce que produisent ces organisations en matière d'information, ce qui permet le traitement d'une masse de données. Mais, faisant ce choix méthodologique, elle n'a pas eu accès au fonctionnement interne des syndicats professionnels ni à leur action (le *lobbying* et les négociations avec les pouvoirs publics, par exemple). Nous avons choisi d'étudier un cas, celui d'un syndicat professionnel français, le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER). Bien évidemment, un cas ne permet pas de rendre compte de la diversité des FCAD. En même temps, le pari méthodologique est qu'à partir d'un cas, on puisse tirer des enseignements, même limités, sur tous les autres cas – *et ab uno disce omnes*, comme le suggérait Virgile. Pourquoi avoir choisi ce cas-là ? Prendre une perspective longue, comme l'a fait McCormick (1996), permet de comprendre la dynamique, et notamment de mettre en évidence d'éventuelles périodes de mise en sommeil dans le fonctionnement d'un FCAD. Par contre, le risque est de ne pas pouvoir interroger les acteurs et de passer à côté de la manière dont ils vivent le fonctionnement et la dynamique de l'organisation. Prendre une perspective courte permet d'interroger ces acteurs, mais ne permet pas d'avoir le recul suffisant pour étudier la dynamique de l'organisation. Le SER a été créé en 1993. Notre recherche s'est déroulée de 2017 à 2019. Il s'est donc écoulé vingt-cinq ans entre la création du syndicat professionnel et notre étude. Cette durée est suffisamment courte pour nous avoir permis de rencontrer les acteurs qui ont créé l'organisation, puis tous les présidents qui se sont succédés jusqu'à aujourd'hui. Elle est suffisamment longue pour nous avoir donné le recul permettant de mettre en évidence les points de basculement dans la dynamique du syndicat professionnel. On avance souvent l'idée qu'un syndicat de ce genre « représente » un secteur. Mais, au moment de la création de l'organisation, le secteur n'existe quasiment pas et on peut dire à l'inverse que c'est le syndicat professionnel qui fait exister le secteur, autant que le secteur donne naissance au syndicat. C'est à partir de cette étude de cas que nous avons essayé de

comprendre le fonctionnement d'une méta-organisation, sa dynamique et ses formes d'action.

Sur le plan du fonctionnement, les méta-organisations structurant l'action collective des firmes sont des organisations très particulières. Par certains côtés, elles ressemblent aux organisations traditionnelles : elles ont un *staff* administratif, dirigé par un secrétaire général ou un directeur général. Par d'autres côtés, le fait que les membres soient des entreprises, que ces membres cherchent à éviter ou limiter tout phénomène hiérarchique entre eux, que l'adhésion soit volontaire et peu coûteuse, ces organisations diffèrent profondément d'une organisation classique, une entreprise ou même une université ou un hôpital. Elles prennent leurs décisions sur la base de négociations longues et de l'obtention du consensus, en étant souvent menacées d'une sortie des membres ou d'une scission avec création d'une nouvelle méta-organisation. Pour comprendre ce fonctionnement particulier, nous avons mobilisé le concept d'hétérarchie. La hiérarchie suppose entre les membres des organisations classiques des rapports verticaux avec obéissance de l'échelon inférieur aux décisions prises par l'échelon supérieur. Même si, dans la réalité, les choses sont évidemment bien plus compliquées, ce que Mary Parker Follett avait déjà bien vu dans les années 1920 (Follett, 2013). L'hétérarchie repose au contraire sur des relations horizontales sans qu'un acteur ait le pouvoir d'imposer quelque chose aux autres, le droit de veto étant souvent appliqué et les décisions étant prises à la suite d'après négociations, sur la base d'un consensus final. Il n'existe sans doute pas d'hétérarchie pure, et en pratique – c'est le cas dans les méta-organisations – hétérarchie et hiérarchie se combinent. Toute la difficulté est de comprendre comment. La notion d'hétérarchie éclaire en tout cas le fonctionnement des méta-organisations.

Mais ce fonctionnement n'est pas stable au fil du temps. Les méta-organisations évoluent, et il faut rendre compte de leur dynamique. Pour traiter ce problème, nous avons analysé l'évolution du Syndicat des Énergies Renouvelables sur vingt-cinq ans, en nous appuyant sur le témoignage des acteurs que nous avons interrogés et en utilisant un modèle de coûts/bénéfices de l'action collective. Adhérer à un syndicat professionnel entraîne des coûts directs, essentiellement la cotisation. Ce coût est généralement faible rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise (et souvent, les petites entreprises paient proportionnellement moins que les grandes). Par contre, l'adhésion suppose aussi des coûts indirects : le temps passé par les dirigeants de l'entreprise dans les réunions du conseil d'administration, des comités, des *task forces*, etc. Ce coût moins visible peut être élevé. Les bénéfices créés par l'action collective sont individuels : l'accès privilégié de la firme à des informations qui peuvent être importantes pour elle, la possibilité de faire entendre sa voix, de favoriser ou de bloquer une décision. Les bénéfices sont également collectifs : si l'action collective améliore la réputation du secteur dans son ensemble, chaque firme en bénéficie indirectement. De même si une négociation avec les pouvoirs publics aboutit à une politique favorisant l'essor du secteur ou si elle aboutit à bloquer une mesure politique qui aurait pu lui porter atteinte, chaque firme en bénéficie indirectement. La structure de ces coûts directs et indirects et de ces bénéfices individuels directs ou collectifs indirects, évolue au cours du temps. Elle constitue le facteur explicatif principal de la dynamique complexe des méta-organisations depuis leur création à leur développement, en passant par leur mise en sommeil possible.

L'étude du fonctionnement des FCAD ne serait pas complète si une analyse de leur action concrète n'était pas menée. Les FCAD, depuis leur apparition, combinent

un bouquet de fonctions diverses, qui peut changer au cours du temps. Les deux principales sont l'échange et la production d'information et la recherche d'une influence sur l'environnement politique, institutionnel, culturel, qui entoure les entreprises en général et les industries en particulier. Les deux sont liées : pas d'influence sans l'appui d'information et de savoir, pas d'information et de savoir « purs » sans intention d'influencer. Au niveau de l'influence et du *lobbying*, il faut distinguer l'action relationnelle, continue, des FCAD auprès des échelons administratifs et politiques pertinents, et l'action transactionnelle dans les phases de négociations intenses avec les pouvoirs publics. Notre analyse montre que la création d'une dissymétrie d'information et de savoir entre la méta-organisation et les pouvoirs publics est ici décisive ■

Références

- Ahrne Göran & Brunsson Nils (2005) "Organizations and Meta-Organizations", *Scandinavian Journal of Management*, vol. 21, n° 4, pp. 429-449.
- Ahrne Göran & Brunsson Nils (2008) *Meta-Organizations*, Cheltenham, Glos (UK)/ Northampton (MA), Edward Elgar Publishing.
- Aldrich Howard & Staber Udo (1988) "Organizing business interests: Patterns of trade association foundings, transformations, and deaths" in Carroll Glenn R. [ed] *Ecological Models of Organization*, Cambridge (MA), Ballinger, pp. 111-126.
- Aldrich Howard, Zimmer Catherine, Staber Udo & Beggs John (1994) "Minimalism, Mutualism, and Maturity: The Evolution of the American Trade Association Population in the 20th Century", in Baum Joel & Singh Jitendra [eds] *Evolutionary Dynamics of Organization*, New York, Oxford University Press, pp. 223-239.
- Astley W. Graham & Fombrun Charles J. (1983) "Collective Strategy: Social Ecology of Organizational Environments", *Academy of Management Review*, vol. 8, n° 4, pp. 576-587.
- Barnett Michael L. (2013) "One Voice, but Whose Voice? Exploring what Drives Trade Association Activity", *Business & Society*, vol. 52, n° 2, pp. 213-244.
- Baron David P. (2006, 5th ed) *Business and its Environment*, Upper Saddle River (NJ), Prentice Hall.
- Baron David P. (2016) "Strategy beyond Markets: A Step Back and a Look Forward", in De Figueiredo John M., Lenox Michael, Oberholzer-Gee Felix & Vanden Bergh Richard G. [eds] *Strategy Beyond Markets (Advances in Strategic Management, Volume 34)*, Emerald Group Publishing, pp. 1-54.
- Bennett Robert J. (1995) "The Logic of Local Business Associations: The Analysis of Voluntary Chambers of Commerce", *Journal of Public Policy*, vol. 15, n° 3, pp. 251-279.
- Bennett Robert J. (2011) *Local Business Voice: The History of Chambers of Commerce in Britain, Ireland, and Revolutionary America, 1760-2011*, Oxford, Oxford University Press.
- Berkowitz Héloïse & Dumez Hervé (2015) "La dynamique des dispositifs d'action collective entre firmes : le cas des métaorganisations dans le secteur pétrolier", *L'Année Sociologique*, vol. 65, n° 2, pp. 333-356.
- Berkowitz Héloïse & Dumez Hervé (2016) "The Concept of Meta-Organization: Issues for Management Studies", *European Management Review*, vol. 13, n° 2, pp. 149-156.
- Berkowitz Héloïse, Bucheli Marcelo & Dumez Hervé (2017) "Collectively Designing CSR Through Meta-Organizations: A Case Study of the Oil and Gas Industry", *Journal of Business Ethics*, vol. 143, n° 4, pp. 753-769.
- Berry Jeffrey M. & Wilcox Clyde (2018, 6th ed) *The Interest Group Society*, New York: Routledge.
- Cartwright T. J. (1987) "The lost Art of Planning", *Long Range Planning*, vol. 20, n° 2, pp. 92-99.
- Dumez Hervé (2008) "Les méta-organisations", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 4, n°3, pp. 31-36.
- Follett Mary Parker (2013) *Dynamic Administration. The Collected Papers of Mary Parker Follett edited by Henry C. Metcalf & L. Urwick*, Mansfield Centre (CT), Martino Publishing.

- Galambos Louis (1966) *Competition and Cooperation: The Emergence of a National Trade Association*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press.
- Lacombrade Philippe (2002) *La chambre de Commerce, Paris et le capitalisme français (1890-1914)*, Thèse de doctorat en histoire, Nanterre, Université Paris 10.
- Lynn Leonard H. & McKeown Timothy J. (1988) *Organizing Business: Trade Associations in America and Japan*, Washington, American Enterprise Institute for Policy Research.
- McCormick Lynn E. (1996) *A Life-Cycle Model of Manufacturing Networks and Chicago's Metalworking Industry*, Cambridge, MIT, Department of Urban Studies and Planning, PhD Dissertation.
- McRobie George [ed] (1957) *Industrial Trade Associations. Activities and Organization*, London, George Allen and Unwin LTD.
- Nash Jennifer (2002) *The Emergence of Trade Associations as Agents of Environmental Performance Improvement*, Cambridge, MIT Sociotechnical Systems Research Center. <http://hdl.handle.net/1721.1/1604>.
- Naylor Emmett Hay (1921) *Trade Associations: Their Organization and Management*, New York, The Ronald Press Company.
- Olson Mancur (1982) *The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation and Social Rigidities*, New Haven, Yale University Press.
- Prakash Aseem & Potoski Matthew (2007) "Collective Action through Voluntary Environmental Programs: A Club Theory Perspective", *The Policy Studies Journal*, vol. 35, n° 4, pp. 773-792.
- Raymond Mark & DeNardis Laura (2015) "Multistakeholderism: Anatomy of an Inchoate Global Institution", *International Theory*, vol. 7, n° 3, pp. 572-616.
- Spillman Lyn (2012) *Solidarity in Strategy: Making Business Meaningful in American Trade Associations*, Chicago, University of Chicago Press.
- Streeck Wolfgang & Schmitter Philip C. [eds] (1985a) *Private Interest Government: Beyond Market and State*, London, Sage.
- Streeck Wolfgang & Schmitter Philippe C. (1985b) "Community, Market, State-and Associations? The Prospective Contribution of Interest Governance to Social Order", *European Sociological Review*, vol. 1, n° 2, pp. 119-138.
- Utting Peter (2002) *Regulating Business via Multistakeholder Initiatives: A Preliminary Assesment*, Geneva, United Nations Research Institute for Social Development.

Reconstruire un public par les sciences sociales et de gestion : l'invitation à une enquête pluriséculaire À propos de *Capital et Idéologie* de Thomas Piketty¹

Rémi Jardat

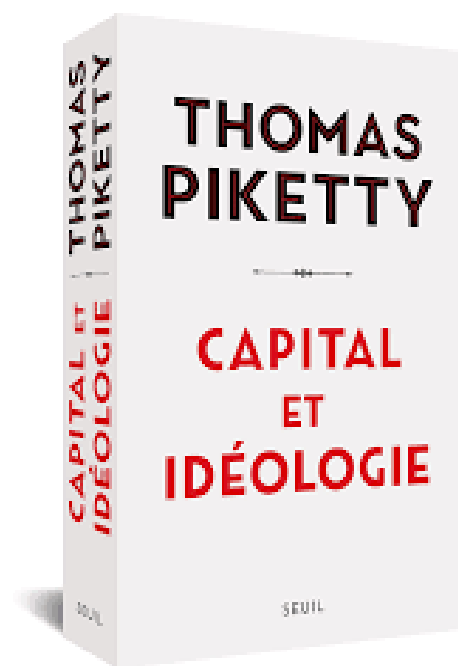
Université d'Evry-Paris Saclay, laboratoire LITEM (E. A. n° 7363)

1. Ce texte a gagné beaucoup en clarté (certes insuffisante) grâce aux suggestions de Julienne Brabet que je remercie par ailleurs pour ses encouragements incessants à poursuivre l'aventure intellectuelle.

Introduction

Les sciences de gestion peuvent-elles se réclamer d'une substantielle utilité pour aider nos sociétés à relever les défis géopolitiques, environnementaux, sanitaires du XXI^e siècle ? Oser poser cette question constitue-t-il seulement un préalable légitime ? Paradoxalement, il se pourrait que nous trouvions des éléments de réponse en nous inspirant du nouveau maître-ouvrage d'un économiste, résolument transdisciplinaire, mais qui ignore à ce stade assez radicalement tous les travaux produits par notre discipline.

Paru à l'automne 2019, *Capital et idéologie* avait, à l'été 2020, fait l'objet de peu de recensions académiques. On relève tout d'abord deux articles assez favorablement critiques, l'un du sociologue Christian Baudelot (2020) et l'autre d'un inspecteur des finances dans une revue de sciences administratives (Barilari, 2019). À notre connaissance, outre l'analyse raisonnée de Brisset (2020), la seule réaction d'un économiste qui semble avoir lu au moins une partie de l'ouvrage est celle de Jean Pisani-Ferry (2019), plutôt focalisé sur les conditions de (non-) faisabilité des mesures proposées en fin d'ouvrage. Cela s'explique, espérons-le, par le temps de digestion que nécessitent ces 1 200 pages, assez denses bien qu'écrites avec une très grande clarté et sans jargon de spécialiste. Dans la presse, au contraire, les nombreuses réactions d'économistes ou de managementistes, outre qu'elles ont été manifestement trop précoces pour que leurs auteurs puissent avoir réalisé la lecture sérieuse d'un travail aussi substantiel et novateur, ont eu jusqu'à ce jour un caractère quelque peu inquiétant. Si des personnes très bien formées et détenant des pouvoirs d'influence importants sur les politiques publiques réagissent de manière aussi superficielle, voire grossière², à un travail aussi important et sagement réformiste, on peut s'interroger sur le caractère éclairé des décisions prises au sein des appareils de la Grande Nation des Lumières.



2. Par charité pour ces auteurs, dont le risque de figurer dans un futur *dictionnaire des idées reçues* ne serait pas négligeable, nous ne mentionnons ici ni les références précises de ces textes ni les noms de ceux qui les ont produits.

Cet ouvrage est pourtant précieux en ce qu'il pose conjointement, à travers une enquête pluridisciplinaire très étayée statistiquement et historiquement, les questions concernant les grandes bifurcations de notre siècle : adaptation aux chocs environnementaux ou effondrements sociaux et politiques, poursuite du développement ou régression (y compris des pays les plus avancés), approfondissement démocratique ou prise du pouvoir par des coalitions autoritaires et racistes. Le présent article se veut l'amorce d'une conversation entre les sciences de gestion et l'enquête de Thomas Piketty.

Nous proposerons d'abord un résumé de cet ouvrage qui prend la forme d'un grand « récit alternatif » reconstruit face à un « grand récit propriétaire et méritocratique » (*op. cit.*, p. 13) ne suffisant plus aujourd'hui, selon l'auteur, à faire tenir nos sociétés. Mais parce qu'un grand récit ne peut exercer d'emprise durable sans un corps de concepts, d'arguments, et notamment de propositions nomologiques (lois hypothétiques), nous procéderons ensuite à l'analyse de l'armature conceptuelle et théorique de l'ouvrage. Cette armature a d'autant plus de force et de validité qu'elle mêle, dans une même enquête, faits et valeurs. D'où un troisième point, celui de la méthodologie et de l'exposition des arguments dans l'ouvrage : le sous-texte émotiviste qui soutient ce récit, participe légitimement et efficacement de la démonstration. Piketty ose des gestes inspirants pour la recherche en gestion.

La conclusion amorce une discussion quant à la logique pragmatiste de l'enquête et aux points de rencontre empiriques et théoriques avec des sciences de gestion dont les travaux sont radicalement ignorés dans ce texte, et notamment sur la question de la démocratie en entreprise.

Le Grand Récit Alternatif : l'anomalie du néo-propriétarisme

Thomas Piketty attribue pour une large part le succès des révolutions conservatrices reagan-thatchériennes à un « *grand récit propriétaire et méritocratique* » (*op. cit.*, p. 13), face auquel « *la reconstruction d'un grand récit alternatif* » (*op. cit.*, p. 14) lui paraît indispensable. Un grand récit – c'est là aussi tout son avantage paradoxal – se prête à des présentations courtes. C'est pourquoi nous exposerons les grandes lignes du contenu de l'ouvrage de Thomas Piketty sous la forme d'un grand récit alternatif reconstitué par nos soins et qui reflète le point de vue particulier d'un lecteur européen sur un travail d'ambition planétaire.

Prologue : l'idéologie

Avant le commencement, il y a un constat intemporel : « *chaque société humaine doit justifier ses inégalités, il faut leur trouver des raisons, faute de quoi c'est l'ensemble de l'édifice politique et social qui menace de s'effondrer* » (Première phrase de l'ouvrage). Puis commence le temps historique avec, sur tous les continents (mais pas en même temps), des sociétés de type ternaire « *se constituant de trois groupes sociaux distincts, chacun remplissant des fonctions essentielles au service de la communauté, et indispensable pour sa perpétuation : le clergé, la noblesse et le tiers état.* » (*op. cit.*, p. 72). L'idéologie qui permet à ces sociétés de tenir en justifiant leurs inégalités est dite « trifonctionnelle ».

Épisode 1 : Une fiscalité plus efficace débloque l'avancée technologique et militaire de l'Europe (l'impôt passe de 1 % à 10 %-20 % du revenu national)

Au fil de l'histoire, toutes ces sociétés se développent socio-économiquement ce qui les conduit à sortir du système trifonctionnel. L'Europe moderne est la première à

le faire, parce qu'elle est la seule à connaître une accélération du développement à partir des Temps Modernes, qui lui fait franchir un certain seuil. Ce seuil n'a été atteint que parce que les États européens, pour financer leurs guerres intestines, construisent un appareil d'État capable de passer de 1 % à 10 % de prélèvements obligatoires. Cette ressource catalyse et entretient une dynamique endogène faite de sauts technologiques, industriels, militaires et aussi éducatifs par lesquels l'État se renforce et peut en retour accélérer ces développements.

Épisode 2 : Au XIX^e siècle, le propriétaire libère l'entreprise, il accompagne et nourrit la domination occidentale

Fort de l'avantage conféré au premier à franchir ce seuil, le continent européen asservit le reste de la planète, notamment en prélevant ses ressources naturelles, et crée une division du travail mondial concentrant la richesse dans une logique de tributs militaires qui se poursuit jusqu'à la Première Guerre mondiale. Pour les autres civilisations, la sortie du système trifonctionnel est exogène et brutale. La Chine vertueuse mais sous-fiscalisée à 1 % du Revenu National ne peut résister aux canonnières européennes et se voit soumise à des trafiquants d'opium au XIX^e siècle. L'Inde voit son développement endogène gravement perturbé par le colonisateur qui fige en castes étanches des systèmes de solidarités autrefois beaucoup plus fluides. Le développement des États occidentaux est au XIX^e siècle soutenu par une nouvelle architecture de droit qui sacralise la propriété et libère l'initiative entrepreneuriale. À l'idéologie trifonctionnelle a succédé une idéologie propriétaire, en osmose avec un nouveau régime politique où seuls les grands propriétaires votent : le système censitaire. Dès cette époque, le Royaume-Uni opère des choix d'endettement et de fiscalité spécifiques – entraînant notamment un sous-investissement éducatif – qui ralentissent son développement et conduisent à son déclassement progressif face à l'Allemagne.

Épisode 3 : Au XX^e siècle « social-démocrate », un nouveau seuil de prélèvements obligatoires (30-40 % du revenu national) conduit à des niveaux de croissance et de développement inégaux

Au cours du XX^e siècle, les États occidentaux et certains États occidentalisés mais non colonisés (Japon) franchissent un nouveau seuil de développement qu'accompagne et permet un nouveau seuil de prélèvements obligatoires à 30-40 % : ce qui était impensable en 1900, du fait de la sacralisation excessive de la propriété, devient inévitable en 1914 avec l'apparition d'impôts progressifs. Il en résulte un nouveau saut éducatif et technologique qui creuse dans la durée l'avance technologique de l'Occident. Quelle que soit leur couleur politique, les régimes occidentaux qui ont su désacraliser la propriété et augmenter les prélèvements obligatoires au service du développement (éducation, technologie, santé, infrastructures, etc.) vivent sous une nouvelle idéologie, définie comme « social-démocrate », en phase avec la démocratie du suffrage universel. Cette progressivité inédite de l'impôt alimente les moteurs d'une croissance économique et d'un niveau de développement sans commune mesure avec ceux des périodes précédentes, dans un champ politique où s'affrontent un centre gauche élu par les classes moyennes et populaires favorables à un toujours plus d'égalité, et un centre droit des classes moyennes et supérieures, soucieuses de modérer cette même évolution. Mais la « social-démocratie » est pour une bonne part improvisée, incomplète et cloisonnée internationalement. C'est en somme une idéologie bienfaisante mais qui manque de robustesse.

Épisode 4 : À la charnière des xx^e et xxi^e siècles, le néo-proprétarisme triomphe et les prélèvements obligatoires stagnent ou baissent. La croissance baisse, les revenus de la majorité des populations occidentales stagnent, l'avance éducative et technologique disparaît, la démocratie est menacée

La juxtaposition de modèles « sociaux-démocrates » insuffisamment pensés ne résiste pas à partir des années 1980 à la montée d'une idéologie néo-proprétariste. Celle-ci, mieux structurée parce que longuement incubée intellectuellement, met fin à la croissance des prélèvements obligatoires et surtout à la progressivité de l'impôt. La concentration de richesse repart de plus belle, en même temps que la croissance économique ralentit fortement, la nouvelle épargne des riches étant moins correctement allouée que la ressource publique. En effet, contrairement aux préférences des plus riches, l'emploi des fonds publics est démocratiquement débattu, reflète mieux l'intérêt général et soutient donc mieux le développement. De cette situation résulte notamment un freinage (voire une régression) éducatif, qui fait perdre aux Occidentaux leur avance technologique sur ceux des pays asiatiques qui ont su investir dans leur rattrapage éducatif (Japon, Corée, Chine mais pas l'Inde qui suit la tradition britannique de sous-investissement dans ce domaine). Cette stagnation prive d'espoir de larges pans des populations occidentales, que le système politique ne représente plus et qui se sentent abandonnés : les partis de centre gauche ne vivent plus que sur la partie de leur électorat ayant connu une ascension sociale. Ils sont devenus les partis des diplômés et convergent, dans leur ligne économique, avec les partis de centre droit. L'alternative politique se déplace alors vers un espace de débat résiduel : l'acceptation ou le refus de la diversité ethnique. Les extrêmes-droites autoritaires arrivent aux portes du pouvoir et contaminent par leurs thématiques l'ensemble du champ politique, au détriment des clivages relatifs au progrès social qui sont de plus en plus marginalisés. Au sortir de l'échec communiste, les pays d'Europe Centrale et Orientale n'ont pas adopté un modèle social-démocrate mais sont passés directement à un modèle néo-proprétariste. Combinée au désenchantement post-communiste, cette brutalité fait des PECO un laboratoire anticipé de la dérive des pays occidentaux vers un autoritarisme xénophobe corrigeant à la marge les inégalités, mais selon des critères ethniques (le « social-nativisme »). Pourtant des pistes de remèdes aux discriminations d'ordre ethnique ont fait leurs preuves, notamment sur le plan éducatif, comme l'a prouvé l'expérience de l'Inde post-coloniale et rien ne semble les rendre incompatibles avec un développement social généralisé. Ironie de l'histoire, les systèmes politiques occidentaux inopérants sont devenus un système où s'affrontent à nouveau deux élites : la « gauche brahmane » des diplômés et la « droite marchande » des propriétaires, mimant la structure des anciennes sociétés trifonctionnelles. Du fait de ces régressions, l'Europe sera peut-être demain dans une position aussi désavantageuse que la Chine du XIX^e siècle face à des puissances extérieures qu'elle avait longtemps sous-estimées et qui venaient à peine de la rattraper et dépasser.

Épisode 5 (à suivre) : Avenir pas encore écrit, une transformation socio-économique apaisée qui sauve la démocratie et enclenche une nouvelle accélération du développement

Mais les progrès de la connaissance et la discussion publique peuvent permettre d'inverser cette dynamique de régression et d'affaiblissement des pays anciennement développés. Se diriger à nouveau vers une société juste, objectif jamais atteint mais qui oriente vers le développement, favorisera une meilleure allocation et utilisation des ressources. On pourra alors espérer enrayer la dynamique de dé-développement

des pays les plus avancés. Dans son principe, la société juste n'implique ni l'uniformité ni l'égalité absolue. La mise en concurrence plus poussée des entreprises privées par des entreprises où règnera la « propriété sociale », permettra une meilleure utilisation des ressources et rééquilibrera les conflits du travail. L'érosion programmée des plus grandes fortunes permettra d'instaurer une forme d'héritage pour tous qui donnera un nouvel élan aux initiatives entrepreneuriales et créatives (les enfants de riches ne sont pas en moyenne plus intelligents ni travailleurs que les autres). Les ressources dégagées alimenteront un nouvel élan éducatif qui accélérera un progrès technologique indispensable pour relever les défis environnementaux du XXI^e siècle. Mais de nombreux verrous informationnels (opacité des fortunes et des circuits financiers) autant qu'institutionnels (paralyse structurelle de l'Union européenne) barrent la route à cet horizon désirable : « *la voie est étroite* » (*op. cit.*, p. 1026). Parmi ces verrous figurent « *l'autonomisation excessive du savoir économique* » autant que l'« *abandon des sources quantitatives et statistiques par une large part des chercheurs en sciences sociales.* » (*op. cit.*, p. 1197). Les grandes bifurcations socio-économiques ont toujours résulté d'une conjonction : celle de circonstances historiques et de la disponibilité de schémas de pensée alimentés par les diverses sciences sociales. Les acteurs de ces champs académiques ont et auront donc une responsabilité indéniable dans le retour – ou non-retour – à des scénarios de développement, de rattrapage ou de déclassement des sociétés auxquelles ils appartiennent, et dont ils sauront – ou non – éviter de se couper intellectuellement et politiquement.

Dans cette scénarisation, un fil conducteur apparaît : celui d'une évolution bénéfique (en premier lieu pour l'Europe), qui va des sociétés ternaires au propriétaire puis à la social-démocratie. Le néo-propriétarisme est un peu l'intrus, l'incident régressif de ce scénario, dont Thomas Piketty esquisse sous un angle prospectif la résolution par un dépassement de la social-démocratie s'appuyant sur une conception désacralisée de la propriété et des solidarités transnationales. En somme, la ligne narrative principale de cette histoire multiséculaire – que chacun de nous écrit à son tour par ses actes – c'est le progrès social, technique, institutionnel dont la réduction des inégalités est le ciment indispensable. Non seulement le nouveau récit proposé renverse le récit néo-propriétaire, mais il l'abaisse à un épisode malencontreux de l'histoire (une histoire avec et sans « H » majuscule) : une anomalie à corriger, en somme. La performance scénaristique est impressionnante. Le grand récit alternatif est là. Mais c'est un récit à fondement scientifique et de portée mondiale, là est toute la différence par rapport aux bribes idéologiques qui composaient la social-démocratie.

L'armature conceptuelle et théorique : innovations et démonstrations.

Au-delà du scénario, qu'en est-il de la démonstration ?

L'intérêt de cet ouvrage réside également dans les innovations conceptuelles et théoriques qu'il propose. Nous avons relevé une quinzaine de concepts nouveaux et un nombre équivalent de propositions d'hypothèses nouvelles, à portée explicative voire nomologique (ayant quasi-valeur de lois testables et pour la plupart déjà positivement testées). Il n'est pas question ici de retracer l'ensemble d'un édifice logique aussi massif, mais de dégager quelques lignes de force qui en font l'originalité.

Des innovations conceptuelles dont la thématique éducative constitue une charnière

Les innovations conceptuelles peuvent être regroupées en deux volets : un volet propriété/régime politique et un volet savoir/peur. Si la notion d'idéologie est le

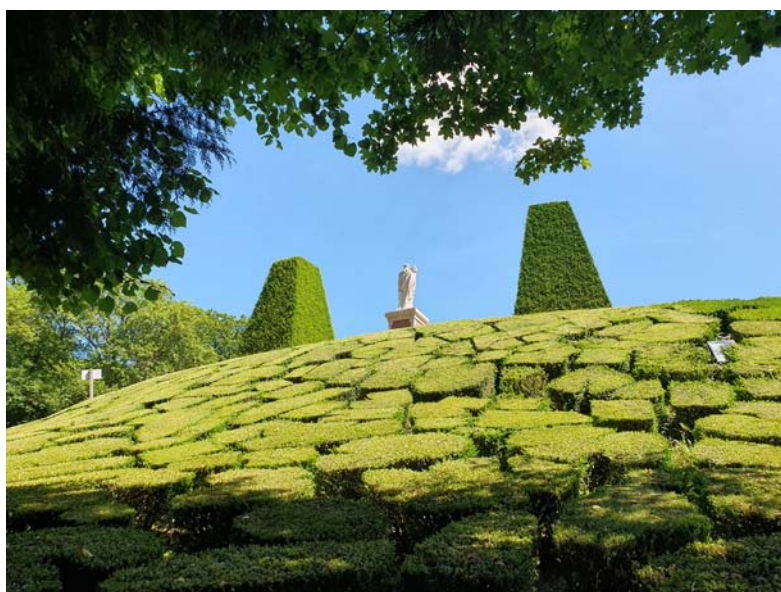
ciment de l'ensemble de l'ouvrage, les concepts d'*hypocrisie éducative* et d'*éducation juste* semblent jouer un rôle de charnière entre ces deux volets. Chacun de ces concepts, dans sa construction, relève d'un déplacement, d'une extension, ou d'une radicalisation de concepts usuels plus anciens.

Le volet propriété/régime politique rassemble tout d'abord les notions de *propriétarisme* et de *rapports de propriété*. L'idéologie propriétaire relève d'un « *propriétarisme exacerbé* » qui « *sacralise [la propriété] et la transforme en solution systématique* » (*op. cit.*, p. 145), tandis qu'à l'opposé la raison et l'intérêt général appellent une vision plus « *instrumentale de la propriété au nom d'objectifs supérieurs* ». Pour renouveler le débat sur les inégalités, Piketty montre que d'ores et déjà, dans nos sociétés, la propriété n'est pas seulement privée. Il déconstruit ce concept « propriétaire » de la propriété en proposant le triptyque des *propriétés publique, sociale et temporaire*. La notion de propriété temporaire est implicitement acceptée par nos sociétés, dans la mesure où les impôts existants sur le patrimoine (droits de succession et taxe foncière) empêchent que la propriété se perpétue d'elle-même à 100 % au cours des années et des générations, pour être redistribuée. Cette redistribution, pourrait être amplifiée et ciblée de manière à permettre un plus large accès de tous à la propriété, notamment immobilière : la propriété « circulerait » au lieu de s'accumuler toujours plus au sein des grands portefeuilles patrimoniaux. Les annulations de dette de 1945 comme les réformes agraires, partout où elles ont eu lieu, participent également de ce concept, autant qu'elles démontrent sa faisabilité et ses conséquences bénéfiques *in fine* pour tous. Cette reconstruction du concept de propriété permet de l'inscrire dans des finalités sociales et politiques :

La propriété publique équilibre la puissance du propriétaire privé par celle de l'État ; la propriété sociale vise à partager le pouvoir et le contrôle des moyens de production au niveau des entreprises ; la propriété temporaire fait circuler la propriété privée et empêche la persistance de détentions trop importantes. (*op. cit.*, p. 576)

Un dense réseau de causalités relie la propriété aux régimes politiques et aux dynamiques électorales, formant ainsi le volet propriété/régime politique. Le XIX^e siècle propriétaire s'accompagnait du suffrage censitaire. Le néo-propriétarisme

engendre non seulement un « *hyper-capitalisme* », mais celui-ci est entretenu par un *régime censitaire de substitution* (*op. cit.*, p. 792), dans lequel les classes populaires et moyennes sont, par leur abstention, *de facto* quasi-exclues du jeu politique. Les dynamiques électorales montrent que la détention ou non d'un patrimoine important (et encore plus son héritage) déterminent les clivages électoraux entre deux élites : la droite électorale est une *droite marchande* tandis que la gauche électorale, qui est devenue celle des diplômés souvent moins dotés en patrimoine, est conceptualisée comme *gauche brahmane*. Elle tend à modérer la pression hyper-capitaliste sans la freiner substantiellement, de même que les religieux avaient pour rôle traditionnel



Parc du Château de Breteuil (7 juillet 2020)

de stabiliser la domination des guerriers en la protégeant de ses propres excès. Dans ce *système d'élites multiples*, les *conflits classistes* ont disparu. La majorité de la population se sent de plus en plus abandonnée et la société politique tombe dans le *piège social-nativiste*, fait de revendications sociales accompagnées d'intolérances (et demain de violences ?) envers les minorités ethniques (post-coloniales en Europe, raciales aux États-Unis). Le pari intellectuel de Thomas Piketty consiste en ce qu'une *lutte des idéologies*, somme toute plus apaisée que la lutte des classes, permette de sauver la démocratie de ce piège.

Destiné à présenter des concepts, ce bref exposé ne rend pas justice à la complexité que l'ouvrage a pris la peine d'aborder. Piketty explique et prouve que rapports de propriété et devenir des clivages politiques s'entretiennent l'un et l'autre de façons multiples, mais sans exclure d'autres facteurs et surtout sans déterminisme ni fatalité historiques.

Un second volet d'innovations conceptuelles s'organise autour du concept de « *syndrome pandorien* ». Il est cette crainte, relevée à travers toutes les idéologies inégalitaires, que de premières satisfactions ou simplement la possibilité d'expression des revendications égalitaires ne conduisent à une expansion incontrôlée et destructrice (telle la boîte des malheurs humains ouverte par Pandore). Au syndrome pandorien, Piketty oppose non seulement des observations historiques mais surtout des concepts exprimés par l'épithète « juste » en un double sens : justice certes, mais également justesse, celle qui s'opposera aux emballements incontrôlables. Ce sont la *société juste* et, l'*impôt juste triplement progressif* sur les revenus, les successions et sur la propriété³. Ces concepts sont au soubassement de la nouvelle problématisation des inégalités proposée par Piketty (*op. cit.*, p. 690) : « *articuler une vision de l'égalité humaine avec une acceptation sereine des différences légitimes et multiples entre individus* ». La notion de « *règlement apaisé* » des conflits autour de la richesse des hiérarchies sociales accompagne cette problématisation. La *société juste* est un horizon à poursuivre, elle est « *celle qui permet à l'ensemble de ses membres d'accéder aux biens fondamentaux les plus étendus possibles et la participation la plus complète de tous aux différentes formes de la vie sociale, culturelle, économique, civique et politique* » (*op. cit.*, p. 1113).

À la charnière des deux groupes de concepts précédemment relevés se situe donc l'*hypocrisie éducative*, qui désigne l'opacité avec laquelle sont favorisés les enfants de classes aisées dans l'effort éducatif, et son opposé *l'éducation juste*. Situer l'éducation dans cette position-charnière n'est pas seulement rappeler instrumentalement que l'instruction augmente la richesse de tous, c'est situer la responsabilité des académiques au cœur des problèmes soulevés. C'est aussi et surtout opposer le savoir à la peur puisqu'une connaissance rationnelle des faits historiques permet de surmonter le syndrome pandorien, aussi bien du côté des dominants que des dominés. Ainsi est mise en lumière une particularité de l'ouvrage de Piketty : dans sa démonstration logique comme dans son exposition discursive, la construction du savoir mêle indissolublement la logique et les affects, les faits et les valeurs.

La richesse abductive de l'enquête : relevé d'empreintes historiques et hypothèses explicatives ayant parfois force de lois

En maniant les concepts précédemment décrits, Piketty formule un grand nombre d'explications des inégalités de développement inter- et intra-sociétés. Ces hypothèses sont tout sauf hasardeuses, elles découlent de faisceaux d'indices parmi lesquels des

3. L'ouvrage esquisse également l'idée de mécanismes de promotions justes de minorités discriminées, en se fondant sur l'observation notable des exemples indien et japonais. La conceptualisation n'y est pas à notre sens autant poussée que pour la fiscalité et le terme, soit n'est pas employé, soit a échappé à notre vigilance. Mentionnons également le concept de frontière juste.

statistiques mondiales et historiques sur la richesse et la fiscalité, qui n'avaient pas été produites avant les travaux de l'auteur, de ses disciples et de ses partenaires.

Parmi ces analyses, certaines font office de quasi-loi du développement, telle cette proposition : « *Aucun pays riche n'est parvenu à se développer avec des recettes fiscales limitées à 10 % ou 20 % du revenu national* » et qui dissonne radicalement comparée au consensus de Washington sur le sujet. Ne nous y trompons pas : les explications, comme l'avait exposé C.S Peirce (1878) sont toujours au moins implicitement des lois hypothétiques, certes faillibles comme toutes les lois scientifiques. L'abduction est cette phase particulière du raisonnement scientifique qui consiste à expliciter de telles hypothèses. Dans le cas de l'explication précédente, c'est bien un verrou universel au développement qui est suggéré, au-delà de l'explication historique.

D'autres hypothèses sont plus explicitement nomologiques : « *Au fond, le seul régime politique pleinement cohérent avec le propriétaireisme est le régime censitaire* » constitue une loi hypothétique formulée à la suite du faisceau d'indices suivant : (1) le propriétaireisme du XIX^e siècle est concomitant de régimes censitaires revendiqués, (2) les idéologues néo-propriétaires comme Hayek préfèrent des marchés libres sous un régime autoritaire (dont le Chili de Pinochet est l'exemple-type) à toute forme d'État social (*op. cit.*, p. 821), (3) le refus actuel de la transparence patrimoniale (*op. cit.*, p. 792), légalement institué, prive le plus grand nombre d'un débat éclairé sur le sujet et instaure *de facto* un régime quasi-censitaire, traduit notamment par le taux d'abstention croissant des électors populaires ; il va d'ailleurs de pair avec l'exclusion du plus grand nombre d'une éducation supérieure de haute qualité.

Certaines de ces hypothèses, enfin, ont une précision quasi-opératoire : « *sortir l'éducation du jeu du marché et lui apporter des financements publics adéquats et égalitaires* » (*op. cit.*, p. 692), « *faire chuter la part du centile supérieur dans la propriété de 70 % à seulement 20 % n'affaiblit pas la croissance* » (*op. cit.*, p. 689). L'opératoire reste parfois à des niveaux de généralité qui expliquent pourquoi certains ont pu opposer à Piketty la question de la faisabilité politique, telles les propositions institutionnelles sur l'Europe (par ailleurs fréquemment exprimées dans la presse et que nous ne détaillerons pas ici) ou encore cette recommandation tactique quant à l'établissement de régulations trans-nationales :

Il est important de s'astreindre à proposer un nouveau cadre légal international avant de dénoncer les traités existants *[et en outre]* il est impossible d'attendre que tout le monde soit d'accord pour avancer. (*op. cit.*, p. 1187)

Au-delà de l'innovation conceptuelle c'est donc la richesse des propositions hypothétiques qui fait l'intérêt exceptionnel de ce travail. Deux constats remarquables peuvent en être tirés. Tout d'abord, la mathématisation à outrance n'est pas nécessaire pour produire en matière de sciences humaines des lois de portée générale faillibles et testables. Ensuite, cet ouvrage offre un idéal à poursuivre en matière scientifique, dans la mesure où l'éventail des hypothèses formulées est, sur le plan de la logique modale, très large. Il va de l'explication historique ponctuelle, qui relève l'empreinte durable de faits contingents et occasionnels (comme les occasions manquées des révolutions française et américaine en matière de droits de la propriété) et prouve le non-déterminisme des bifurcations historiques, au relevé d'invariants spatio-temporels de grande échelle qui dessinent des lois. La conjonction de ces deux types d'explications, d'ordinaire séparées à travers les disciplines et les courants de recherche, est ce qui permet au travail proposé d'aller aussi loin dans la progression de connaissances nouvelles.

Méthodologie et exposition des arguments : l'indissolubilité du lien entre faits et valeurs.

Mais les connaissances ainsi produites sont-elles valides ? Il n'est guère utile d'insister ici sur la solidité et la transparence de l'appareil statistique construit à l'échelle mondiale et dans la profondeur historique (sur la richesse, les suffrages politiques et/ou les niveaux de diplôme) auxquelles l'auteur nous a habitués depuis *Le capital au XXI^e siècle*. Certaines novations méritent une attention particulière. Tout d'abord, d'un point de vue épistémologique, la revendication que ce travail est une enquête réalisée dans le croisement des disciplines et l'épaisseur du temps historique. Pour illustrer les résultats de cette enquête et notamment mieux formuler certaines des hypothèses qui en découlent, le raisonnement contrefactuel est utilisé à plusieurs reprises. Ensuite l'exemplification va au-delà de l'aridité logique et s'appuie également, souvent inséparablement, sur l'émotionnel, faisant résonner les valeurs les plus fondamentales du lecteur. Un lien indissoluble entre fait et valeur, éthique et technique est ainsi souvent produit dans l'acte même de la démonstration.

L'enquête et l'expérimentation : une faillibilité assumée

En matière de méthode, deux mots-clés reviennent très fréquemment dans l'ouvrage ; l'enquête et l'expérimentation. Piketty enquête sur les mécanismes de l'inégalité, de son acceptation et de ses conséquences sur le développement. Ce terme rend un juste compte du caractère progressif et composite du type de travail scientifique ainsi conduit qui présente des analogies profondes avec le travail d'un détective : recherche d'indices, confrontation et assemblage d'éléments de tous ordres (matériels, idéels, émotionnels) pour élaborer des hypothèses qui sont parfois invalidées ou prolongées à l'aide de raisonnement contrefactuels. Surtout, l'auteur porte à notre attention de chercheur ce que nous pourrions gagner à ce schème de l'enquête et qui manque souvent à nos travaux : entamer une enquête présuppose d'aller jusqu'au bout de l'enquête, c'est-à-dire de joindre autant que possible dans le temps les motifs de convocation de l'enquête (un crime a été commis/quelque chose ne va pas dans le management) au verdict (le coupable est.../voilà ce qu'il convient de faire au mieux dans l'état de nos connaissances) dans une logique non déterministe (on ne connaît jamais la vérité à l'avance) et où un public (les jurés, une communauté pas seulement experte) doit être convaincu par une démonstration claire et transparente, non ésotérique.

L'expérimentation n'est pas seulement l'expérience de laboratoire ni même le test en double aveugle (Banerjee & Duflo, 2009). L'expérimentation est également historique et rétrospective, non dirigée *a priori*, et malgré cela comporte une aussi grande valeur scientifique que l'expérimentation dirigée. Par exemple, parce qu'elles sont bien documentées statistiquement, les différentes réformes agraires conduites au sein des différents États indiens fédérés offrent une forme d'expérimentation grandeur nature des effets de la réduction des inégalités de patrimoine : « *les régions indiennes caractérisées par les systèmes fonciers les plus inégalitaires et la propriété terrienne la plus concentrée sont celles qui ont connu le développement économique et social le moins rapide* » (op. cit., p. 21). Au-delà du rétrospectif, Piketty croit dans les vertus de l'action transformatrice pourvu qu'elle soit elle-même conscientisée comme un élément de l'enquête : « *seule une vaste expérimentation collective, au fur et à mesure de l'histoire des sociétés humaines pourra nous permettre de faire quelques progrès dans cette direction [de la société juste] en s'appuyant sur l'expérience de chacun et la délibération*

la plus étendue possible (à défaut d'être infinie). » (op. cit., p. 1117) A contrario, parce qu'elle est une entrave à l'enquête, l'opacité institutionnalisée quant à certaines données économiques et patrimoniales nous empêche de transformer cognitivement les mutations du monde en une expérimentation réfléchie et raisonnée.

Dans le même ordre d'esprit expérimental, Piketty ne s'interdit pas de nous proposer des expériences de pensée et notamment, comme tout détective ou personne chargée de juger, des raisonnements contrefactuels consistant à imaginer ce qui se serait passé (ou se passera) si... Ainsi l'absence de spoliation des créanciers en 1945 aurait peut-être empêché l'Europe de rattraper les États-Unis en technologie et niveau de vie (*op. cit.*, p. 522), la mise en place de l'impôt sur le revenu progressif répondait à des pressions socio-politiques inexorables et aurait pu avoir lieu même sans le déclenchement de la première guerre mondiale (*op. cit.*, p. 541), l'ex-URSS se porterait certainement mieux si elle était passée du communisme à un régime social-démocrate au lieu de faire un grand saut dans le néo-proprétarisme (*op. cit.*, p. 702). Ces raisonnements ont certes quelque chose d'hasardeux. Mais ne le sont-ils pas bien moins que les préconisations tirées par certains économistes de calculs basés uniquement sur des faits stylisés (*cf.* les analyses critiques d'Aggeri, 2015) et qui justifient l'agenda de politiques vraiment mises en œuvre (comme l'assouplissement des conditions de licenciement et peut-être, demain, le remplacement du contrat de travail à durée indéterminée par un « contrat de travail unique ») ? Il n'en reste pas moins que Piketty, quant à lui, assume bien explicitement qu'il conduit et produit une enquête, au destin aléatoire, et aux verdicts faillibles.

Par conséquent les critiques adressées à Piketty, quant à la faisabilité immédiate et sans conditions de ses recommandations en vue d'une société juste, tombent quelque peu à plat. En effet, Piketty l'explique lui-même, ces recommandations ont valeur d'expérience de pensée, celle d'une délibération infinie qui ne peut en pratique jamais être conduite à son terme, si bien que ses résultats seront nécessairement remis en cause, enrichis, amendés « à chaque délibération supplémentaire » (*op. cit.*, p. 1117).

L'émotionnel et les valeurs fondamentales du lecteur

Les arguments de Piketty ne sont pas seulement logiques et factuels. Ils prennent souvent – en même temps – une coloration affective. Trois grandes cohortes d'affects sont véhiculées par ses arguments.

Les affects du type « chagrin/pitié » accompagnent l'analyse du propriétarisme, et complètent ainsi son invalidation en montrant les niveaux de cruauté auxquels il a pu nous conduire et pourrait le faire à l'avenir. Au nom du propriétarisme, on peut justifier l'esclavage, comme le faisait le politicien états-unien Calhoun au XIX^e siècle. Surtout, lors de l'Abolition, partout où elle a eu lieu (*op. cit.*, pp. 253-298), le propriétarisme a conduit à cette cruelle et indécente absurdité d'après laquelle on a indemnisé les propriétaires d'esclaves mais en aucun cas les victimes de l'esclavage. Montrer que la sacralisation de la propriété conduit à justifier l'injustifiable est peut-être l'argument le plus fort que Piketty oppose ainsi au propriétarisme. Autre exemple de cruauté, emprunté à l'analyse par Polanyi des famines irlandaises et indiennes du XIX^e siècle :

Pour que l'offre baisse et que le prix remonte, il faut qu'une partie de l'espèce disparaisse, ce qui était à peu de choses près la solution envisagée par les propriétaires britanniques lors des famines en Irlande ou au Bengale⁴. (*op. cit.*, p. 549)

4. La responsabilité du colonisateur dans les 30 millions de morts de famines en Inde est aujourd'hui bien documentée (Davis, 2003).

Tout ceci alimente l'argument d'une lourde responsabilité structurelle du propriétaire dans les drames et catastrophes des années 1800-1945 :

Le propriétaire (qui s'est effondré en 1914-1945) ne comprend pas les conditions d'une possible réconciliation sociale. (*op. cit.*, p. 555)

Les affects du type « indignation » accompagnent la dénonciation de l'hypocrisie, notamment éducative. « *Peut-on acheter sa place à l'université ?* », « *Jusqu'où doit aller le pouvoir de l'argent ?* » demande ainsi l'auteur (*op. cit.*, p. 627) en comparant les conditions d'admission opaques des plus prestigieuses universités américaines avec l'archaïsme des « *concours impériaux chinois de l'époque Qing, qui autorisaient de larges possibilités d'achats de place pour les enfants de l'élite propriétaire.* » L'indignation quant à une forme d'hypocrisie sociale systémique pointe également lorsqu'il est établi qu'aux États-Unis aujourd'hui la redistribution envers les plus pauvres est égale à zéro :

Le montant des impôts payés par les 50 % les plus pauvres (taxes indirectes incluses) est approximativement équivalent au montant des transferts reçus. (*op. cit.*, p. 614).

Enfin, l'humour prend toute sa place lorsqu'il s'agit de mettre en avant l'inconsistance logique des arguments en faveur de l'utilité sociale des fortunes géantes. Piketty se moque ouvertement des nouveaux milliardaires du digital et de leurs prétentions philanthropiques en leur empruntant le fallacieux style d'expression « proche des gens » qui est leur :

Certains semblent considérer que Bill Gates, Jeff Bezos et Mark Zuckerberg ont inventé à eux seuls les ordinateurs, les livres, les amis [...] [Mais] si l'on commence à admettre l'idée que Bill, Jeff et Mark pourraient se contenter de ne posséder qu'un milliard de dollars chacun (au lieu de 300 milliards à eux trois) et qu'ils auraient sans doute mené leur vie de la même façon s'ils l'avaient su à l'avance... (*op. cit.*, p. 830)

Un humour quelque peu scabreux, dont nous ne saurions dire s'il est volontaire, transparait enfin avec l'analyse selon laquelle, lorsque la richesse publique devient négative, donc possédée par des créanciers, « *les propriétaires privés possèdent également les contribuables* » (*op. cit.*, p. 714). En sous-texte, on peut y lire que, par des privatisations et des substitutions de la dette à l'impôt, nous nous sommes faits posséder, abuser, dans tous les sens du terme, par les détenteurs de grands patrimoines.

De notre point de vue, faire une place aux affects dans les démonstrations sur un sujet sociétal est doublement légitime. D'une part, offrir un renversement de perspective intellectuelle, c'est devoir changer des habitudes de pensée, avec leurs automatismes et leur inertie nourrie de l'anxiété face à tout changement d'habitude. Jouer de l'affect pour ébranler cette inertie c'est épistémologiquement parlant « de bonne guerre ». D'autre part, les choix que doivent éclairer les sciences sociales font indissolublement appel à des questions d'efficacité instrumentale et aux valeurs selon lesquelles nous souhaitons vivre en société. En réalité, l'affect est présent comme un fantôme dans tout travail intellectuel sociétal. Il est donc plus honnête d'explicitier la place qu'il prend de toutes manières au cœur de tout raisonnement scientifique, comme nous l'expliquons ci-dessous à un niveau de généralité supérieur.

Conclusion et amorce de discussion

Documentation, argumentation, innovation conceptuelle, proposition d'hypothèses explicatives et nomologiques faillibles, appel émotionnel aux valeurs fondamentales

du lecteur : dans le cadre d'une enquête nécessairement permanente et toujours recommencée, on fait face avec cet ouvrage à une forme de complétude, de « fait cognitif total », qui lui confère un caractère exceptionnel. Cela lui confère par là-même un modèle d'inspiration pour notre discipline. Celle-ci en effet valorise avant tout, dans les progressions de carrière, les productions incrémentales, ultraspécialisées, souvent scientifiques au sens le plus étroit du terme, et que personne ne lira en dehors des cercles très restreints de ceux qui s'obligent à des revues de littérature exhaustives, de peur de froisser l'évaluateur anonyme qu'ils auraient eu le malheur d'oublier de citer.

Pourtant, cette enquête appelle des remarques spécifiques de la part du chercheur en gestion. Pour s'intéresser à la gouvernance et à la création de connaissance dans l'entreprise, elle n'en ignore pas moins superbement la littérature en gestion. Quelle aurait pu être, et pourrait être demain, la contribution des chercheurs en gestion à l'enquête de Piketty ? Mais tout d'abord qu'est-ce que l'enquête ?

Piketty et Dewey : une même logique de l'enquête

Il se trouve que les grandes questions énoncées en introduction de cet article ont été déjà posées dans le cadre d'un autre espace-temps historique: celui des États-Unis du début du ^{xx}e siècle, notamment par John Dewey, philosophe du courant « pragmatiste » et de positionnement politique très « pikettien » (réformiste non révolutionnaire), qui s'appuyait sur les mêmes disciplines que Piketty (à une exception près qui nous concerne éminemment, nous l'avons déjà remarqué), pour établir des diagnostics et faire des propositions très concrètes d'amélioration des conditions de vie de ses semblables relevant du même registre, dans un contexte de transition socio-économique et historique très incertain (passage du *Gilded Age* à la *Progressive Era*, puis Première Guerre mondiale), lequel n'est pas non plus sans rappeler le nôtre (Lacroix, 2010, pp. 267-331). Thomas Piketty insiste souvent, notamment dans son précédent maître opus (2013) sur la possibilité d'un retour aux conditions d'inégalités des années 1900-1914 et sur le rôle qu'a joué le débat public états-unien à la même époque, dans un renversement idéologique porteur des progrès sociétaux du siècle qui était à venir. La réponse de Dewey (1938) était l'enquête, action de création de connaissance, en même temps transformatrice de la société, en ce qu'elle contribue à former ce que Dewey (2010/1915) appelle un Public : non pas seulement une Grande Société, mais une Grande Communauté. La Grande communauté est celle qui est capable de problématiser collectivement les questions liées à son bien-être et son développement, et par là-même, de forger son destin dans la démocratie. La démocratie selon Dewey n'est pas seulement un régime politique, elle est une façon de faire société, qui n'a d'autre fin qu'elle-même et dont une condition nécessaire est le progrès de l'éducation pour tous. L'importance de l'élection politique tient avant tout à la qualité (élevée ou insuffisante) du débat public éclairé et participatif qu'elle occasionne pour alimenter la décision. Ce débat est éclairé par la science qui fait partie intégrante du Public dans la création de connaissance collective. En définissant un avenir souhaité, étayé par des faits logiquement établis et inter-reliés, le Public (scientifiques compris) établit par là même ses propres valeurs. Cela évite de suivre et d'entretenir aveuglement des valeurs qui reflètent avant tout les « *conditions historiques antérieures [dans lesquelles s'est formé] l'intérêt d'un petit groupe ou d'une classe donnée à conserver certains privilèges ou avantages* » (Dewey, 2010/1915, p. 158). Dans l'optique de Dewey et des pragmatistes, il n'y a pas

de frontière étanche entre faits et valeurs. Toute science, même la plus mécaniste, est imprégnée de valeurs ne serait-ce qu'à travers l'éthique de la recherche où la quête de vérité prime nécessairement sur le poids des intérêts.

Ce bref résumé de la philosophie progressiste de Dewey (qu'Habermas a reprise en y intégrant les acquis du tournant linguistique en philosophie) conduit à porter un autre regard sur l'œuvre de Piketty et des pikettiens. Celle-ci apparaît comme un nouveau développement de l'enquête entamée par Dewey il y a un siècle, et peut s'inscrire dans une même épistémologie. Un tel constat n'amoindrit pas l'importance de l'œuvre pikettienne. L'enquête fait un bon quantique grâce aux acquis des sciences humaines spécialisées et au travail empirique colossal des pikettiens. Notre remarque vise surtout à mettre en avant la portée civilisationnelle de la recherche lorsqu'elle est conduite dans cet état d'esprit. Enfin ajoutons, plus latéralement, que la conception de la frontière entre public et privé par Dewey est à même de fournir des arguments pour une plus grande transparence financière, à l'encontre de ceux qui lui opposent la préservation de la vie privée : *« La ligne qui sépare le public du privé doit être tracée sur la base de l'étendue et de la portée des conséquences d'actes qui sont si importantes qu'elles nécessitent un contrôle, soit par prohibition, soit par promotion »* (Dewey, 2010/1915, p. 94). Un tel principe légitime par avance la mise en place des formes de transparence patrimoniale que Piketty appelle de ses vœux. L'opacité dans les domaines d'intérêt public empêche l'enquête d'advenir.



*Le Château de Breteuil,
(7 juillet 2020)*

Piketty et les sciences de gestion : un rendez-vous à ne plus manquer

Dans les linéaments de cette enquête multiséculaire, quelle pourrait être la place de la gestion ? Dewey insiste sur la place qu'ont pris les organisations de divers ordres dans la transformation de la société et leur nécessaire prise en compte comme objet de connaissance. Mais depuis l'époque de Dewey se sont développées les sciences de gestion qu'il ne serait peut-être pas inutile aux pikettiens d'intégrer dans leurs démarches. À titre d'amorce de ce dialogue, prenons pour exemple la question d'une démocratie dans l'entreprise.

D'un côté, Piketty préconise un changement de gouvernance pour la plupart des grandes entreprises. Il rappelle que le principe « une action = une voix » a tout d'abord été rejeté par le législateur, considérant qu'il ouvrait la porte à des abus de pouvoir nocifs aux intérêts des acteurs mis en minorité. Il affirme que *« l'idée selon laquelle le modèle de la société par actions et de la règle "une action, une voix" constituerait une forme indépassable d'organisation économique ne résiste pas un instant à l'analyse »*. (op. cit., p. 1120). Il met notamment en avant le moindre apprentissage organisationnel (sans recourir lui-même à ce vocabulaire familier aux chercheurs en gestion) qu'occasionne la gouvernance actionnariale : *« Il n'existe aucune raison dans une structure de grande taille de concentrer indéfiniment le pouvoir entre les mains d'une*

seule personne et de se priver des bénéfices de la délibération collective » (op. cit., p. 1120). Mais, d'un autre côté Piketty estime que « la cogestion n'est pas une fin en soi et peut être dépassée » (p. 578).

Il y a là tout un espace d'enquête auquel pourraient contribuer les sciences de gestion. Citons notamment les travaux sur les entreprises à mission, paradigme d'une refondation des finalités de l'entreprise (Levillain *et al.*, 2014) et sur les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire (Draperi, 2016) ou la démocratie coopérative (Gianfaldoni *et al.*, 2012), incarnation de la propriété sociale, sans oublier les propositions d'une théorie constitutionnelle de l'organisation (Jardat, 2012). Le lien démocratie/efficacité organisationnelle y apparaît notamment relativement complexe et affecté de toutes sortes de conditions contingentes, de sorte que des réformes dans ce domaine mériteraient un débat poussé.

Gageons que les uns et les autres sauront saisir cette invitation à faire grandir et progresser l'enquête, pour le bien de nos sociétés et la pérennité de l'idéal démocratique afin de faire face aux bifurcations de notre siècle : défi environnemental, défi de la digitalisation et des biotech, défi de la montée des totalitarisme et des conflits géopolitiques ■

Références

- Aggeri Franck (2015) "Les phénomènes gestionnaires à l'épreuve de la pensée économique standard. Une mise en perspective de travaux de Jean Tirole", *Revue Française de Gestion*, vol. 41, n° 250 (juin-juillet), pp. 65-85
- Banerjee Abhijit V. & Duflo Esther (2009) "L'approche expérimentale en économie du développement", *Revue d'économie politique* 2009/5, vol. 119, pp. 691-726.
- Barilari André (2019) "Capital et Idéologie – Thomas Piketty (Le Seuil 2019) – Résumé et Commentaires", *Gestion et Finances Publiques*, vol. 6, n° 6, pp. 100-108.
- Baudelot Christian (2020) "L'inégalité n'est pas une fatalité : à propos de Thomas Piketty, Capital et idéologie", *Sociologie*, 2020/2 (vol. II), pp. 189-194.
- Brisset Nicolas (2020) Capitalisme et idéologie : une critique, Document de travail GREDEG, Université Côte d'Azur, <https://ideas.repec.org/s/gre/wpaper.html>
- Davis Mike (2003) *Génocides tropicaux – Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, Paris, La Découverte.
- Dewey John (2010/1915) *Le public et ses problèmes*, Paris, Éditions Gallimard.
- Dewey John (2011/1918-1944) *La formation des valeurs, Les empêchements de penser en rond*, Paris, La Découverte.
- Dewey John (1967/1938) *Logique. La théorie de l'enquête (traduction et introduction Gérard Deledalle)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Draperi Jean-François, (2016) "Les entreprises de l'ESS face à l'offensive libérale", *RECMA* n°339, p. 4.
- Gianfaldoni Patrick, Jardat Rémi & Hiez David (2012) "La spécificité démocratique des coopératives bancaires françaises", *La Revue des Sciences de Gestion* n°258, n° 6, pp. 59-67.
- Jardat Rémi (2012) "De la démocratie en entreprise. Quelques résultats empiriques et propositions théoriques", *Revue Française de Gestion* vol. 228-229, n° 9, pp. 167-184.
- Jardat Rémi (2015) "« Pour Piketty » Une nouvelle pensée des Lumières pour les sciences humaines et de gestion", *Revue Française de Gestion*, vol. 246, n° 1, pp. 83-99.
- Lacroix Jean-Michel (2010) *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Levillain Kevin, Segrestin Blanche & Hatchuel Armand (2014) "Repenser les finalités de l'entreprise. La contribution des sciences de gestion dans un monde post-hégélien", *Revue Française de Gestion* vol. 245, n° 8, pp. 179-200.

- Piketty Thomas (2013) *Le Capital au XXI^e Siècle*, Paris, Éditions du Seuil. Annexes en lignes <http://piketty.pse.ens.fr/capital21c> [Traduction anglaise (2014) *Capital in The Twenty-First Century*, Cambridge (MA), The Belknap Press of Harvard University Press].
- Piketty Thomas (2019) *Capital et idéologie*, Paris, Éditions du Seuil. Annexes en ligne <http://piketty.pse.ens.fr/files/AnnexeKIdeologie.pdf>. [Traduction anglaise par Goldhammer Arthur (2020) *Capital and Ideology*, Harvard University Press].
- Pisani-Ferry Jean (2019) *Piketty : Les pleins et les déliés - Sur Capital et Idéologie (Le Seuil)*. Version longue de ma critique dans *L'Express*, 12 septembre. <https://www.pisani-ferry.org/presse>

Retour sur l'école pragmatiste À propos de *The Metaphysical Club* de Louis Menand

Hervé Dumez

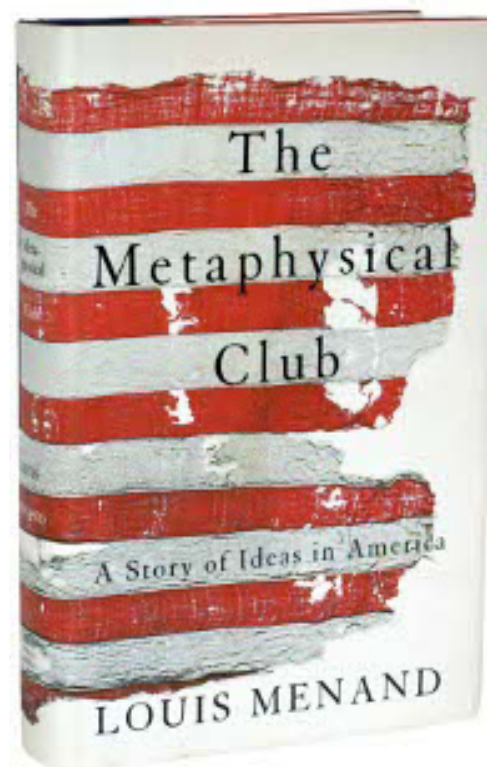
i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris

Le livre de Louis Menand (2001), qui a reçu le prix Pulitzer, retrace l'histoire intellectuelle du mouvement pragmatiste¹. Parfois difficile à lire du fait de longues digressions qui, en fait, n'en sont pas vraiment mais que le lecteur vit souvent comme telles, de ses tours et détours, d'une longueur conséquente (546 pages), l'ouvrage est passionnant.

Le contexte historique et intellectuel

La naissance du pragmatisme suit la Guerre de Sécession. Il est aujourd'hui difficile de saisir l'importance qu'a eue l'événement aux États-Unis. Toutes les familles, au Nord comme au Sud, ont eu leur lot de morts sur les champs de bataille ou de blessés. Deux points sont essentiels à comprendre. Le premier est que la guerre n'aurait pas dû avoir lieu. Les Nordistes étaient en effet très soucieux de la préservation de l'Union. Ils ne voulaient pas de l'esclavage au Nord et ils ne voulaient pas de l'esclavage dans les nouveaux États. Mais, en aucun cas, ils ne voulaient imposer au Sud la suppression de l'esclavage qui aurait signifié la fin de l'Union. Leur position était à la fois politique et économique. Beaucoup d'industries qui se développaient au Nord, dont les filatures de coton, dépendaient des matières premières du Sud. Les abolitionnistes étaient généralement considérés comme de dangereux extrémistes (Dumez, 2015). Une série d'erreurs politiques vont conduire à la catastrophe et notamment, comme l'a expliqué Ulysses S. Grant, l'adoption de la Fugitive Slave Law en 1850. Cette loi obligeait les États non esclavagistes à arrêter les esclaves en fuite et à les renvoyer dans le Sud : le Nord se retrouvait dans l'obligation de faire la police pour le Sud. C'est le second point essentiel. Comme le note Amos Adams Lawrence : nous nous sommes mis au lit un soir conservateurs et partisans du compromis au nom de l'union, et nous nous sommes

1. Le *Libellio* a souvent évoqué le pragmatisme. D'abord dans un numéro spécial (vol. 3, n°4, numéro spécial, en 2007 ; Dumez, 2012) et plus récemment (Journé & Raulet-Croset, 2019 ; Dumez, 2020).



réveillés le matin farouchement abolitionnistes. La société américaine de l'époque est marquée par le fait qu'une idée, l'abolitionnisme, a conduit à la guerre civile ; elle est profondément divisée, le Nord contre le Sud, l'Ouest contre l'Est, le capital contre le travail, les fermiers contre les industriels, les emprunteurs contre les prêteurs. Dans ce contexte, une philosophie qui se méfie des idées est plutôt bien accueillie et peut ainsi s'expliquer le succès du pragmatisme aux États-Unis alors que l'Europe réagira très différemment.

Les personnalités

Le livre va suivre les trois personnalités centrales du pragmatisme, William James, Charles Peirce et John Dewey, ce dernier étant le plus jeune, mais aussi Wendell Holmes Jr qui deviendra l'un des juges les plus importants dans l'histoire de la Cour Suprême.

Wendell Holmes Jr a 17 ans en 1858 et il est étudiant à Harvard. Il s'engage, fait la guerre, est blessé à plusieurs reprises, reprend ses études de droit à Harvard, y devient professeur, puis juge à la cour suprême du Massachusetts, avant d'être nommé par Théodore Roosevelt en 1902, à 61 ans, juge à la Cour Suprême. Il est le précurseur du réalisme juridique : « *L'évolution du droit n'est pas le fruit de la logique mais de l'expérience* », « *Ce que les juges font, rien de plus, rien de moins, voilà ce que j'appelle le droit* ». Holmes reconnaît le pouvoir créateur de droit des juges pour mieux exiger sa limitation : « *les juges légifèrent, et ils doivent le faire, mais uniquement de manière interstitielle* » (*Southern Pacific Company v. Jensen*, 1917). Parce qu'il n'y a pas de vérité absolue, les juges ne doivent pas s'immiscer dans des choix de sociétés pour lesquels les élus du peuple sont plus légitimes ; mais pour la même raison, tout un chacun peut faire valoir son point de vue, la compétition étant « le meilleur test de la vérité ». Dans l'affaire *Abrams v. United States* de 1919, Holmes écrit un éloge de la liberté d'expression, arguant que seul le « libre échange d'idées » peut garantir la réalisation de la vérité. Il s'oppose à la décision de la cour invalidant les lois du New Deal. Par contre, il valide la stérilisation des malades mentaux, une tache sur sa carrière. C'est lors de la guerre que ses convictions se sont forgées : « *I detest a man who knows that he knows* » (Menand, 2001, p. 62).

Holmes défend les droits, mais pas au niveau individuel. Il raisonne au niveau des groupes dans la société. Et il défend les droits des travailleurs non pas parce qu'il pense qu'ils doivent prévaloir, mais parce qu'il pense que tout intérêt social doit pouvoir s'exprimer. Il a un jour déclaré : « *after the Civil War the world never seemed quite right again.* » (cité in Menand, 2001, p. 69).

Pendant quinze ans, William James hésita sur ce qu'il pourrait faire : il passait de la peinture à la science, puis revenait à la peinture, il essaya l'anatomie, la chimie, l'histoire naturelle. Finalement, il opta pour la médecine, reçut son diplôme de Harvard. Juste après, il sombra dans une dépression profonde. Il n'exerça jamais la médecine et commença à enseigner la psychologie à Harvard en 1872, où il fonda le premier laboratoire dans la discipline, alors qu'il détestait la recherche en laboratoire, et passa à la philosophie.

Dès 1902, il songe à démissionner et à prendre sa retraite. Son journal de 1905 exprime tout le personnage :

October 26: "Resign!"; October 28: "Resign !!!"; November 4: "Resign?"; November 7: "Resign!"; November 8: "Don't resign"; November 9: "Resign !";

November 16: "Don't resign"; November 23: "Resign"; December 7: "Don't resign"; December 7: "Teach her next year." (Menand, 2001, pp. 75-76)

Il ne prit sa retraite que deux ans plus tard. Mais, par ailleurs, tout le monde l'aimait. Marié trois fois, il eut neuf enfants. Il fut très influencé par son père qui lui-même était très marqué par la lecture de Swedenborg (mystique suédois).

[...] William's lack of systematic education gave him one distinct advantage: it permitted him to approach intellectual problems uninhibited by received academic wisdom. (Menand, 2001, p. 94)

En 1865-1866, âgé de vingt-trois ans, James participe à l'expédition de Louis Agassiz au Brésil. Agassiz est un naturaliste avec des connaissances empiriques énormes mais qui essaie de démontrer la fausseté des thèses de Darwin dont il écrit : « *a scientific mistake, untrue in its facts, unscientific in its method, and mischievous in its tendency* » (cité in Menand, 2001, p. 127). James est chargé de classer des poissons qui doivent montrer que les espèces n'ont pas migré mais sont restées là où Dieu les a créées.

En réalité, James est marqué par Darwin, comme il le sera par Freud. Mais, appréciant les idées de l'un et l'autre, il ne supporte pas qu'on en fasse une vérité indiscutable. Il estime qu'Agassiz accumule des faits d'un côté, et construit des théories de l'autre. Ce qu'il aime dans l'approche darwinienne, c'est que « *Darwin's ideas are devices for generating data* » (Menand, 2001, p. 141).

James retire de Darwin, deux idées centrales : la première est la puissance d'une théorie qui anticipe des exceptions ou des choses surprenantes :

James thought that this was what made the work profound. For it is in the nature of experience to offer exceptions and eccentricities, and a theory that anticipates them—that is, in fact, predicated on them—is far more useful than a theory that bulldozes them. (Menand, 2001, p. 142)

La seconde est ce qu'il appelle « *pluralism* » (c'est lui qui introduit le terme en américain), proche de l'équifinalité :

That there is always more than one way of considering a case is what James meant by the term (which he introduced to English-language philosophy) "pluralism". (Menand, 2001, p. 143)

Charles Peirce est le fils du premier grand mathématicien américain, Benjamin Peirce, professeur à Harvard et qui va contrôler, avec Agassiz, la science à Harvard pendant des années, en ayant un grand talent pour obtenir de l'argent de la part des politiciens. Assez rapidement, il apparut que des cinq enfants, quatre garçons et une fille, tous doués, Charles était un prodige. À onze ans, il écrivit une histoire de la chimie ; à douze, il eut son propre laboratoire ; à treize, il lisait les traités de mathématiques de ses frères aînés. Il était capable d'écrire des deux mains : avec la gauche, il rédigeait l'énoncé d'un problème mathématique et avec la droite, la solution. Du coup, Harvard l'ennuya et il fut un étudiant très indiscipliné. Il sortit soixante-dix neuvième de sa promotion sur quatre-vingt. Il était également très porté sur la gente féminine : il séduisit la fille d'un armateur, lui promettant un mariage secret, puis la laissa tomber. Elle l'accusa d'avoir fait la même chose avec sa meilleure amie. Comme il souffrait de névralgie faciale, on lui prescrivit de l'opium, comme on le faisait à cette époque. Il devint accro, essayant par la suite la morphine et la cocaïne. Dans un de ses carnets, il fit le portrait de ses condisciples et on trouve en face de son propre nom cette analyse en six points :

1. Vanity; 2. Snobbishness; 3. Incivility; 4. Recklessness; 5. Lazyness; 6. Ill-tempered. (cité in Menand, 2001, p. 143)

Il semble que l'autoportrait soit assez juste. Son père était en faveur de l'esclavage, considérant la race noire comme inférieure, comme son ami Agassiz. Dans la guerre qui se déclara, Benjamin Peirce se sentit donc plutôt du côté du Sud et aucun membre de la famille ne combattit dans les armées de l'Union. Charles hérita de son père cette même vision, qu'il conserva toute sa vie. Il devint mathématicien pour le Coast Survey ce qui lui évita la conscription et il y resta trente ans. Quelques années plus tard, son père en devint le *superintendent* et père et fils furent donc collaborateurs durant de longues années. La femme qu'il épousa, Zina, était très religieuse, et lui-même pratiqua toute sa vie, et elle était également féministe, défendant l'idée que les hommes devaient rémunérer leurs femmes pour les tâches ménagères.

Au XIX^e siècle s'impose l'idée que l'on peut connaître tout état du monde, c'est le démon de Laplace, même si la connaissance pour ce faire est infinie. Peirce n'a pas cette vision. Il pense d'une part qu'on peut connaître et, d'autre part, que le monde est soumis à l'inattendu. Comment peut-on concilier ces deux affirmations ? Sa réponse est que la connaissance est sociale, pas individuelle. Comment a-t-il acquis ce point de vue : lors des discussions du Metaphysical Club.

En janvier 1872 se forme en effet à Harvard un groupe. Ce n'est qu'en 1907, dans ses souvenirs, que Peirce l'appelle Le Metaphysical Club, notant que le nom est ironique (on est en pleine phase positiviste et la métaphysique n'a pas bonne presse à l'époque). Par contre, Henry James en parle dans une lettre, évoquant son frère. On y trouve James et Wendell Holmes qui sont déjà amis. Par contre, James est réservé sur Peirce : il ne comprend rien de ce qu'il dit, Peirce usant souvent des mathématiques auxquelles James n'est pas formé. Mais le centre du groupe est Chauncey Wright. C'est un mathématicien, élève de Benjamin Peirce. Il est calme, peut rester silencieux très longtemps, mais quand il se met à parler, on ne peut plus l'arrêter. Dépressif et alcoolique, il est connu comme le Socrate du groupe mais, à la différence de Socrate, il a de fortes convictions et elles sont positivistes. Pour lui, les faits sont objet de science et les valeurs relèvent de la métaphysique, le mot étant connoté péjorativement. Ayant travaillé avec Agassiz, il est enchanté quand le livre de Darwin paraît fin 1859. Par contre, il déteste Spencer qu'il voit comme le prototype de la confusion entre science et métaphysique. Son principe est : sur les sujets pour lesquels nous n'avons aucune certitude, nous ne devons rien affirmer. Probablement pour combattre sa solitude et sa tendance dépressive, Chauncey multiplie les échanges. Le Metaphysical Club n'est que l'un des nombreux groupes d'échanges intellectuels qui se multiplient à l'époque.

Holmes n'a sans doute pas beaucoup fréquenté le Metaphysical Club. Il a toujours été peu enclin à reconnaître les influences sur sa propre pensée, il n'aime pas Peirce qu'il trouve surcoté, et il s'est un peu éloigné de William James. Par contre, il est toujours resté proche de Chauncey Wright et s'est dit marqué par lui.

À l'été 1872, Le Metaphysical Club s'arrête. Wright part en Europe (il mourra peu de temps après son retour). Holmes se marie. Charles Peirce qui avait obtenu un poste d'assistant part pour Washington DC, chassé de Harvard par le nouveau doyen. Quand James l'invitera à donner des conférences sur le pragmatisme, ce sera dans une maison : Harvard lui est définitivement barré (son père s'était opposé au doyen). John Dewey naît en octobre 1859 à Burlington, Vermont. Il a donc dix-sept ans de moins que James. Il sera l'un des intellectuels les plus reconnus des États-Unis, écrivant sur l'art, la logique, la psychologie, l'éducation, la philosophie, la religion,

la psychologie, la morale, la démocratie. Le Vermont est le premier État des colonies à avoir aboli l'esclavage en 1777 et sur 37 000 hommes en âge de se battre, 34 000 rejoignirent les armées de l'Union. C'est donc l'État le plus engagé contre le Sud. Le père de Dewey s'est engagé à 15 ans, abandonnant sa boutique, et il a fini la guerre élevé au grade de capitaine. La mère de Dewey, Lucina, fervente croyante, est très impliquée dans les œuvres de charité.

Dewey n'a qu'une envie, quitter le Vermont et il a la chance d'être accepté à Johns Hopkins. Il y arrive en 1882 alors que l'université n'a été créée que six ans auparavant grâce à un énorme don de la Baltimore and Ohio Railroad Company. Il n'y existe pas encore de département de philosophie. Bien que Johns Hopkins ait un petit programme *undergraduate*, c'est surtout la première université américaine spécifiquement tournée vers la recherche et un programme doctoral. À l'époque, tous les professeurs ont étudié en Allemagne pour y faire du travail de laboratoire. La philosophie est méprisée comme étant de la métaphysique et la mode est à la psychologie physiologique. C'est ce que James est allé étudier en Allemagne, fondant en 1875 à Harvard le premier laboratoire de psychologie aux États-Unis. Le président de Johns Hopkins essaie de l'attirer, mais James reste à Cambridge. Il suggère les noms de Hall, Morris et Peirce. Ils sont tous les trois embauchés, à temps partiel, avec l'idée de choisir le meilleur. Lorsque Dewey arrive, le président essaie de le détourner de son projet d'étudier la philosophie pour lui faire faire des sciences. Mais Dewey persiste et choisit George Sylvester Morris comme professeur. C'est un hégélien qui avait connu la dépression après la lecture de Hume. Dewey apprécie Morris et retient de Hegel la volonté d'unification du savoir.

Dewey met du temps à suivre les cours de Peirce. Ils sont trop mathématiques pour lui. A cette époque, Peirce s'est séparée de sa femme, Zina, qui était stricte et religieuse. Féministe, elle estimait que l'adultère devait être puni par la prison. Or il semble que Peirce n'ait pas vraiment respecté le vœu de fidélité, notamment lors de son séjour à Paris. La première chose que Peirce fait en arrivant à Johns Hopkins en 1879 est de créer un nouveau Metaphysical Club. Il est ouvert aux étudiants et professeurs de toutes disciplines et se réunit une fois par mois pour discuter sur un papier. Peirce est le premier président et assiste aux réunions quand il est à Baltimore et Dewey devient vite un fidèle.

Peirce écrit beaucoup mais publie peu, incapable qu'il est de finir un papier et, toute idée étant pour lui même intéressante, multipliant les digressions sans jamais pouvoir revenir au problème initial.

L'ancrage du pragmatisme à Johns Hopkins ne dure qu'un temps. Le 17 janvier 1884, Peirce présente devant le Metaphysical Club un papier fondamental, « *Design and chance* ». Neuf jours après sa présentation au Metaphysical Club, Peirce est viré de Johns Hopkins. Séparé de sa femme, il vit avec une jeune femme qu'il a sans doute plus ou moins violée (l'homme pouvait être violent). Le scandale a fini par devenir public. Peu de temps après, Dewey rejoint Chicago et il deviendra doyen du département de philosophie en 1889.

Qu'est-ce que le pragmatisme ?

Le terme pragmatisme vient de Kant qui, dans la *Critique de la raison pure*, parle de croyance pratique, en anglais *pragmatic belief*.

C'est en 1898 que James fait connaître le mot qu'il dit avoir emprunté à Peirce. Aucun des pragmatistes n'aime ce vocable. James lui préfère *humanism* et Dewey parle de son approche comme d'un « *instrumentalism* », mot intéressant puisqu'il met l'accent, pour la pensée comme pour l'action qui sont indissolublement liées pour lui, sur la notion très concrète d'instrument. Peirce pense qu'il est assez éloigné de ce que font James et Dewey et invente « *pragmaticism* », dont il sait qu'il est très laid et n'aura pas grand succès.

Tous les trois se posent une question fondamentale (Dumez, 2007) :

Pragmatism is an account of the way people think—the way they come up with ideas, form beliefs, and reach decisions. What makes us decide to do one thing when we might do another thing instead? (Menand, 2001, p. 351)

À partir de là, plus que des idées communes, les pragmatistes, Holmes, James, Dewey, et Peirce, partagent une attitude, que Menand présente de la manière suivante :

What was that attitude? If we strain out the differences, personal and philosophical, they had with one another, we can say that what these four thinkers had in common was not a group of ideas, but a single idea—an idea about ideas. They all believed that ideas are not “out there” waiting to be discovered, but are tools—like forks and knives and microchips—that people devise to cope with the world in which they find themselves. They believed that ideas are produced not by individuals, but by groups of individuals—that ideas are social. They believed that ideas do not develop according to some inner logic of their own, but are entirely dependent, like germs, on their human carriers and the environment. And they believed that since ideas are provisional responses to particular and unreproducible circumstances, their survival depends not on their immutability but on their adaptability.

The belief that ideas should never become ideologies—either justifying the status quo, or dictating some transcendent imperative for renouncing it—was the essence of what they taught. (Menand, 2001, pp. xi-xii)

Après, à chacun son approche. Commençons par celle de Peirce.

La communication que Peirce présente devant le Metaphysical Club le 17 janvier 1884, « *Design and chance* », est fondamentale. Peirce y explique qu'une loi scientifique ne fait que prédire ce qui se passera dans la plupart des cas, rien de plus. Même les lois mathématiques.

The decision to treat a particular law as absolute is a pragmatic one: sometimes we feel that questioning will only lead to confusion, and sometimes we feel that questioning it is necessary in order to try out a new hypothesis. A law, in Peirce's pragmatic view [...], is essentially a path of inquiry. It helps us find things out [...] and Peirce's first rule as a philosopher of science was that the path of inquiry should never be blocked, not even by a hypothesis that has worked for us in the past. (Menand, 2001, p. 276)

Peirce a déclaré qu'il avait juste transposé Darwin à l'ontologie. Les lois s'adaptent, quelquefois par des variations mineures.

Pragmatically defined, variations are habits. They constitute a behavioral tendency—for if they had no behavioral consequences, they would have no evolutionary consequences. (Menand, 2001, p. 276)

Peirce s'inscrit dans la lignée d'Émile Boutroux qui avait écrit en 1874 *De la contingence des lois de la nature*. Il explique que la conformité aux lois de la nature ne fonctionne que dans une marge d'événements limités et que des exceptions viennent toujours s'y mêler (*mingler*). Peirce part d'une critique de la représentation (les idées représentent le monde). Pour expliquer qu'une idée ne renvoie pas à une chose, mais

qu'un signe renvoie toujours à d'autres signes, il introduit le terme « *interpretant* » dans une conférence qu'il donne à Boston et à laquelle assistent James et Holmes, intitulée « *The meaning of a representation* ». Pour lui :

Things are themselves signs: there being signs is a condition of there being things at all. You can call this notion counterintuitive, because that is exactly what it is: it is part of Peirce's attack on the idea that we can know some things intuitively—that is, without the mediation of representations. For Peirce, knowing was inseparable from what he called semiosis, the making of signs, and of the making of signs there is no end. If you look up a word in the dictionary, you find it defined by a string of other words, the meaning of which can be discovered by looking them up in a dictionary, leading to more words to be looked up in turn. There is no exit from the dictionary. Peirce didn't simply think that language is like that. He thought that the universe is like that. (Menand, 2001, p. 364)

Dans ses *Leçons sur le pragmatisme*, James écrit :

Truth happens to an idea. It becomes true, is made true by events. Its verity is in fact an event, a process: the process namely of its verifying itself. (cité in Menand, 2001, p. 353)

Dans sa conférence à Berkeley, en 1898, il centre son analyse sur les croyances (*beliefs*) : « *Beliefs, in short, are really rules for action.* » (cité in Menand, 2001, p. 353). Mais ce qui fixe les croyances, c'est l'action. Pour James, comme pour Kant, nos idées ne viennent pas des sens. Mais sa réponse à « *d'où viennent-elles alors ?* » n'est pas le transcendantal. Elle est darwinienne : nos idées innées sont des variations fortuites qui ont été sélectionnées parce qu'elles nous ont permis de mieux nous adapter. Rien d'autre. Reprenons la question de la causalité. Nous utilisons la notion de cause parce qu'elle marche bien. Dans ses *Leçons sur le pragmatisme*, il écrit :

[...] all our thoughts are instrumental, and mental modes of adaptation to reality, rather than revelations or gnostic answers to some divinely instituted world-enigma. (cité in Menand, 2001, p. 358)

Bizarrement, James et Dewey sont arrivés au pragmatisme par des philosophies totalement différentes (et contraires) : James par les empiristes anglais (Locke, Hume, Mill), Dewey par Hegel, que James détestait. Les deux se sont intéressés à la psychologie, mais le pragmatisme est, dans une large mesure, une réaction contre la psychologie expérimentale. Le pragmatisme est très marqué par Darwin, mais très hostile aux darwiniens de l'époque, Herbert Spencer et Thomas Huxley.

Pour comprendre le pragmatisme de Dewey, le mieux est de le suivre dans la création, en janvier 1896, de la University elementary school de l'Université de Chicago. On pourrait penser que le but est de former les instituteurs, ou de faire de la psychologie enfantine. En aucune manière : il s'agit en fait d'un projet d'expérimentation philosophique sur l'unité de la connaissance (*the unity of knowledge*). Il ne faut pas comprendre celle-ci comme l'idée que la connaissance est de même nature dans tous les domaines, mais à partir de deux idées : 1. on apprend en faisant, il n'y a pas de distinction entre le connaître (*knowing*) et le faire (*doing*) ; 2. on apprend en faisant, *en groupe*. Dewey met donc particulièrement l'accent sur la cuisine. Chaque semaine, un groupe d'enfants prépare le repas pour tout le monde. C'est l'occasion de compter, d'apprendre les tables de multiplication, de peser et mesurer, de faire de la chimie avec les ingrédients, d'étudier les plantes et les animaux en faisant de la géographie. Il était également important pour Dewey de créer un lien entre ce qui se faisait à l'école et ce qui se passait en dehors d'elle. Dewey publie *The School and Society* en 1899, livre dans lequel il explique ses idées. En 1904, l'Université de



L'intemporelle, sphère armillaire, chambre de Madame du Châtelet (Émilie de Breteuil, première femme de sciences), Château de Breteuil (7 juillet 2020)

Chicago veut fusionner son école laboratoire avec une autre école et sa femme, Alice, est licenciée. Dewey démissionne et part à Columbia où il enseignera le reste de sa vie. Il a un principe : le lecteur ne doit pas se laisser détourner par le style d'un livre et doit faire l'effort de le comprendre. Comme le note ironiquement Menand, il a parfaitement appliqué ce principe : ses livres sont difficiles à lire...

Avant 1898, James s'est peu intéressé à la politique. Mais à partir de la guerre hispano-américaine et après des lynchages dans le Sud, il en vient à la politique, terrain sur lequel Dewey le suivra. Sa vision est le pluralisme et il explique, philosophiquement, qu'il ne peut y avoir un discours unique sur le monde. Beaucoup de gens viennent l'écouter à Oxford sans que le pragmatisme n'ait un grand retentissement dans la philosophie anglaise.

La théorie politique du pluralisme arrive en 1908, l'année même des lectures de James à Oxford, avec le livre de Arthur Bentley, *The Process of Government*. Le livre se diffuse peu au début car Bentley n'est pas un universitaire. Il a étudié en Allemagne avec Dilthey et Simmel et a suivi les cours de Dewey à Chicago. Il devient journaliste et il met douze ans à écrire son livre. Le fondement du livre est une critique de

la notion de souveraineté : celle-ci reposerait dans le peuple, antérieurement à l'État. L'idée que l'État est fait d'une concurrence et d'une combinaison de groupes d'intérêts est clairement chez Madison, dans les *Federalist Papers* que Bentley ne cite pas. Ce qui est original chez Bentley, c'est l'idée de *process*. Les groupes se redéfinissent en permanence les uns par rapport aux autres. Bentley entre en correspondance avec Dewey et ils écriront un livre à deux, Dewey ayant 90 ans et Bentley 80, *Knowing and the Known*.

En 1907, Peirce fut découvert dans une chambre, à Cambridge, quasi mort de faim, par un élève de William James. On rassembla de l'argent pour l'aider. Trois ans plus tard, William James disparaissait. Il demanda à son frère Henry de rester six semaines à Cambridge après sa mort, lui expliquant qu'il communiquerait avec lui. Wendell Holmes assista à son enterrement mais, en privé, il expliqua qu'il n'était pas vraiment d'accord avec ses thèses. Peirce mourut dans la misère en 1914, atteint d'un cancer et sous morphine.

Holmes reste trente ans à la Cour Suprême. En 1930, on le persuade de prendre sa retraite et il meurt en 1932.

À 87 ans, Dewey se remarie avec une femme de quarante-deux ans et le couple adopte deux orphelins de guerre belge. Il meurt en 1952.

Éclipse et retour du pragmatisme

Pendant une quarantaine d'années, le pragmatisme qui avait dominé la scène intellectuelle américaine, connaît une éclipse. Pourquoi ? Parce que la guerre froide est une opposition entre principes et que les idées pragmatistes sur la nécessité de prendre en compte toutes les opinions apparaissaient assez dépassées. Or, le pragmatisme présente deux faiblesses, comme le note Menand. Les pragmatistes

prennent les intérêts pour donnés et ne s'interrogent pas sur eux. Ils n'expliquent pas pourquoi les gens peuvent se comporter de manière non pragmatique pour défendre leurs intérêts.

Pragmatism explains everything about ideas except why a person would be willing to die for one. (Menand, 2001, p. 375)

L'autre faiblesse vient du fait que la défense des droits civiques s'appuya sur le droit des individus, ce qui n'était pas du tout la conception de Holmes, de Dewey et des autres pragmatistes. Du coup, les idées pragmatistes subirent une longue éclipse durant la Guerre Froide et la période de la lutte pour les droits menée dans la mouvance de Martin Luther King. Avec la fin de la guerre froide, les idées pragmatistes revinrent sur le devant de la scène intellectuelle.

For in the post-Cold War world, when there are many competing belief systems, not just two, skepticism about the finality of any particular set of beliefs has begun to seem to some people an important value again. And so has the political theory this skepticism hews to underwrite: the theory that democracy is the value that validates all other values. Democratic participation isn't the means to an end, in this way of thinking; it is the end. The purpose of the experiment is to keep the experiment going. (Menand, 2001, p. 442)

C'est l'une des dimensions fondamentales du pragmatisme, laisser ouverte l'enquête, l'expérimentation (« *keeping the path of inquiry open* », Dewey cité in Menand, 2001, p. 442). C'est cette ouverture toujours maintenue, ce refus de toute fermeture, qui est facteur d'espoir et de progrès. Wendell Holmes Jr ne se disait pas pragmatiste mais il avait la même conception de la démocratie que Dewey :

[...] how do we trust the claim that a particular state of affairs is legitimate? The solution has been to shift the totem of legitimacy from premises to procedures. We know an outcome is right not because it was derived from immutable principles, but because it was reached by following the correct procedures. Science became modern when it was conceived not as an empirical confirmation of truths derived from an independent source, divine revelation, but as simply whatever followed from the pursuit of scientific methods of inquiry. If those methods were scientific, the result must be science. The modern conception of law is similar: if the legal process was adhered to, the outcome is just. Justice does not preexist the case at hand; justice is whatever result just procedures have led to. Even art adopted the same standards in the modern period: it became defined as the realization of the aesthetic potential of the artistic medium. Poetry was talked about as an exploration of the resources of language, painting as the manipulation of canvas and paint, figure and ground. The argument [...] about democracy had the same logic. It is that a decision can be called democratic only if everyone has been permitted to participate in reaching it. (Menand, 2001, p. 432)

Pourtant, Wendell Holmes Jr ne partageait pas l'optimisme de James et de Dewey : pour lui comme pour eux, la démocratie est une expérimentation. Simplement, lui attirait l'attention sur le fait que l'expérimentation en question, comme les autres formes d'expérimentation, pouvait tourner mal ■

Références

- Dumez Hervé (2007) "Comprendre l'étude de cas à partir du Comment nous pensons de Dewey", *Le libellio d'Aegis*, vol. 3, n° 4, numéro spécial « Pragmatisme et recherche sur les organisations », pp. 9-17.
- Dumez Hervé (2012) "Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ?", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 8, n° 3, pp. 3-9.

- Dumez Hervé (2015) “Amistad”, *Le Libellio d’Aegis*, vol. 11, n° 2, pp. 119-128.
- Dumez Hervé (2020) “De l’avenir de la démocratie considéré sous l’angle du pragmatisme. À propos de *Le projet démocratique*, de Roberto Frega”, *Le Libellio d’Aegis*, vol. 16, – série spéciale Coronam semaine 3, pp. 15-28.
- Frega Roberto (2020) *Le projet démocratique. Une approche pragmatiste*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- Journé Benoît & Raulet-Croset Nahalie (2019) “De l’importance du pragmatisme pour la théorie des organisations. À propos de *Pragmatism and Organization Studies*, de Philippe Lorino”, *Le Libellio d’Aegis*, vol. 15, n° 1, pp. 55-65.
- Lorino Philippe (2018) *Pragmatism and Organization Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- Menand Louis (2001) *Metaphysical Club: A Story of Ideas in America*, New York, Farrar, Straus & Giroux.

Petit précis méthodologique

Lionel Garreau
DRM, Université Paris Dauphine – PSL

Au fil de mes enseignements des méthodes de recherche, des thèses et mémoires que j'ai encadrés, j'ai pu constater que certains questionnements revenaient souvent dans les discussions avec les étudiants, et que je n'avais aucune référence à leur fournir pour éclaircir ceux-ci. Ce précis méthodologique est l'occasion d'explicitier trois points majeurs de discussion : la différence entre une étude de cas multiples comparative et étude de cas multiples cumulative, les approches extensives et intensives du codage conceptuel, ainsi que les différences et ressemblances entre la grille de recueil des données et la grille de codage.

Étude de cas multiples comparative et étude de cas multiples cumulative

L'intérêt des *designs* de recherche par étude de cas n'est plus à démontrer, cette approche ayant généré certains des *designs* les plus répandus au sein des méthodes de recherche qualitatives (Langley & Abdallah, 2011). Certains ouvrages recensent les principales manières de réaliser une étude de cas, le plus populaire d'entre eux étant celui de Yin (2018), cité de façon très régulière pour justifier les choix réalisés dans la conduite d'une étude de cas. Cependant, cette méthode est loin d'être aussi simple à mettre en œuvre qu'il n'y paraît dans les manuels (Dumez, 2013). Si une grande attention a été portée sur la différence entre étude de cas unique et étude de cas multiples (par exemple Bansal, Smith & Vaara, 2018), peu a été écrit sur les différentes manières de mener une étude de cas multiples, et en particulier sur la différence entre étude de cas comparative et étude de cas cumulative, ainsi que sur la manière dont celles-ci peuvent servir différents objectifs.

L'étude de cas multiples comparative à visée explicative

- **Présentation générale**

L'étude de cas multiples à visée comparative a été principalement théorisée par Eisenhardt (1989 ; 1991 ; Eisenhardt & Graebner, 2007), dans une logique de variance (Bansal *et al.*, 2018 ; Langley & Abdallah, 2011). Dans cette perspective nomothétique, le chercheur vise à identifier les raisons, les variables explicatives, d'un élément donné (qu'il s'agisse d'un niveau de performance, de la réalisation ou non d'un phénomène, etc.). Pour utiliser un raisonnement mathématique, Y est la variable (souvent binaire) à expliquer. Il s'agit de déterminer les variables explicatives X telles que $Y=f(X1 ; X2 ; \dots ; Xn)$.

Par exemple, dans leur article sur le management symbolique, Zott et Huy (2007) cherchent à comprendre quelles actions symboliques de l'entrepreneur (les

variables X) pourraient expliquer une meilleure acquisition de ressources dans les premiers mois de vie d'une entreprise (Y). Pour ce faire, ils utilisent sept cas, dont trois présentent une performance élevée d'acquisition de ressources, et quatre présentent une performance plus faible. La comparaison en termes de management symbolique leur permet de relever que les trois cas les plus performants présentent une fréquence, une variété et une compétence plus élevées d'actions de management symbolique que les quatre cas les moins performants.

- **Les logiques inhérentes à l'étude de cas multiples comparative**

Dans cette approche, plusieurs logiques de raisonnement sont à l'œuvre. Tout d'abord, lors de la sélection de l'échantillon, il est nécessaire d'avoir des cas très « proches » les uns des autres afin de minimiser la variation qui pourrait être liée à des éléments de contexte. En effet, en sélectionnant une population d'étude avec des critères restrictifs, l'étude de cas peut se concentrer sur des cas comparables et ainsi mettre l'accent sur des variables inhérentes au cas plus qu'au contexte. Ainsi, les résultats obtenus seront robustes sur l'aire substantive étudiée, mais ne pourront pas être généralisés sur les autres populations où certains critères restrictifs ne s'appliquent pas.

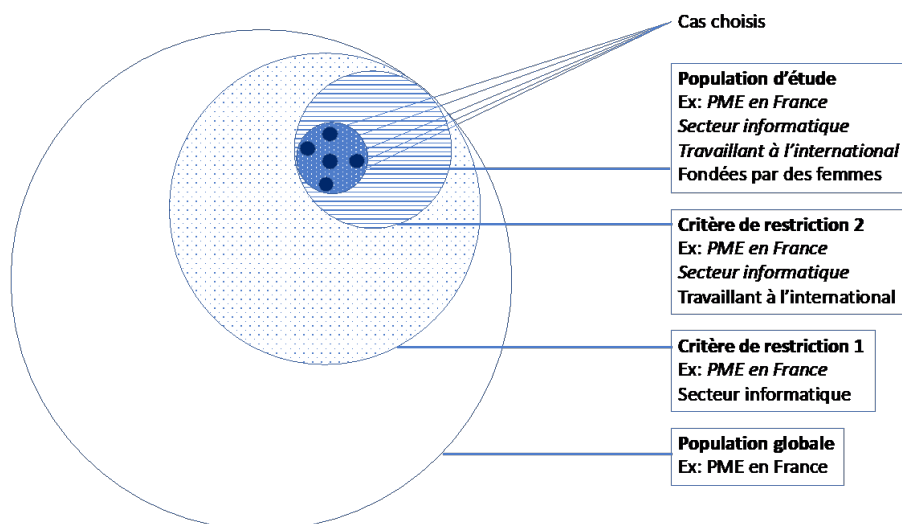


Figure 1 : logique d'échantillonnage dans l'approche nomothétique

Dans une logique d'échantillonnage théorique, Eisenhardt (1989) identifie deux principaux mouvements possibles dans la sélection itérative des cas. Tout d'abord, le contraste, inhérent à la logique comparative. Il s'agit de sélectionner un cas où le niveau de performance contraste avec le cas précédent. Ainsi, il est possible de comparer un cas de bonne performance ($Y \oplus$) et un cas de mauvaise performance ($Y \ominus$). Notons ici que la construction de l'échelle de mesure de la performance dans une optique qualitative est une des difficultés de cette approche. Dans l'étude de Zott et Huy (2007) précédemment citée, la performance en termes d'acquisition de ressources se fonde sur 3 items : la croissance du nombre de salariés, la croissance du nombre de clients payants, et le montant des levées de fonds. Il s'agit alors d'identifier les variables qui pourraient expliquer la différence entre des niveaux de performance jugés élevés et d'autres plus faibles.



Figure 2 : Positionnement des premiers cas selon le niveau de performance et les configurations de X associées

Suivant la logique de contraste, la logique de réplication voudrait qu'avec la configuration 1 de variables X – Config(X)1 – le cas 3 présente lui aussi un niveau de performance élevé. De la même manière, on s'attendrait à ce qu'un cas 4 avec la configuration 2 de variables X – Config(X)2 – présente une faible performance. Si c'est le cas, alors, une certaine régularité commence à apparaître. Sinon, il faut retravailler les configurations de X ; il s'agira alors de comparer les deux cas présentant des bonnes performances afin de voir ce qu'ils présentent comme éléments potentiellement explicatifs communs (1), de faire de même avec les cas présentant une moins bonne performance (2) puis de comparer les variables X potentiellement explicatives des cas de bonne performance ($Y⊕$) avec celles des cas de moins bonne performance ($Y⊖$) afin de ne retenir que les variables discriminantes entre les deux groupes (3).

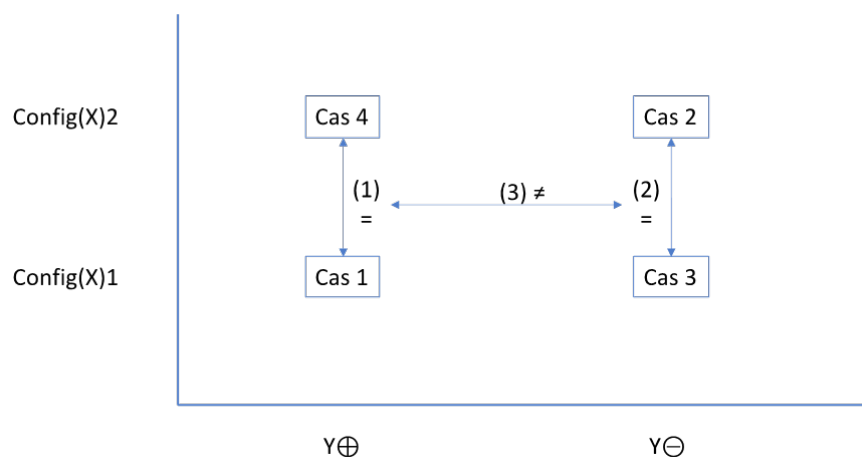


Figure 3 : Étapes de comparaison pour redéfinition des configurations des X

Dès lors, il est possible de redéfinir des configurations de variables qui permettent de proposer des causes de la bonne performance des cas 1 et 4, comparativement à la moins bonne performance des cas 2 et 3. Le processus d'analyse peut alors être

répété afin de proposer deux nouvelles réplifications, avec un cas E présentant la configuration 3 de variables X, qui devrait prendre place dans le groupe des cas à bonne performance, et un cas F présentant la configuration 4 de variables X, qui devrait prendre place dans le groupe des cas à moindre performance. On s'arrêtera alors quand les 2 nouveaux cas prennent place dans le bon groupe de cas. Si au bout de 10 à 12 cas, aucune régularité prédictive n'est identifiée par les configurations, deux explications sont possibles (nonobstant que le chercheur ait fait sa collecte et ses analyses de façon pertinente) : soit il n'existe aucune régularité explicative empiriquement identifiable, soit l'échantillon n'est pas assez homogène et des éléments de contexte font beaucoup varier Y en dehors des variables appréhendées.

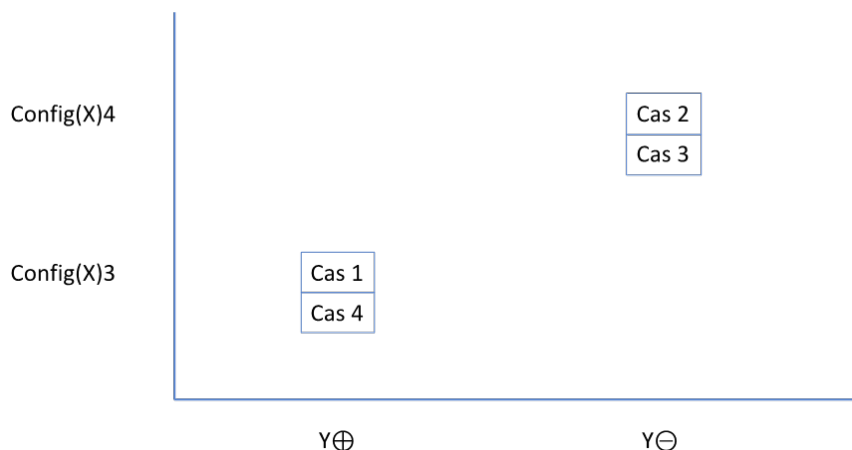


Figure 4 : repositionnement des cas une fois les configurations révisées

L'étude de cas cumulative à visée descriptive

L'étude de cas cumulative ne se fonde pour sa part aucunement sur une approche de variance. Par exemple, dans notre thèse sur le sens (Garreau, 2009) nous n'avancions pas l'idée qu'il y aurait un sens meilleur qu'un autre, ou avec une meilleure performance. Nous étudions les différents cas – ici, des managers de projet – afin que le cumul des informations récoltées et analysées dans chaque cas mette en évidence soit des similitudes, soit des différences qui viennent enrichir la compréhension holistique d'un phénomène. En effet, il arrive que dans un cas donné, tous les éléments ne soient pas visibles ou difficilement accessibles. Dès lors, le cumul des cas permet d'étendre la compréhension du phénomène. Ainsi, en cumulant plusieurs cas, le chercheur pourra comparer les éléments inhérents à chacun des cas (acteurs, concepts, mécanismes, etc.) selon leurs caractéristiques dans le cas, et voir si des variations sont visibles. Contrairement à l'approche comparative nomothétique, l'approche cumulative vise à appréhender des variations, et non pas à comprendre les causes de cette variation. Deux types d'études de cas cumulatives peuvent être trouvées dans la littérature : l'étude de cas cumulative à visée taxonomique et l'étude de cas cumulative à visée synthétique.

- L'étude de cas cumulative à visée taxonomique

L'étude de cas cumulative à visée taxonomique utilise le cas comme le lieu où il est possible d'appréhender certains éléments dont le chercheur vise à saisir la variété.

L'idée est alors de voir au travers de multiples cas une variation dans les modalités d'un phénomène ou d'un concept afin d'en générer une catégorisation. Dans cette optique, le fait de mobiliser plusieurs cas permet de travailler sur une possible plus grande variété d'éléments. Le nombre de cas à mobiliser dépend alors du moment où on obtient une saturation théorique.

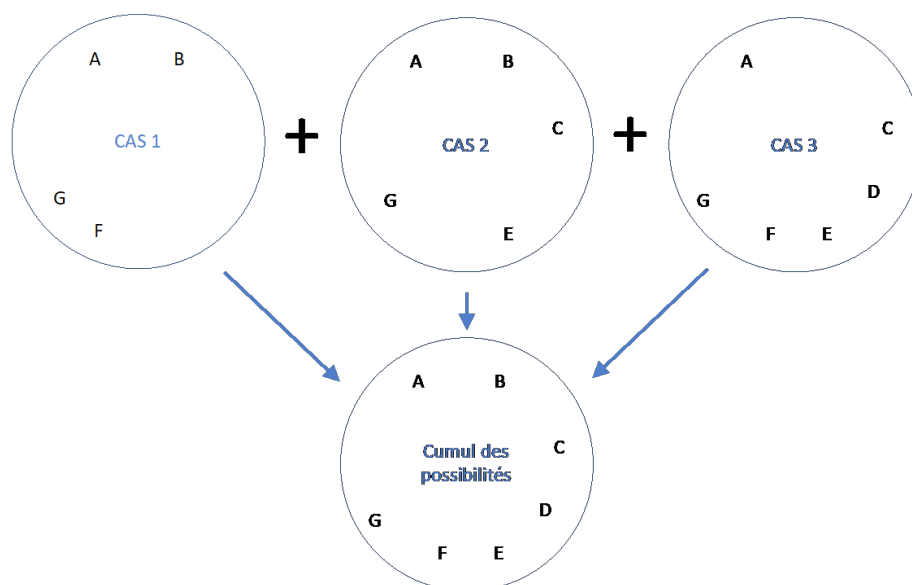


Figure 5 : L'étude de cas cumulative à visée taxonomique

La figure ci-dessus met en évidence que dans les cas 1, les éléments (par exemple des pratiques stratégiques) A, B, G et F ont été identifiés. Le cas 2 présente pour sa part les éléments A, B, C, E et F. Enfin, le cas 3 présente A, C, D, E, F et G. Ces 3 cas ont donc les éléments A et G en commun, mais les éléments B, C, D, E et F ne sont identifiés que sur un ou deux cas. Dès lors l'étude de cas cumulative permet d'avancer que l'éventail de pratiques stratégiques identifiées est A, B, C, D, E, F et G.

L'article de Beddi (2013) repose sur cette logique : dans 10 cas de multinationales françaises, l'auteur se focalise sur les modes de relations sièges/filiales. Chaque cas présente ses spécificités qui, combinées, donnent une cartographie des différentes possibilités. L'étude supplémentaire réalisée par Beddi tient en la réalisation de trois grands types de combinaisons, proposant ainsi une analyse configurationnelle (Hinings, 2018), qui permet de dépasser le simple exposé du cumul des possibilités. En effet, l'approche configurationnelle permet d'entrer dans une logique où certaines possibilités coexistent et où certaines combinaisons de possibilités n'apparaissent pas ; cela enrichit la simple liste des possibilités qui laisserait entendre que dans chaque cas toutes les possibilités seraient possibles – ce qui empiriquement est rarement le cas.

- **L'étude de cas cumulative à visée synthétique**

Cette seconde approche de l'étude de cas cumulative vise à proposer une vue d'ensemble, un modèle générique, permettant de faire la synthèse de ce qui est identifié dans chacun des cas. L'unité d'analyse est le cas en lui-même, considéré comme un tout. Une situation « moyenne », « générique » est générée par l'analyse

cumulative. Un modèle générique ayant vocation à présenter une vue d'ensemble du phénomène est alors présenté. Dans ce cadre 2 à 10 cas sont généralement utilisés.

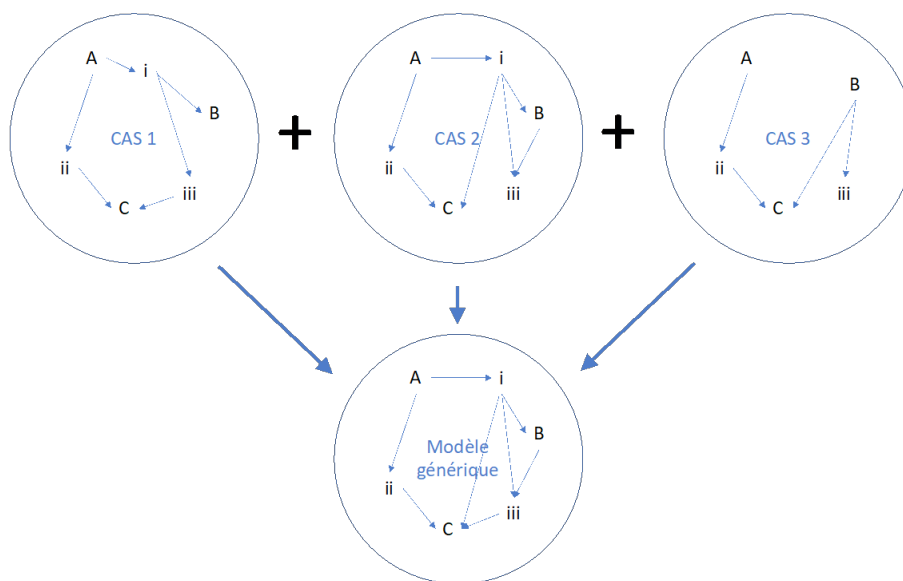


Figure 6 : Représentation graphique de l'étude de cas cumulative à visée synthétique

Ce type d'étude est particulièrement utile lors de l'étude des processus. Ainsi, dans leur article sur le travail temporel dans la fabrication de la stratégie, Kaplan et Orlikowski (2013) utilisent cinq projets de développement stratégique. Les auteurs cumulent les éclairages des cinq cas pour 1/ identifier le processus inhérent à chacun des cas analysés et 2/ proposer un modèle générique qui synthétise les enseignements communs aux cinq cas. De même McDonald et Gao (2019) utilisent deux cas où 1/ ils analysent le processus de pivot stratégique pour chacun des cas puis 2/ proposent un modèle générique de la réorientation stratégique par pivot.

Une des difficultés de cette approche consiste à choisir une règle selon laquelle les éléments présents dans certains cas mais pas dans d'autres intègrent le modèle final. Par ailleurs, certaines spécificités des cas peuvent disparaître dans le modèle final alors que ces spécificités semblent importantes dans le déroulé du cas en question : générer un modèle générique implique d'accepter de gommer certains éléments qui sont importants dans un cas mais ne se retrouvent pas dans d'autres.

Synthèse

L'étude de cas multiples peut recouvrir des objectifs différents selon qu'elle est utilisée dans une visée explicative ou dans une visée descriptive. Dans une visée descriptive, l'étude de cas multiples peut être utilisée en vue de développer une catégorisation d'éléments ou un modèle synthétique. Chacune de ces démarches peut se revendiquer d'une étude de cas multiples. Il apparaît donc important pour les chercheurs 1/ de concevoir les différentes possibilités qui s'offrent à eux dans le cadre de l'étude de cas multiples ainsi que 2/ de préciser dans quelle approche de l'étude de cas multiples ils se situent lors de la description des choix de *design* opérés dans leur recherche.

Codage intensif et codage extensif

Le codage des données consiste à associer un segment de données à une catégorie (Bardin, 1977 ; Saldaña, 2015). Les manuels de méthodologie proposent plusieurs types de codes (par exemple descriptifs, conceptuels, de valeur, de relations, etc.) et de codage (codage des *patterns*, codages théorique, codage longitudinal, etc.) (voir par exemple Richards, 2010 ; Saldaña, 2015). Cette section aborde spécifiquement le codage théorique, qui consiste à associer des segments de données à des concepts. Nous nous appuyons sur l'approche de Le Ny (2005) utilisée dans notre thèse (Garreau, 2009) pour proposer une distinction entre une approche intensive et une approche extensive des concepts, et donc du codage attendant.

Le codage par l'approche extensive d'une catégorie conceptuelle

L'approche extensive d'un concept consiste à définir ce concept au travers des différentes modalités que peut recouvrir ce concept. Ainsi, la catégorie conceptuelle se définit comme l'agrégation des sous-modalités de ce concept. Par exemple, la catégorie « ustensile de cuisine » peut être appréhendée comme l'agrégation des sous-catégories « fourchette », « couteau », « cuillère », « poêle », « passoire », etc. Cette approche d'un concept a l'avantage d'être très intuitive car les modalités du concept A sont les formes possibles que peut prendre A empiriquement. Le codage est ainsi relativement simple : à chaque fois que l'on identifie une occurrence empirique d'une modalité de A dans les données, on peut classer cette occurrence dans la modalité correspondante. C'est cette approche de la catégorisation qui est par exemple utilisée pour catégoriser les espèces animales.

Penser des modalités concrètes de catégories abstraites. Cette approche permet de penser des concepts très abstraits, comme le *leadership* (Bass & Stogdill, 1990), au travers de modalités qui rendent son appréhension plus facile. En effet, identifier dans un corpus empirique du *leadership* de façon directe peut s'avérer ardu. Le passage par les modalités du *leadership* permet d'isoler analytiquement les différentes formes que peut prendre le *leadership* (par exemple *leadership* transactionnel, *leadership* transformationnel, *servant leadership*, *leadership* authentique) et ainsi de repérer plus facilement les segments de données qui mettent en évidence certaines formes spécifiques de *leadership*.

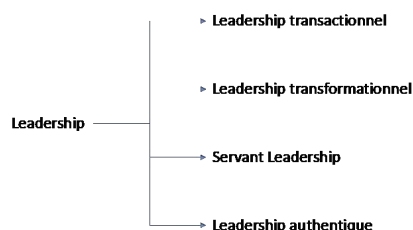


Figure 7 : Approche extensive du concept de leadership

De l'exhaustivité des sous-catégories. L'approche extensive d'un concept nécessite que la liste des modalités soit exhaustive : il faut que les modalités connues recouvrent l'ensemble des possibilités empiriquement constatables. Si un chercheur découvre une nouvelle modalité non précédemment répertoriée, il élargit ainsi le répertoire des modalités possibles et génère ainsi une contribution à la connaissance de ce

concept. Ainsi, les modalités « *servant leadership* » et « *leadership* authentique » sont apparues après les premiers travaux définissant les modalités de *leadership* où seules les modalités « transactionnel » et « transformationnel » étaient établies (Bass & Stogdill, 1990).

De l'exclusivité des sous-catégories. Une des caractéristiques de l'approche extensive est qu'il est nécessaire de concevoir des catégories qui sont analytiquement exclusives les unes des autres. Ainsi, pour reprendre l'exemple des ustensiles de cuisine utilisé plus haut, une fourchette ne peut pas aussi être un couteau et une cuillère. Si tel est le cas, alors il faut créer une catégorie désignant une nouvelle modalité, telle que le couteau suisse.

De l'agrégation. L'approche extensive des concepts permet de travailler facilement à différents niveaux d'abstraction. Les logiciels de codage tel que Nvivo ont une fonction qui permet d'agréger l'encodage au niveau d'une catégorie ; cela permet de considérer que toutes les données codées dans des catégories de niveau directement inférieur (N-1) peuvent aussi être considérées comme des données du niveau N. Cette fonction est particulièrement utile lorsque le chercheur vise à faire des requêtes au niveau N (par exemple *leadership*), alors qu'il a codé ses données au niveau N-1 (les modalités du *leadership*).

Le codage par l'approche intensive d'une catégorie conceptuelle

L'approche intensive d'un concept consiste à appréhender un concept au travers de ses propriétés. Ainsi, le concept se définit au travers de la combinaison de ses propriétés. Par exemple, une table se définit par trois propriétés combinées : une surface plane + l'horizontalité de la surface plane + un système de suspension qui permet de surélever la surface du sol. Si un objet correspond à ces trois propriétés combinées, il peut être considéré comme une table. Si l'une de ces propriétés n'est pas remplie, l'objet ne peut pas être considéré comme une table.

Cette approche a pour principal avantage de s'atteler à la nature des concepts, à ce qui les définit en eux-mêmes. Dans ce cadre par exemple, le *leadership* se définit par trois propriétés : il décrit (1) une influence interpersonnelle (2) dirigée vers des objectifs (3) qui sont bénéfiques pour une organisation (Larsson & Lundholm, 2013). C'est ainsi la combinaison des trois propriétés du *leadership* qui fonde le concept lui-même.

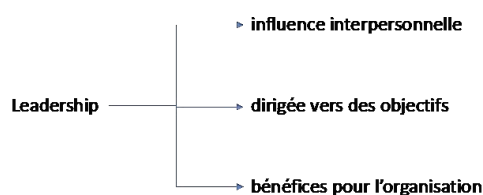


Figure 8 : Approche intensive du concept de leadership

Identifier empiriquement la combinaison des propriétés. L'avantage de l'approche intensive d'un concept est qu'en permettant de décliner un concept en propriétés, il est plus aisé d'identifier des occurrences empiriques du concept. Pour poursuivre sur l'exemple du *leadership*, il peut être difficile d'identifier globalement du *leadership* dans une situation donnée. Cependant, identifier (1) une influence interpersonnelle (2) la présence d'objectifs et (3) le fait que ces objectifs sont bénéfiques pour une

organisation, est tout à fait possible. Dès lors, si on observe empiriquement ces trois éléments, il est possible d'en déduire qu'on est en présence de *leadership*. À l'inverse, si l'une des propriétés est manquante, il est aisé d'affirmer qu'il n'y a pas *leadership* ainsi que de montrer quel élément est manquant pour parvenir à une situation de *leadership*.

De l'impossibilité d'agrégation. Une démarche intensive permet de travailler sur les propriétés des concepts. Toutefois, il n'est pas possible de travailler facilement à plusieurs niveaux d'abstraction. En effet, identifier empiriquement la présence d'une seule propriété d'un concept ne permet pas d'affirmer que le concept est présent (par exemple, ce n'est pas parce qu'il y a des objectifs collectifs qu'il y a *leadership* ; ce n'est pas parce qu'on a observé une surface plane qu'il s'agit d'une table). Dès lors, dans une approche intensive, il ne faut pas agréger l'encodage des nœuds enfants, cela risquerait de faire apparaître le concept parent de manière inappropriée.

L'articulation nécessaire et raisonnée entre l'approche intensive et extensive

L'approche intensive et l'approche extensive d'un concept se complètent. En effet, ce n'est qu'en considérant les propriétés d'un concept qu'on peut en apprécier les modalités – ce n'est que parce que le *leadership* transactionnel répond aux propriétés du *leadership* qu'il peut être considéré comme une modalité de *leadership*.

Toutefois, dans l'utilisation des logiciels d'aide à l'analyse de données qualitative, une bonne pratique consiste à n'utiliser à un niveau donné qu'une seule approche – soit intensive, soit extensive – et de ne pas utiliser les deux approches de manière simultanée à un même niveau. Ainsi, à partir d'un concept donné (code de niveau 1), on peut soit commencer par identifier les propriétés (niveau 2) puis les modalités de ces propriétés (niveau 3) ou à partir de ce même concept (niveau 1) d'abord poser les modalités (niveau 2) puis les propriétés de ces modalités (niveau 3). Ce choix dépend de l'objectif de la recherche. En revanche, mêler propriétés et modalités au niveau 2 rendrait l'analyse confuse. La figure ci-après illustre ceci avec le concept de *leadership*, d'abord décliné en modalités puis en propriétés de modalités (uniquement déclinée sur une modalité pour l'exemple).

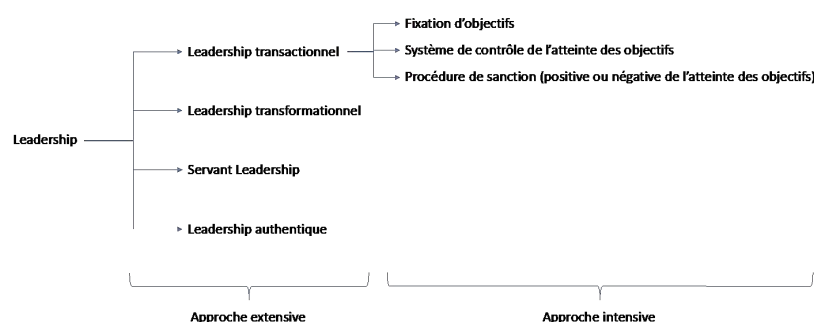


Figure 9 : Articulation des approches intensive et extensive du concept de leadership

Grille de codage et grille de collecte des données, similitudes et différences

Dans un *design* de recherche qualitative, deux objets sont désignés par le terme de « grille » : la grille de collecte des données et la grille de codage. Il est parfois difficile pour certains chercheurs ou apprentis chercheurs de bien distinguer le contenu de ces

deux éléments. Nous visons à clarifier comment il convient d'utiliser chacun, ainsi que leurs différences en matière de contenu.

La grille de collecte des données

La grille de collecte de données correspond dans le cas de l'entretien au guide d'entretien (voir par exemple Romelaer, 2005), et dans le cadre de l'observation, à la grille d'observation (voir par exemple Becker, 1958). Nous ne traiterons pas ici des autres méthodes de recueil, comme les archives ou documents, qui utilisent d'autres terminologies. Par ailleurs certaines approches de l'observation ou de l'entretien ne se fondent pas sur de telles grilles (voir par exemple Baumard *et al.*, 2014 pour les méthodes non directives ou l'observation flottante).

La grille de collecte des données permet de prédéterminer un ensemble d'éléments sur lesquels le chercheur a jugé *a priori* nécessaire de récolter des données pour pouvoir traiter de son questionnement de recherche (Baumard *et al.*, 2014 ; Grawitz, 2001). Ce guide peut avoir vocation à être rapidement stabilisé dans une approche où un même entretien est répété avec divers individus (Baumard *et al.*, 2014 ; Romelaer, 2005) ou au contraire être amené à évoluer au cours de la recherche dans des démarches inductives (par exemple Gioia, Corley & Hamilton, 2013) ou de théorisation enracinée (par exemple Glaser, 1978 ; Glaser & Strauss, 1967), afin que les données recueillies au fur et à mesure de la recherche puissent compléter les analyses intermédiaires déjà réalisées.

La grille de collecte de données précise ainsi les éléments empiriques à recueillir. Dans la plupart des recherches, ces éléments empiriques sont des éléments descriptifs : le chercheur cherche à obtenir des données descriptives sur le déroulé des événements. Les éléments descriptifs recueillis au travers d'entretiens reflètent les représentations que se font les interviewés des événements ou du phénomène étudiés. Dès lors, les thèmes du guide d'entretien sont généralement des ensembles d'éléments empiriques sur lesquels le chercheur veut obtenir des données. Par exemple, dans notre article sur le renouveau stratégique *via* l'isomorphisme de proximité (Friesl, Garreau, & Heracleous, 2019), nous avons utilisé un guide d'entretien axé sur trois thèmes principaux 1/ le changement stratégique de la maison-mère, 2/ le changement stratégique de la filiale et 3) les relations entre la maison-mère et la filiale. Aucune des catégories finales de l'analyse ne reprend exactement ces termes.

La grille de recueil de données est issue principalement des éléments identifiés dans la littérature comme étant potentiellement pertinent pour appréhender un phénomène. Si dans la littérature ces éléments sont généralement présentés sous la forme de concepts, cela n'implique pas nécessairement que ces concepts soient repris tels quels dans le guide d'entretien : une opérationnalisation de ces concepts en éléments empiriques à recueillir est généralement très utile pour parvenir à orienter l'entretien ou l'observation sur les éléments empiriques les plus pertinents.

La grille de codage

La grille de codage correspond pour sa part à l'ensemble des catégories utilisées pour analyser le matériau empirique recueilli dans le cadre d'une recherche. Il existe deux principales manières de présenter la grille de codage. Dans une démarche de codage *a priori* (Grawitz, 2001), la grille de codage préexiste au codage. Dès lors la grille de codage conceptuelle est généralement présentée sous forme de tableau présentant les catégories de codage (par exemple Laszczuk, 2018, p. 108) et est composée d'un ensemble de concepts issus de l'analyse de la littérature – parfois complété de quelques

codes émergents lors de l'analyse (Miles, Huberman & Saldaña, 2014). Traduisant l'utilisation de concepts préexistants permettant de catégoriser des données, le tableau présente dans la colonne de gauche les concepts, puis les propriétés ou modalités (cf. section précédente sur l'approche intensive ou extensive d'un concept) et (de façon optionnelle) dans une colonne à droite des *verbatim* illustratifs. Une variante peut être trouvée (plus rarement) selon la même déclinaison mais de la ligne du haut vers la ligne du bas, comme le montre l'exemple suivant où les catégories d'ordre supérieur sont déclinées en sous-catégories.

TABLEAU 4			
Grille de codage selon le modèle RCOV			
Catégories du modèle	Ressources et compétences	Organisation	Valeur
Catégories du codage	• Ressources et compétences cœur de métier • Ressources et compétences périphériques	• Organisation de la chaîne de valeur • Position dans la filière économique	• Type de client • Offre • Prix

Figure 10 : Exemple de grille de codage a priori.

Source : Garreau, Maucuer et Laszczuk (Garreau, Maucuer, & Laszczuk, 2015)

Par ailleurs, construire une grille de codage peut relever d'une démarche inductive à partir des données. Dans ce cadre, la grille de codage prend la forme d'une structuration de données (appelée *data structure*) où contrairement à la forme précédente, les données sont présentées à gauche (donc précédant les concepts dans le sens de lecture occidentale), puis les concepts apparaissent à droite, traduisant le passage de données à des concepts de plus en plus abstraits.

Figure 2. Data structure.

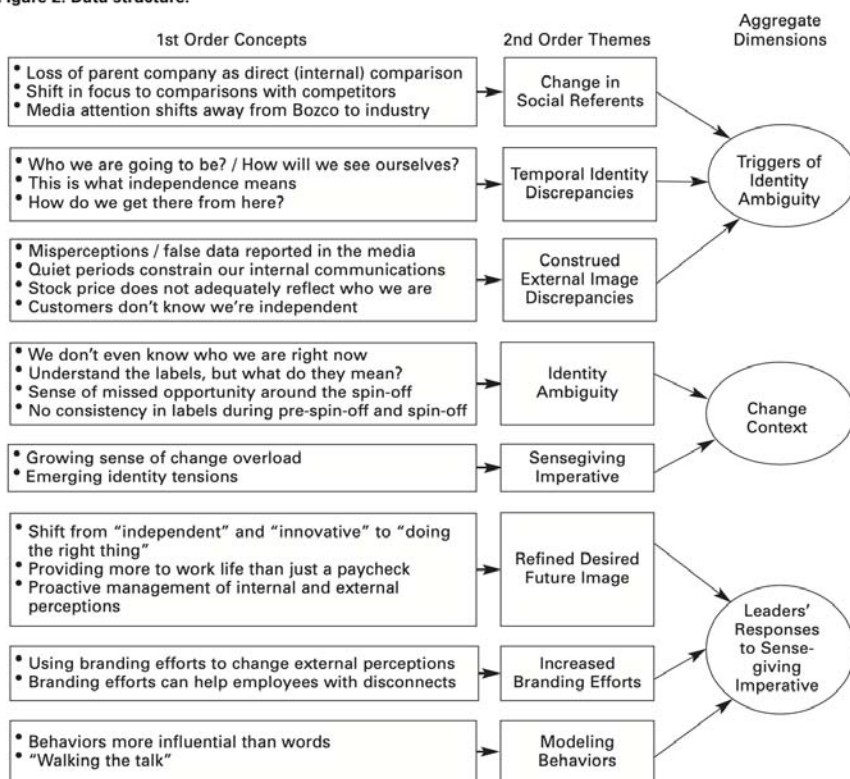


Figure 11 : Exemple de data structure

Source : Corley et Gioia (Corley & Gioia, 2004)

Différences et similitudes entre grille de collecte des données et grille de codage

La grille de codage vise à analyser de façon systématique le matériau empirique recueilli. Elle n'a donc pas la même fonction que la grille de recueil de données et n'a ainsi, *a priori*, aucune raison d'être similaire. Par exemple, dans un mémoire récent (Mijailovic, 2020) une étudiante de master a cherché à comprendre la manière dont les acteurs mobilisent différents registres de justification dans l'explicitation des logiques inhérentes aux modèles d'affaires hybrides. Si la grille de codage est principalement fondée sur le modèle des grandeurs de Boltanski et Thévenot (1991), la grille de recueil des données se fonde quant à elle principalement sur les éléments caractérisant un *business model* social (logique de rentabilité, projets sociaux, mission de l'entreprise, etc.). Dès lors, c'est l'application de la grille de codage fondée sur les grandeurs aux éléments de *business model* social qui amène à une analyse intéressante. Toutefois, dans de nombreux travaux de mémoire de master ou de thèse, on peut observer de nombreuses similitudes entre ces deux objets. Comment l'expliquer ?



L'horizon vu du parc,
Château de Breteuil
(7 juillet 2020)

La principale raison tient au fait que le besoin de collecte de données se pense en fonction des concepts issus de la revue de littérature : si le chercheur ne fait pas l'effort de traduire ces concepts en une opérationnalisation empirique, le guide d'entretien ou d'observation ne fait que reprendre les concepts importants sur lesquels recueillir des données et ne propose pas une déclinaison de ces concepts en éléments directement saisissables sur le terrain. Dès lors, si le chercheur utilise une grille de recueil de données en restant à un niveau d'abstraction conceptuel élevé, et utilise les mêmes concepts pour analyser ces données, les deux grilles pourront se ressembler. En soi, ceci n'est pas gênant si le chercheur parvient pendant la phase de recueil de données à identifier les éléments empiriques qu'il peut observer ou sur lesquels il doit orienter l'entretien. Toutefois, le fait d'avoir déjà réalisé une opérationnalisation des concepts au travers d'éléments empiriques à recueillir facilite beaucoup l'exercice pratique de recueil de données qui s'avère déjà suffisamment difficile en soi, lorsqu'on cherche à le faire de façon convaincante (Romelaer & Garreau, 2019).

Une seconde raison peut être liée au fait que certaines recherches visent à recueillir spécifiquement les analyses des acteurs sur le terrain. Dans ce cas, il est fréquent de demander aux répondants leurs analyses sur des thèmes issus de la littérature, et que ces mêmes thèmes soient repris dans la grille de codage. Toutefois, l'étude des différences et similitudes entre les propos des acteurs devrait amener à une grille de codage enrichie par rapport à la liste des thèmes du guide d'entretien. Précisons ici que lorsque l'objectif de la recherche n'est pas de comprendre les analyses des acteurs du terrain, une telle démarche est risquée car en demandant aux acteurs leur analyse des faits au lieu de leur description, les chercheurs dépendent de la capacité d'analyse des acteurs du terrain. N'ayant pas accès aux données descriptives, ils ne peuvent pas théoriser eux-mêmes mais uniquement compiler les analyses pré-packagées des acteurs du terrain.

Dans les cas des démarches avec codage inductif de type théorisation enracinée, il est quasiment impossible d'avoir une grande similitude entre la grille de recueil et la grille de codage. En effet, la *data structure* étant construite après le recueil des données dans une logique inductive permettant de créer des perspectives nouvelles (par de nouveaux concept et/ou mécanismes), elle doit prendre une forme qui n'a pas encore été structurée de la sorte dans la littérature – dans le cas contraire, l'aspect inductif de la démarche serait remis en cause.

Synthèse

On l'aura compris, si de rares cas justifient une grande proximité de contenu entre la grille de recueil de données et la grille de codage, une trop grande similitude est la plupart du temps un signe que les deux objets doivent être davantage différenciés, la plupart du temps parce que le chercheur n'a pas suffisamment opérationnalisé des concepts structurants de la grille de recueil des données. Cela peut aussi être le signe que le chercheur n'a pas une approche suffisamment descriptive de l'entretien, et s'appuie trop sur l'analyse des acteurs du terrain ■

Références

- Bansal Pratima Tima, Smith Wendy K. & Vaara Eero (2018) "New Ways of Seeing through Qualitative Research", *Academy of Management Journal*, vol. 61, n° 4, pp. 1189-1195.
- Bardin Laurence (2007/1977) *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Bass Bernard M. & Stogdill Ralph M. (1990) *Bass & Stogdill's Handbook of Leadership*, New York, Simon & Schuster.
- Baumard Philippe, Donada Carole, Ibert Jérôme & Xuereb Jean-Marc (2014, 4^e ed.) "La collecte des données et la gestion de leurs sources", in Thiétart Raymond-Alain [ed] *Méthodes de recherches en Management*, Paris, Dunod, pp. 261-296.
- Becker Howard S. (1958) "Problems of Inference and Proof in Participant Observation", *American Sociological Review*, vol.2/3, n° 8, pp. 652-660.
- Beddi Hanane (2013) "Les modes de coordination comme analyseurs des relations siège-filiales : une étude de dix firmes multinationales françaises", *Management International*, vol. 17, n° 2, pp. 135-149.
- Boltanski Luc & Thevenot Laurent (1991) *De la justification*, Paris, Gallimard.
- Corley Kevin G. & Gioia Dennis A. (2004) "Identity ambiguity and change in the wake of a corporate spin-off", *Administrative Science Quarterly*, vol. 49, n° 2, pp. 173-208.
- Dumez Hervé (2013) "Qu'est-ce qu'un cas, et que peut-on attendre d'une étude de cas ?" *Le Libellio d'Aegis*, vol. 9, n° 2, pp. 13-26.
- Eisenhardt Kathleen M. (1989) "Building Theories from Case Study Research", *Academy of Management Review*, vol. 14, n° 4, pp. 532-550.
- Eisenhardt Kathleen M. (1991) "Better Stories and Better Constructs: The Case for Rigor and Comparative Logic", *Academy of Management Review*, vol. 16, n° 3, pp. 620-627.
- Eisenhardt Kathleen M. & Graebner Melissa E. (2007) "Theory Building from Cases: Opportunities and Challenges", *Academy of Management Journal*, vol. 50, n° 1, pp. 25-32.
- Friesl Martin, Garreau Lionel & Heracleous Loizos (2019) "When the Parent Imitates the Child: Strategic Renewal Through Separation and Reintegration of Subsidiaries", *Strategic Organization*, vol. 17, n° 1, pp. 62-94.
- Garreau Lionel (2009) *Apport du concept de sens à l'étude du fonctionnement d'équipes projet. Études de cas de développement de centres commerciaux chez Immochan*, Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris-Dauphine.
- Garreau Lionel, Maucuer Raphaël & Laszczuk Alexis (2015) "La mise en œuvre du changement de business model Les apports du modèle 4C", *Management International*, vol. 19, n° 3, pp. 169-183.

- Gioia Dennis A., Corley Kevin G. & Hamilton Aimee L. (2013) "Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research: Notes on the Gioia Methodology", *Organizational Research Methods*, vol. 16, n° 1, pp. 15-31.
- Glaser Barney G. (1978) *Theoretical Sensitivity*, Mill Valley (CA), The Sociology Press.
- Glaser Barney G., & Strauss Anselm (1967) *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Adline.
- Grawitz Madeleine (2001) *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- Hinings CR Bob (2018) "Why should we bother? What are Configurations For?", *Strategic Organization*, vol. 16, n° 4, pp. 499-509.
- Kaplan Sarah & Orlikowski Wanda J. (2013) "Temporal Work in Strategy Making", *Organization Science*, vol. 24, n° 4, pp. 965-995.
- Langley Ann & Abdallah Chahrazad (2011) "Templates and Turns in Qualitative Studies of Strategy and Management", *Research Methodology in Strategy and Management*, vol. 6, pp. 201-235.
- Larsson Magnus & Lundholm Susanne E. (2013) "Talking Work in a Bank: A Study of Organizing Properties of Leadership in Work Interactions", *Human Relations*, vol. 66, n° 8, pp. 1101-1129.
- Laszczuk Alexis (2018) *Processus d'innovation de Business Model par une perspective sensemaking : le cas d'un cabinet de conseil en management ?*, Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine – PSL.
- Le Ny Jean-François (2005) *Comment l'esprit produit du sens ?*, Paris, Odile Jacob.
- McDonald Rory & Gao Cheng (2019) "Pivoting Isn't Enough? Managing Strategic Reorientation in New Ventures", *Organization Science*, vol. 30, n° 6, pp. 1289-1318.
- Mijailovic Tatiana (2020) *L'articulation des logiques business et non business dans le cadre d'un business hybride au sein du marché BoP*, Mémoire de master, Université Paris Dauphine – PSL.
- Miles Matthew B., Huberman A. Michael, & Saldaña Johnny (2014, 3rd ed.) *Qualitative Data Analysis*, Thousand Oaks, Sage.
- Richards Lynn (2010, 2nd ed.) *Handling Qualitative Data: A Practical Guide*, London, Sage Publications.
- Romelaer Pierre (2005) "L'entretien de recherche" in Roussel Patrice & Wacheux Frédéric [eds] *Management et Ressources Humaines. Méthodes de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck Université, pp. 101-137.
- Romelaer Pierre & Garreau Lionel (2019) "Améliorer les méthodes qualitatives pour développer leur usage" in Garreau Lionel & Romelaer Pierre [eds] *Méthodes de recherche qualitatives innovantes*, Paris, Economica. pp. 9-17.
- Saldaña Johnny (2015) *The Coding Manual for Qualitative Researchers*, Thousand Oaks, Sage.
- Yin Robert K. (2018, 6th ed.) *Case Study Research and Applications*, Thousand Oaks, Sage.
- Zott Christoph & Huy Quy Nguyen (2007) How Entrepreneurs Use Symbolic Management to Acquire Resources, *Administrative Science Quarterly*, vol. 52, n° 1, pp. 70-105.

Une après-midi Palais-Royal

Hervé Dumez

Diderot traversait une passe difficile. L'encyclopédie consumait ses jours et ses nuits. Le tome VII venait de paraître et avait suscité une nouvelle polémique qui l'avait brouillé avec son ami et co-éditeur, d'Alembert. Voltaire égalait Racine et Corneille avec ses tragédies. Rousseau faisait pleurer la France entière, et l'Europe même, aux malheurs de Julie, la nouvelle Héloïse, quand lui n'avait rien qui put assurer une reconnaissance littéraire. Juste un roman érotique et quelques essais. *Le fils naturel* lui avait valu l'accusation d'avoir plagié Goldoni et si *Le père de famille* avait eu quelque succès à Marseille, jouée à Paris par les comédiens français, la pièce était tombée au bout de quelques représentations. Les antiphilosophes le poursuivaient de leur fiel. Dans *Les Philosophes*, la pièce écrite par son ennemi Palissot, chacun l'avait reconnu dans l'irritable et ridicule Dortidius. Enrageant en silence, il avait dû se contraindre à ne pas répondre, de peur de mettre en péril *L'encyclopédie*, déjà menacée.

Pour tout dire, ses amis même doutaient. Dans une lettre au roi de Pologne, Grimm prédisait : « *Pouvant disposer de son temps et partager avec Voltaire la gloire du génie, Diderot le perd en écrivant des chiffons, ou en fait un usage plus affligeant en l'abandonnant à tous ceux qui ont l'indiscrétion de s'en emparer. J'ose dire à Votre Majesté que cet homme mourra sans avoir été connu.* »

Et lui aussi, dans son *Éloge de Richardson*, le reconnaissait : « *Tandis que je converse avec vous, les années du travail et de la moisson des lauriers se passent vers le dernier terme, sans rien tenter qui puisse me recommander aussi au temps à venir.* » Il se sentait vieillir. Que resterait-il de lui et de sa vie, que des talents gâchés en vain ?

C'est alors que se produisit une rencontre qui le fit rêver, profondément.



L'homme avait tout d'abord été soldat au régiment de Poitou, pour porter un an après le petit collet des séminaristes se préparant à la prêtrise. À trente ans, il avait quitté sa ville natale, Dijon, pour s'installer à Paris, se voulant désormais musicien et pensant pouvoir profiter de la gloire de son oncle pour y devenir célèbre à son tour.

En 1757, à quarante ans, il s'y était marié avec une jeune femme de vingt-quatre, qui lui avait donné un fils qu'il avait chéri, alors que lui avait été battu par son père dans sa première année de vie, son martyr ne cessant que parce que la servante avait finalement appelé le guet pour dénoncer les violences de son patron sur son malheureux enfant. La même année furent publiées ses *Nouvelles Pièces de Clavecin* qui furent remarquées pour leur originalité. Se composant de six suites d'airs de différents caractères (Le Génie Français, La Muse Italienne, Les Magnifiques, Un Réveil, Le Général d'Armée, les Gens du Bon ton, Fête champêtre, Ballet de Psyché, etc.), cette musique entendait frapper les esprits, comme c'était en particulier le cas pour *Le général d'armée* : « *Puis, tout à coup,* » commentait *L'année littéraire* de son ami Fréron, la feuille des antiphilosophes, « *il vous trace la ligne des quatre octaves du clavier, qui, par des notes précipitées, forme un cliquetis épouvantable de sons artistement confus pour rendre mieux les décharges de mousqueterie, qu'on croit entendre par le moyen de cette corde bruyante et très bien imaginée.* » En pleine querelle entre musiques française et italienne, et au moment où Diderot et d'Alembert étaient l'objet de critiques, l'article se poursuivait en notant avec finesse : « *Mais le plus piquant de tous ces morceaux, c'est le Menuet intitulé L'Encyclopédique, avec une autre dénomination de Menuet intra ou ultramontain. L'Encyclopédique est assez bizarre de caractère ; il finit par une chute grotesque et qui fait du fracas.* » En 1758, le concert spirituel s'était ouvert sur une symphonie de sa composition et deux ans plus tard il faisait l'acquisition de la charge d'Inspecteur et contrôleur des jurés de la communauté des maîtres à danser de Paris. Disposant d'un revenu fixe et d'une certaine notoriété, on pouvait donc le croire établi. Mais on le disait déjà « *aussi fol que grand musicien* ».

Peu après son arrivée à Paris, il avait en effet provoqué un esclandre à l'opéra, insultant les directeurs, et une escouade de gardes l'avait mené au Fort l'Évêque pour y être enfermé trois semaines. « *D'un caractère peu sociable et difficile à dompter* » disait le rapport de police. Son cher oncle, tout à sa célébrité et lui-même au cœur de la querelle sur l'opéra, excédé par ses frasques, s'était enquis auprès d'un ministre du moyen de le faire envoyer de force aux colonies. La perte de son petit garçon, et quelques mois après celle de son épouse, l'avaient sans doute encore plus déséquilibré. Juste après l'avoir obtenue, il avait renoncé à sa charge. Sans doute comptait-il sur l'héritage de son oncle qui ne lui laissa rien. À la mort de ce dernier, ledit neveu avait alors publié un long poème aux vers douteux, consacré à sa famille, en manière de sollicitation publique d'une rente que personne ne lui avait accordée. Rendant compte de cette « œuvre », la *Correspondance littéraire*, n'était pas tendre :

Le musicien Rameau a laissé, outre ses propres enfants, un neveu qui a toujours passé pour une espèce de fou. Il a une sorte d'imagination bête et dépourvue d'esprit, mais qui, combinée avec la chaleur, produit quelquefois des idées neuves et singulières. Le mal est que le possesseur de cette espèce d'imagination rencontre plus souvent mal que bien, et qu'il ne sait pas quand il a bien rencontré. Rameau le fou est un homme de génie de cette classe, c'est-à-dire un fou quelquefois amusant, mais la plupart du temps fatigant et insupportable. Ce qu'il y a

de pis, c'est que Rameau le fou meurt de faim, comme il conte par une production de sa muse qui vient de paraître. C'est le plus étrange et le plus ridicule galimatias qu'on puisse lire.

Diderot étant très proche de la *Correspondance*, il n'est donc pas impossible qu'il soit l'auteur de ce texte non signé. Dès lors, ce Rameau survivant vivait aux crochets de financiers qui tantôt l'invitaient à leur table, tantôt l'en chassaient pour ses saillies déplacées.

*
**

Est-ce au printemps qu'ils se rencontrèrent, quand les parterres sont en fleur, rouges, mauves et orangés, ou en automne, lorsque le jaune épars recouvre les allées, qu'un souffle de vent soulève ? L'un ou bien l'autre, en tout cas en une saison où un rideau de pluie froide vous surprend à l'improviste et qu'on se réfugie en hâte et avec plaisir au plus chaud d'un café proche, éclairé et bruyant. Très probablement en 1762.

Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures du soir me promener au Palais-Royal. C'est moi qu'on voit, toujours seul, rêvant sur le banc d'Argenson. Je m'entretiens avec moi-même de politique, d'amour, de goût ou de philosophie. J'abandonne mon esprit à tout son libertinage. Je le laisse maître de suivre la première idée sage ou folle qui se présente, comme on voit dans l'allée de Foy nos jeunes dissolus marcher sur les pas d'une courtisane à l'air ébahi, au visage riant, à l'œil vif, au nez retroussé, quitter celle-ci pour une autre, les attaquant toutes et ne s'attachant à aucune. Mes pensées, ce sont mes catins. Si le temps est trop froid, ou trop pluvieux, je me réfugie au café de la Régence ; là je m'amuse à voir jouer aux échecs. Paris est l'endroit du monde, et le café de la Régence est l'endroit de Paris où l'on joue le mieux à ce jeu. C'est chez Rey que font assaut Légal le profond, Philidor le subtil, le solide Mayot, qu'on voit les coups les plus surprenants, et qu'on entend les plus mauvais propos ; car si l'on peut être homme d'esprit et grand joueur d'échecs, comme Légal ; on peut être aussi un grand joueur d'échecs, et un sot, comme Foubert et Mayot. Un après-dîner, j'étais là, regardant beaucoup, parlant peu, et écoutant le moins que je pouvais ; lorsque je fus abordé par un des plus bizarres personnages de ce pays où Dieu n'en a pas laissé manquer.

Cette rencontre, Diderot la garda pour lui. Certaines des phrases qui figurent ici lui sont venues dans ses *Essais sur la peinture* ou dans une lettre à Sophie Volland. Des années durant, il les retravailla, encore et encore, pour leur donner cette étincelante désinvolture apparente, cette image d'un soi rêveur et attentif à la fois, modestement observateur, discret, qui conduit au surgissement de l'improbable créature. Je n'estime pas ces originaux-là, s'exclame-t-il d'un ton un peu trop affirmé. Mais ils peuvent



Dans les allées du Jardin du Palais Royal (5 septembre 2020)

amuser. Ils peuvent surtout vous renvoyer à ce que vous craignez d'être. Diderot ne dit pas qu'il le fit penser, mais rêver profondément. Comme dans l'un de ces miroirs de Venise qui surmontaient les cheminées du café de la Régence, il avait vu son image dans ce double caricatural, plein de dons qu'il avait tous gâchés, capable de fulgurance comme de bassesse assumée, brillant dans le paradoxe, cynique, maniant aussi bien la flute et le violon que le clavecin, à la voix de stentor capable de toutes les modulations, homme singulier qui, comme le notait son ami Cazotte, vivait passionné de gloire, qu'il ne pouvait malheureusement acquérir dans aucun genre, fâché d'être médiocre et de se savoir tel.

Ils s'étaient quittés sur un mot du neveu en appelant à l'avenir, sinon à la postérité : « Rira bien qui rira le dernier ».

*
**

Catherine II avait acheté la bibliothèque de Diderot et ses manuscrits. Après la disparition de ce dernier, l'ensemble fut donc mis en caisses et partit pour Saint-Petersbourg pour être déposé sur des étagères à l'Hermitage. C'est là qu'un directeur de l'école des cadets trouva le texte et en fit clandestinement une copie qu'il donna à un allemand de passage, ami de Friedrich Schiller, qui lui-même la montra à son autre lui-même, Johann Wolfgang Goethe. Ce dernier la lut comme si éclatait entre ses mains fiévreuses une bombe dynamitant toute littérature, qu'il traduisit aussitôt. La copie ne mentionnait pour titre que « Satire seconde », s'ouvrant sur des vers d'Horace qui évoquent Vertumne, un dieu latin changeant, ne cessant de revêtir des formes différentes, la manière dont Diderot le Langrois se voyait lui-même. C'est donc Goethe et non Diderot qui lui donna le nom de son protagoniste, Rameaus Neffe, immortalisant en allemand le personnage, une sorte d'incarnation fulgurante de l'esprit qui toujours nie, son Méphistophélès. Le livre parut durant l'année 1805, alors que la France napoléonienne était honnie outre-Rhin. L'accueil fut donc froid et l'ouvrage aurait pu sombrer dans l'oubli. Hegel, pourtant, lui consacra quelques pages lumineuses de la *Phénoménologie de l'Esprit*, commentant notamment ce passage manifestant la scission douloureuse de la conscience :

Je souffrais. Vingt fois un éclat de rire empêcha ma colère d'éclater ; vingt fois la colère qui s'élevait au fond de mon cœur se termina par un éclat de rire. J'étais confondu de tant de sagacité et de tant de bassesse, d'idées si justes et alternativement si fausses, d'une perversité si générale de sentiments, d'une turpitude si complète, et d'une franchise si peu commune. Il s'aperçut du conflit qui se passait en moi : « Qu'avez-vous ? » me dit-il.

Aucune mention dans les *Œuvres* du philosophe, supposées être complètes, que Naigeon édita en 1798. En français, *Le neveu* ne parut donc pour la première fois qu'en 1821, se présentant comme une œuvre inédite de Diderot. Il s'agissait en réalité d'une traduction faite à partir du texte de Goethe, réalisée par deux escrocs du monde littéraire. Mais, en 1891, le bibliothécaire de la Comédie française, alors qu'il se promenait quai Voltaire et fouillait l'étalage d'un bouquiniste, y découvrait un lot

de papiers dont un manuscrit, « Satyre 2^{nde} », à l'écriture « fine, aérée, symétrique », très soigneusement mis au net comme s'il était prêt à l'impression, dans lequel il reconnut l'œuvre disparue.

Sans une suite invraisemblable de hasards – mais faut-il vraiment croire au hasard ? –, nous n'aurions probablement jamais su que Jean-Philippe Rameau avait eu un neveu, sorte de génie stérile en tout genre, puisqu'aucune composition de lui ne nous est parvenue, double angoissant de Denis Diderot qui jamais n'osa publier le texte qu'il tira de leur rencontre, qui lui semblait sans doute, comme il apparut plus tard à Goethe, trop explosif. Et peut-être aussi le reflet d'une angoisse trop intime.

*
**

Un jour, cet être extravagant, qui était devenu une figure familière du pavé de Paris, en disparut. Des années plus tard, il n'était plus qu'un souvenir à moitié passé dans l'esprit de Sébastien Mercier :

J'avais connu son neveu, moitié abbé, moitié laïc, qui vivait dans les cafés, et qui réduisait à la mastication tous les prodiges de valeur, toutes les opérations du génie, tous les dévouements de l'héroïsme, enfin tout ce que l'on faisait de grand dans le monde. Selon lui, tout cela n'avait d'autre but ni d'autre résultat que de placer quelque chose sous la dent. Le neveu de Rameau, plein de sa doctrine, fit des extravagances et écrivit au ministre pour avoir de quoi mastiquer, comme étant fils et neveu de deux grands hommes. Le Saint-Florentin¹, qui, comme on sait, avait un art tout particulier pour se débarrasser des gens, le fit enfermer d'un tour de main comme un fou incommode, et depuis ce temps, je n'en ai point entendu parler.

1. Louis Phélypeaux de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, secrétaire d'État à la maison du roi de 1749 à 1775.

La lettre de cachet, elle, nous a été conservée : « *Il est ordonné au sieur Goupil, inspecteur de police, d'arrêter le sieur Rameau et de le conduire aux Bons-Fils d'Armentières aux dépens de sa famille. Fait à Versailles, le 24 septembre 1769. LOUIS, Phélypeaux.* » Les Bons-Fils étaient un asile et une maison de force, entourée de hauts murs. On ne connaît pas les raisons précises de cet internement, le billet étant juste accompagné de ces quelques mots : « *pour mauvaise conduite, à la réquisition de sa sœur.* » Demeure ensuite aussi un acte d'inhumation dans le cimetière d'Armentières, en date du 7 février 1777, précisant que « *ledit Ramaux* » est mort subitement de l'avant-veille. La charité, sans doute, fournit la serpillère dont il fut enveloppé.

*
**

On ne peut que l'imaginer, sept ans durant, assis dans un jardin peuplé de regards égarés, se parlant à lui-même et se mettant à chanter de vieux airs de sa voix puissante en faisant aller ses doigts devant lui, actionnés dans le vide comme s'ils touchaient encore un clavier aux touches d'ébène ou, la tête penchée, faisant aller son bras comme s'il tenait un archet. Sans qu'il pût se douter qu'il allait finalement gagner l'immortalité, non pour ses œuvres, pas même pour une seule d'entre elle comme ce fut le cas de son rival bien en cour, Claude-Louis Daquin et son *Coucou*,

mais pour un simple tête-à-tête. Pour deux heures dans sa vie devant une tasse de chocolat, puis un broc de bière et un autre de limonade, qui, tant il en avait connu de pareilles d'un café à l'autre, ne lui furent probablement rien, qu'il avait oubliées le soir même, et qui restent comme la plus brillante conversation de l'histoire de la littérature ■

Références

- Diderot (1982) *Le neveu de Rameau. Satire seconde*, Paris, l'Imprimerie nationale.
- Leutrat Jean-Louis (1968) "Autour de la genèse du Neveu de Rameau." *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 68, n° 3/4, pp. 421-447.
- Magnan André (1993) *Rameau le Neveu. Textes et documents*, Paris, CNRS Éditions.
- Magnan André (1993) "De Rameau le neveu au Neveu de Rameau", *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 93, n° 5, pp. 659-668.
- May Georges (1961) "L'angoisse de l'échec et la genèse du Neveu de Rameau." *Diderot Studies*, vol. 3, pp. 285-307.
- Mortier Roland (1954) "La tradition manuscrite du Neveu de Rameau", *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 32, n° 2/3, pp. 525-532.
- Pénisson Pierre (1999) "Goethe traducteur du Neveu de Rameau", *Revue germanique internationale*, vol. 12, pp. 229-239.
- Starobinski Jean (2012) *Diderot, un diable de ramage*, Paris, Gallimard.
- Walter Éric (1978) "Un déplacement stratégique dans le Texte-Diderot", *Littérature*, n° 29, pp. 105-115.



Portrait de Hegel,
Jacob Schlesinger (1831)

Le contenu du discours que l'esprit tient de soi-même et sur soi-même est donc la perversion de tous les concepts et de toutes les réalités ; il est la tromperie universelle de soi-même et des autres, et l'impudence d'énoncer cette tromperie est justement pour cela la plus haute vérité. Ce discours est l'extravagance du musicien qui « entassait et brouillait ensemble trente airs italiens, français, tragiques, comiques, de toutes

sortes de caractères ; tantôt avec une voix de basse-taille il descendait jusqu'aux enfers, tantôt s'égosillant et contrefaisant le fausset il déchirait le haut des airs, successivement furieux, radouci, impérieux, ricaner ». À la conscience posée qui fait honnêtement consister la mélodie du bien et du vrai dans l'égalité des tons, c'est-à-dire dans l'unisson, ce discours se manifeste comme un fatras de sagesse et de folie, un « mélange de sagacité et de bassesse, d'idées justes et alternativement fausses, d'une perversité générale de sentiments, d'une turpitude complète et d'une franchise peu commune ». Elle ne pourra renoncer à passer par tous ces tons et à parcourir en haut et en bas toute la gamme des sentiments, du plus profond mépris et de la plus profonde abjection jusqu'à la plus grande admiration et à la suprême commotion ; « mais une teinte de ridicule sera fondue dans ses derniers sentiments qui les dénature » ; mais les premiers, par contre, trouveront dans leur franchise même un trait de réconciliation, dans leur profondeur bouleversante la note qui domine tout et qui restitue l'esprit à soi-même [...]

La conscience déchirée, qui consciente de son propre déchirement, l'exprime, est le rire ironique sur l'être-là comme sur la confusion du tout et sur soi-même ; elle est en même temps l'écho mourant de toute cette confusion qu'elle entend elle-même [...]

Ce soi est la nature se déchirant elle-même de toutes les relations, et leur déchirement conscient ; mais c'est seulement comme conscience de soi révoltée qu'il sait son propre déchirement, et dans ce savoir il l'a immédiatement dépassé.

[Hegel, Phénoménologie de l'Esprit, commentaire du Neveu de Rameau, Aubier, traduction de Jean Hyppolite, vol. II, pp. 80-84]